

En guise de protestation contre le français

Multipliez les incidents, dit la CALPA aux pilotes

Pour appuyer sa campagne contre l'usage partiel du français dans les communications air-sol au Québec, a-t-on appris hier, l'Association canadienne des pilotes de ligne, par l'entremise de son conseiller juridique, suggère discrètement à ses membres divers moyens de pression, outre la grève générale de 24 heures prévue pour samedi.

L'un de ces moyens, "à n'employer qu'avec prudence", précise l'avocat dans une note adressée au bureau de direction

de l'Association, consiste à "faire avorter pour des raisons de sécurité" le vol d'un avion arrivant à Québec ou partant de cet aéroport où l'usage du français est autorisé pour les vols à vue (VFR) depuis 16 mois par le ministère fédéral des Transports. Le cas échéant, le pilote entendant sur sa bande radio des échanges en français entre la tour de contrôle et d'autres avions pourrait interrompre brusquement ses manœuvres de décollage, ou s'abstenir d'atterrir, en invo-

quant qu'il fait face à une "situation chaotique" provoquée par l'intervention d'une langue autre que l'anglais.

La CALPA soutient en effet, depuis l'introduction du français, langue facultative dans cinq aéroports du Québec, que le simple fait pour un pilote anglophone d'entendre dans sa radio des messages français, bien que ces messages ne lui soient pas destinés, risque de compromettre la sécurité aérienne. Car s'il arrivait que le contenu de ces échanges air-

sol en français indique la présence d'un danger ou une situation imprévue, le pilote anglophone n'en comprendrait pas le sens et pourrait par conséquent ne pas tenir compte d'une urgence. La CALPA néglige toutefois de préciser qu'en cas d'urgence, le contrôleur de la tour s'empresse de répéter en anglais toutes indications utiles aux pilotes.

Cette suggestion adressée discrètement aux dirigeants de la CALPA n'a pas été, pour autant que l'on sache, suivie et

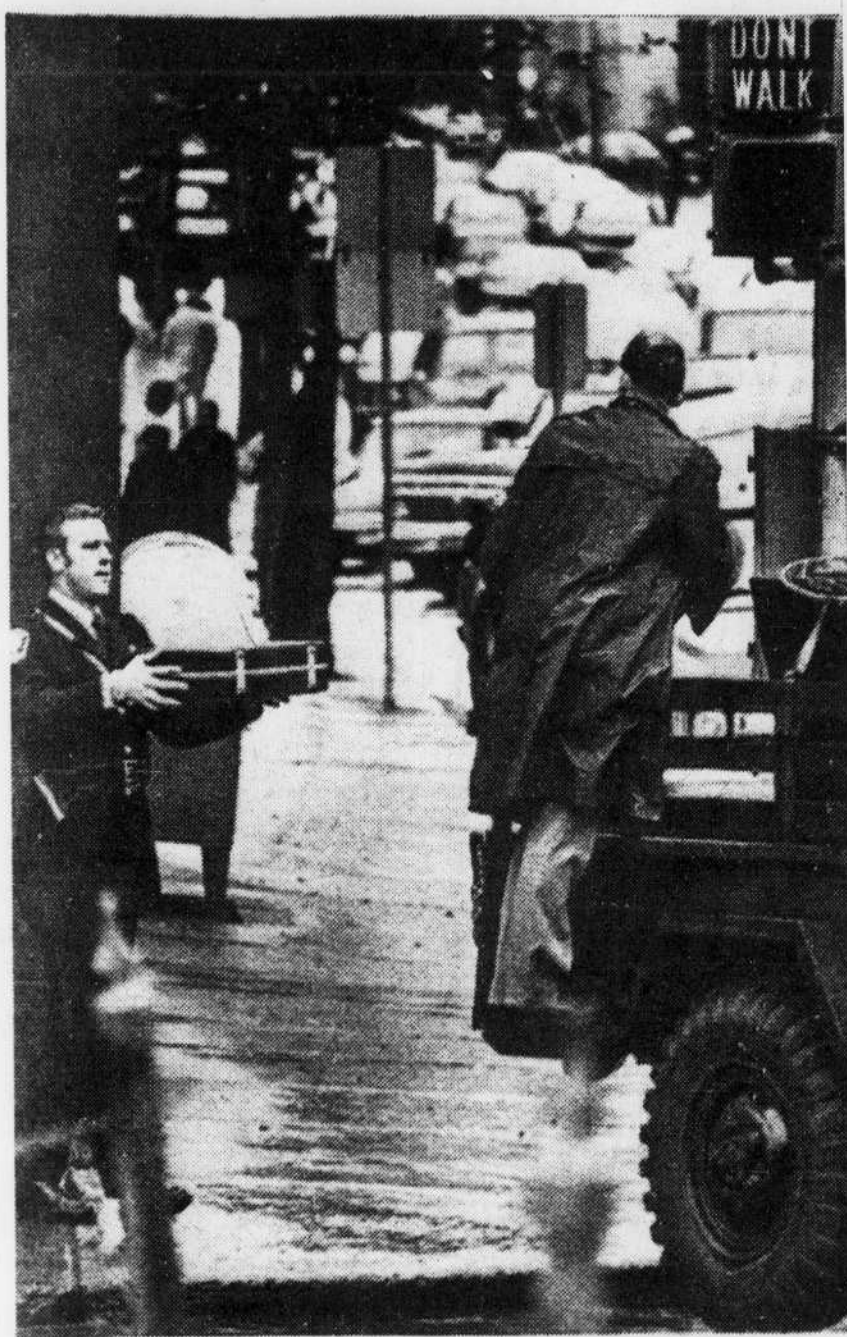
appliquée à l'aéroport de L'Ancienne-Lorette. Mais rien n'interdit de penser que des pilotes anglophones de ce Syndicat y donneront suite.

Le conseiller juridique de la CALPA a de plus recommandé à l'Association de préparer à l'usage de ses membres des formulaires sur lesquels seraient soigneusement consignés tout incident ou risque d'incident mettant en cause la sécurité aérienne et qui serait causé dans les aéroports du Québec par l'emploi de "l'autre

langue".

Il est aussi proposé à la CALPA d'entreprendre des démarches systématiques auprès des députés, des ministres et des hauts fonctionnaires pour les convaincre du bien-fondé de la position adoptée par ce syndicat à l'encontre du bilinguisme dans les communications air-sol.

D'autre part, la grève générale de 24 heures, qui doit commencer à minuit vendredi et s'achever à minuit samedi, Voir page 6: Les pilotes



Un extorqueur exigeait \$250,000 d'une succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse située à l'angle des rues Metcalfe et Albert à Ottawa, après avoir déposé sur un comptoir un porte-documents renfermant une bombe. La police a d'abord fait évacuer l'établissement puis remis le colis suspect aux experts en désamorçage des forces armées canadiennes. (Téléphoto CP)

Mirabel ne sera pas prêt à temps

En raison des retards survenus dans l'aménagement de l'aéroport de Mirabel, les 17 compagnies qui devaient commencer à y faire atterrir leurs avions à partir du 26 octobre ont décidé d'étaler leur emménagement sur une période de deux mois, à mesure que les installations techniques nécessaires auront été terminées. Seule Air Canada déménagera certaines de ses opérations à Mirabel dès le 26 octobre et y poursuivra ses activités coûte que coûte.

Toutefois Air Canada n'a pas voulu préciser quelle proportion de ses opérations la compagnie déménagerait à Mirabel le 26 octobre. "Tout dépendra des installations disponibles et cette question relève du ministère des Transports", indiquait-on de façon sibylline.

Pour sa part, M. B.W. Torrell, président du comité de l'Association du transport aérien international chargé de surveiller le déménagement de Dorval à Mirabel a affirmé que "les lignes aériennes ne pouvaient vraiment pas déménager toutes au même moment".

Les porte-parole des compagnies aériennes internationales sont extrêmement prudents en commentant la situation actuelle parce qu'elles auraient été l'objet de menaces de la part des autorités fédérales qui ne veulent à aucun prix perdre la face en avouant qu'il y a des problèmes et que l'aéroport officiellement inauguré le 4 octobre n'est pas prêt à entrer en service.

Les principaux problèmes paraît-il, concernent l'alimentation électrique des installations de manutention du cargo. A cet égard, un porte-parole de l'Hydro-Québec a confirmé que l'aéroport a besoin d'une alimentation électrique d'une puissance voisine de 12 mégawatts mais que les liaisons installées jusqu'à maintenant n'ont que la moitié de cette puissance. Les retards seraient causés par des difficultés ouvrières, a-t-il dit.

Les porte-parole des compagnies aériennes soulignent pour leur part que les installations électriques internes n'ont pu

être installées à temps faute d'un nombre suffisant d'électriciens. Ces spécialistes en effet, préféreraient travailler sur le chantier olympique où la paie est meilleure et où les déplacements sont moins importants.

Il y aurait aussi des problèmes de plomberie. Voir page 6: Mirabel

Avec un budget de \$287.7 millions

La CUM n'évitera pas une hausse de la taxe foncière

par Bernard Descôteaux

Le budget de la Communauté urbaine de Montréal, qui prévoit des dépenses de \$287.7 millions pour le prochain exercice financier, entraînera à coup sûr une augmentation du taux de la taxe foncière, augmentation dont l'importance dépend en majeure partie des subventions que versera le gouvernement québécois à la CUM.

Le président de l'exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, a lui-même admis implicitement que cette augmentation du taux des taxes était inévitable. Lors d'une conférence de presse, à propos du budget hier après-midi, il a dit "douter fort de pouvoir éviter toute augmentation de taxes aux contribuables".

Le problème est que, si les dépenses sont connues, les revenus précis ne le sont pas. Les données actuellement disponibles permettent d'évaluer à \$0.50 l'augmentation du taux des taxes, mais ces données ne tiennent pas compte des subventions que versera en 1976 le gouvernement du Québec, ni du rôle d'évaluation de la valeur foncière qui ne sera connu que le 15 novembre, de telle sorte qu'il est permis de croire que l'augmentation du taux des taxes sera de beaucoup inférieure à \$0.50.

Le budget rendu public hier ne renfermait aucune surprise. Comparativement à 1975, les dépenses augmenteront de \$62 millions l'an prochain. Cette augmentation des dépenses est pratiquement acquise au complet par les chapitres transport en commun et sécurité publique (police). Sur le plan des dépenses les faits saillants de ce budget sont les suivants:

- Au chapitre de la sécurité publique, des dépenses de \$156.3 millions qui serviront dans une proportion de 86 pour cent à défrayer les salaires et les bénéfices marginaux des quelque 6,000 policiers et 700 cols blancs travaillant au Service de police. Comparativement à cette année, on note une augmentation de près de \$26 millions à ce chapitre. Sur l'ensemble du budget, la sécurité publique accapare 54.3 pour cent des dépenses de la CUM.

- Pour le transport en commun, les dépenses totales seront de \$98.9 millions, soit 34.4 pour cent du total des dépenses de la CUM. En 1975, les prévisions étaient de \$60.3 millions. Les dépenses se

divisent en deux parties, soit le déficit d'exploitation de la CTCUM en 1975, \$56.9 millions, et le service de la dette dû à la construction du réseau initial du métro et de ses prolongements, \$42 millions. Toute proportion gardée, c'est à ce chapitre du transport que les dépenses de la CUM augmentent le plus en 1976, et c'est à ce chapitre qu'elles augmenteront le plus au cours des prochaines années en raison de l'importance des dépenses en immobilisations qui seront faites d'ici

1982 pour le métro, soit \$1.6 milliard.

- Les autres services et l'administration se partagent un solde peu imposant de l'ordre de \$32.4 millions, dont \$17.1 millions sont attribuables à des dépenses non reliées aux activités de la CUM. Tout compte fait on constate de légères augmentations de dépenses pour des services tels l'Évaluation (\$400,000 de plus), l'Inspection des aliments et l'Assainissement de l'air (\$500,000 de plus), la Planification (\$150,000 de plus), l'Expansion économi-

que (\$150,000 de plus). Si dans certains cas, il s'agit d'augmentations apparemment importantes à cause du peu d'ampleur du budget de ces services, il faut noter que le personnel de ces services demeure étonnamment stable.

Depuis 1973 le budget de la CUM a presque doublé, alors qu'il était de \$145 millions. On retrouve comme constante l'importance des dépenses qui vont aux fins de sécurité publique, qui toutefois Voir page 6: La CUM

Québec créera sa propre commission anti-inflation

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Par une loi spéciale qui sera présentée à l'Assemblée nationale dès la reprise des travaux sessionnels, le Québec créera sa propre Commission de surveillance des prix et des revenus.

La décision a été prise hier au cours d'une longue réunion du conseil des ministres et elle devrait être annoncée au-

jourd'hui ou demain au plus tard par le premier ministre.

C'est du moins ce que LE DEVOIR a appris hier de bonne source, mais qu'il n'a pu faire confirmer de façon officielle.

Le gouvernement veut ainsi veiller lui-même, dans les domaines qui relèvent de sa juridiction, à l'application de la politi-

que fédérale énoncée lundi soir par M. Trudeau. Ce serait notamment le cas pour ce qui a trait aux loyers et aux honoraires des professionnels.

En ce qui a trait aux loyers, par exemple, le document rendu public mardi par le ministre fédéral des Finances, M. Macdonald, dit ce qui suit: "On demande aux gouvernements provinciaux, qui détiennent la responsabilité constitutionnelle des locations, de mettre sur pied des programmes de contrôle des locations."

Pour ce qui a trait aux professions libérales, le document fédéral stipule ce qui suit: "Les médecins, les avocats, les comptables et les membres d'autres professions libérales se conformeront aux lignes directrices en matière de prix et de revenus en limitant leurs augmentations d'honoraires aux montants nécessaires pour rentrer dans leurs frais d'exploitation accrues et augmenter leur revenu personnel d'un maximum de \$2,400."

Le gouvernement fédéral demande aux provinces de prendre la responsabilité du contrôle des loyers en suivant trois principes: un plafond obligatoire pour toute hausse de loyer; des pièces justificatives pour toute hausse relevant ce plafond, probablement de 10%; les nouveaux logements non occupés seraient exempts de ces deux critères pour une période d'au moins cinq ans afin de relancer la mise en chantier d'habitations.

Voir page 6: Québec

au sommaire

■ Après la défaite de Juneau, Lang assure l'interim aux Communications — page 4

■ L'ACFO appuiera la guérilla judiciaire pour le bilinguisme — page 2

■ Le fédéral éliminera toute trace de discrimination dans sa fonction publique — page 3

■ Cinq ans après: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Hochelaga, un résultat aux multiples facettes: une analyse de Claude Ryan — page 4

■ Ford sort indemne d'un accident de voiture — page 7

■ Nord-Sud: le dialogue débouqué grâce à un compromis américain? — page 8

■ Le Liban en rupture de trêve alors que se réunit la Ligue arabe — page 9

Nouvelles hypothèses sur la mort de Kennedy

La thèse Warren, un "château de cartes" menacé

HARRISBURG, Pennsylvanie (d'après AFP et AP) — La conclusion de la commission Warren selon laquelle Lee Harvey Oswald a assassiné le président Kennedy seul et sur sa propre initiative est sur le point de "s'effondrer comme un

château de cartes", a déclaré hier le sénateur Richard Schweiker.

La commission sénatoriale dont il fait partie et qui enquête sur les activités des services de renseignement américains étudie actuellement trois autres possibilités, a ajouté le sénateur républicain de la Pennsylvanie:

- une conspiration communiste, ourdie soit à Cuba, soit en Union soviétique;
- une conspiration par l'extrême-droite aux États-Unis;
- une conspiration fomentée par un groupe de Cubains anti-castristes qui reprochaient au chef de l'exécutif sa tiédeur grandissante à les soutenir.

La commission parlementaire a "relevé certains indices qui méritent une enquête plus poussée", a indiqué le sénateur. Il a cité en particulier le paiement de 100,000 dollars par la CIA à la Mafia pour assassiner Fidel Castro, ce qui aurait entraîné une menace de représailles par le leader cubain et la destruction par le FBI de documents concernant Oswald.

Le sénateur Schweiker a notamment affirmé que l'ancien directeur du FBI, J. Edgar Hoover avait dès 1960, (soit trois ans avant l'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963) écrit une note

concernant un individu qui se prétendait être Oswald.

Le sénateur Schweiker, qui fait partie de la Commission sénatoriale dirigée par M. Frank Church, a ajouté qu'à son avis la commission aurait beaucoup de peine à

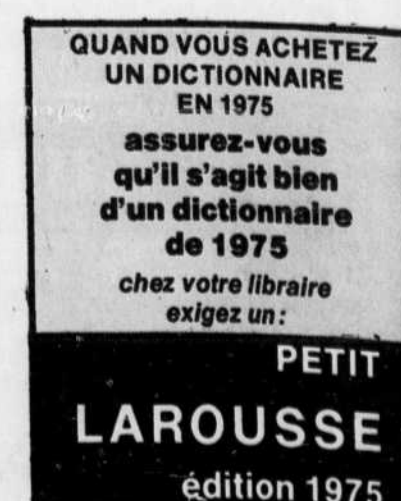
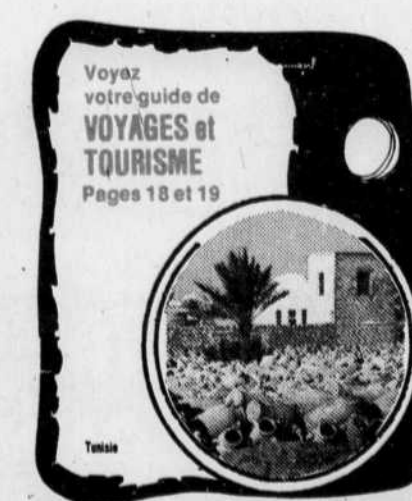
terminer son rapport final pour le 1er mars, date à laquelle s'achève le mandat accordé par le Sénat. Un rapport préliminaire sur les tentatives d'assassinats contre des leaders politiques étrangers organisées par la CIA doit paraître d'ici quinze jours.

Le sénateur Schweiker a déclaré en outre que cette enquête l'avait convaincu de la nécessité de rédiger des lois limitant les activités des services de renseignements aux États-Unis. Les lois devraient ainsi définir clairement les responsabilités pour mener des opérations clandestines; rassembler en un seul budget toutes les sommes allouées au renseignement et le rendre public; enlever enfin au département d'État sa fonction de conseiller pour les affaires de sécurité nationale (cette mesure vise le secrétaire d'État Kissinger qui, en plus de diriger le département d'État et le Conseil national de sécurité, préside également le comité des 40 qui supervise toutes les activités de la CIA).

M. Kissinger a par ailleurs refusé de se plier à un subpoena émis par la commission d'enquête de la Chambre des représentants, présidée par M. Otis Pike, et a répondu par une lettre dont le contenu

n'a pas encore été rendu public. La commission Pike exige que lui soit remis un rapport secret rédigé par un employé du département d'État, M. Thomas Boyatt, sur les erreurs de la diplomatie américaine.

Voir page 6: La thèse Warren





Les choses étant ce qu'elles sont, aucun membre du gouvernement américain ne saurait être blâmé de ne pas se sentir en sécurité dans la rue. Aussi les agents de sécurité n'ont-ils pas laissé M. Henry Kissinger d'une semelle lors de son passage à Ottawa. Le secrétaire d'Etat s'achemine ici vers l'immeuble de la presse afin de rencontrer les journalistes de la tribune parlementaire. (Téléphoto PC)

Après la défaite de Juneau, Otto Lang assure l'interim

par Michel Guénard

OTTAWA — C'est M. Otto Lang, titulaire des Transports, qui assure l'interim au ministère des Communications à la suite de la défaite inattendue de M. Pierre Juneau dans Hochelaga. Celui-ci devait rencontrer hier soir M. Trudeau et discuter de son avenir. Mais tout laisse prévoir sa démission et son retrait définitif de la vie politique.

"C'est une grande perte pour le Conseil des ministres", dit M. Trudeau qui refuse pour le moment de se lancer dans une analyse approfondie des multiples causes de l'échec de son ministre des Communications.

Quant au chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, la victoire du candidat progressiste-conservateur, Jacques Lavoie, lève un peu l'hypothèque qui pèse sur le Parti au Québec. "C'est en travaillant à la base que l'on gagne un comté; aussi, est-il faux de prétendre que le Parti conservateur part perdant au Québec."

Le chef conservateur est d'avis qu'après la rebuffade essuyée par M. Juneau dans Hochelaga, celui-ci doit remettre sa démission comme ministre des Communications.

Un peu dans la même ligne de pensée, M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe et leader des conservateurs

québécois, a admis que la victoire de M. Lavoie était avant tout "une victoire personnelle d'un homme qui a su rejoindre ses futurs commettants, parler leur langage et avancer des solutions à leurs problèmes".

"Désormais, le Québec n'est plus le fief jaloux du Parti libéral", a affirmé M. Wagner qui réserve toujours sa décision quant à son éventuelle candidature au congrès de leadership des Conservateurs qui se tiendra à la mi-février.

Du côté de la députation libérale, l'étonnement incrédule d'hier a fait place à une critique en règle des différentes instances du Parti à qui on impute un manque flagrant d'organisation tout au long de la campagne électorale. Selon le député de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, la victoire du candidat Jacques Lavoie n'a aucune portée historique et ne peut être interprétée que "comme une victoire locale où les gens d'Hochelaga ont préféré se reconnaître dans un homme du comté enraciné depuis toujours dans le quartier".

M. Prud'homme s'empresse d'ajouter que cette défaite libérale sur l'île de Montréal ne ternira ni l'image du Parti ni celle de son chef. Elle pourrait toutefois entraîner pour M. Lalonde quelques

déclarantes révisions de stratégie politique.

"En ce qui a trait à l'organisation libérale dans Hochelaga, j'en aurai assez long à dire à ce sujet lors de la prochaine réunion du caucus québécois", de préciser M. Prud'homme.

Si le député de Saint-Denis refuse de voir une erreur stratégique dans le message anti-inflationniste de M. Trudeau télévisé la veille de l'élection (après tout le candidat libéral Maurice Harquail l'a emporté facilement dans Restigouche) le chef créditiste, M. Réal Caouette, y accorde quant à lui une grande importance.

"Les restrictions salariales touchent durement les classes défavorisées et le programme anti-inflationniste dévoile par M. Trudeau est venu donner un bon coup de pouce à M. Lavoie", a dit M. Caouette dont le fils, Gilles, a recolté 1,729 voix à l'élection de mardi.

Un peu par dérision et beaucoup par moquerie, la députation conservatrice portait fièrement un oiseau bleu alors que la Chambre accueillait hier après-midi le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger.

L'artisan de cette victoire conservatrice, M. Roch LaSalle, se faisait hier exubérant et enthousiaste: "On a fait un sondage téléphonique qui nous a révélé que 89% des électeurs consultés n'étaient pas satisfaits du gouvernement de M. Trudeau. Alors on s'est dit qu'on avait une forte chance de l'emporter si on pouvait exploiter le mécontentement des gens, dénoncer le parachutage éhonté du candidat libéral, rappeler sans cesse que les électeurs d'Hochelaga avaient grand besoin d'un gars du comté," a déclaré le député conservateur de Joliette et coordonnateur de la campagne électorale de M. Jacques Lavoie.

Ces résultats électoraux, pour décisifs qu'ils soient, tendent à confirmer l'opinion de la thèse défendue par M. LaSalle et soulignent du même coup que le vote péquiste a joué pour emporter la décision finale. M. LaSalle avait publiquement demandé aux éléments péquistes du comté de l'aider à "bouter hors du comté Juneau l'Africain".

Il semble que les troupes de René Lévesque aient répondu à l'appel et fait basculer le vote, traditionnellement libéral depuis 1915, du côté des conservateurs. Mais qu'est-il advenu de la grosse machine rouge de l'île de Montréal, de s'interroger les professionnels de la politique fédérale? Nombre de journalistes anglophones n'en reviennent tout simplement pas de la défaite de M. Juneau dans Hochelaga?

Kissinger tient à la participation canadienne au prochain sommet des grands pays industrialisés

OTTAWA (AFP) — Les Etats-Unis pèseront de tout leur poids pour que le Canada soit admis au prochain sommet monétaire et économique des grands pays industrialisés.

C'est l'indication que l'on a recueillie dans les milieux de la délégation canadienne à l'issue de la visite officielle de 24 heures que M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a effectuée mardi et mercredi à Ottawa.

A deux reprises, M. Kissinger a d'ailleurs tenu à affirmer publiquement que la participation canadienne au sommet était essentielle.

Indépendamment des avantages concrets que les Etats-Unis retireraient de la présence à cette grande négociation d'un pays dont les vues sont similaires aux leurs, le geste de Washington illustre la volonté américaine de ne plus traiter le Canada en "associé minoritaire" mais sur un pied d'égalité.

M. Kissinger a ainsi abondamment souligné durant son séjour que si les temps des relations spéciales étaient révolus entre les deux voisins — c'est aussi le point de vue canadien — les deux pays n'entretenaient pas moins des relations "uniques" qui permettent dans la pour-

suite de leurs intérêts nationaux "un parallélisme d'action".

C'est un thème que le secrétaire d'Etat a repris au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de sa visite conjointement avec M. Allan MacEachen, son homologue canadien. M. Kissinger a ainsi précisé qu'il ne voyait aucune incompatibilité entre les liens étroits Etats-Unis/Canada et les efforts de rapprochement d'Ottawa en direction de l'Europe communautaire.

De leur côté, les Canadiens ont renouvelé leur engagement de ne pas réduire leur contribution à la défense de l'Europe comme l'avait promis le premier mi-

nistre, M. Pierre Elliott Trudeau, au dernier sommet Atlantique de Bruxelles.

Toutefois, les assurances canadiennes sont, semble-t-il, demeurées en deçà du vœu des Etats-Unis de voir leurs partenaires occidentaux renforcer leur effort militaire au sein de l'OTAN, en particulier dans le domaine des armes conventionnelles.

M. Kissinger a également traité avec M. Trudeau et ses ministres, de l'ensemble des relations bilatérales américano-canadiennes.

Les deux parties préfèrent l'une et l'autre que la protection des zones de pêche soit établie par accord international plutôt que par action unilatérale.

Des progrès, ont-ils constaté, ont été également accomplis dans la négociation d'un traité américano-canadien en vue de

l'acheminement vers les Etats-Unis par pipeline du gaz naturel de l'Alaska et de l'Arctique.

De source canadienne, on indique qu'Ottawa espère que les Etats-Unis lèveront bientôt les dernières entraves au commerce avec Cuba des filiales des compagnies américaines installées au Canada.

En dépit de sa brièveté, la première visite officielle à Ottawa du secrétaire d'Etat a visiblement satisfait les milieux officiels canadiens.

Il est vrai qu'elle n'était pas destinée à épurer tout le contentieux entre les deux voisins — problèmes des échanges énergétiques, environnement — mais simplement à rééquilibrer les relations américano-canadiennes en les affranchissant de tout complexe, comme l'a laissé entendre M. Kissinger.

L'ACFO appuiera la guerilla judiciaire pour le bilinguisme

par Gérald LeBlanc

Brisant une longue tradition de modération et de bonne entente avec les autorités gouvernementales, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a décidé d'endosser et d'appuyer financièrement la guerilla judiciaire entreprise par quelques Franco-Ontariens pour forcer le gouvernement provincial à dispenser les services publics en français comme il le promet depuis 1971.

Réunie en congrès général à Timmins, l'ACFO s'est en effet radicalisée considérablement en bénissant les gestes illégaux de certains membres plus militants et en promettant de les généraliser dans la population franco-ontarienne.

Comme premier geste, les membres du conseil d'administration de l'association se sont engagés à ne pas renouveler les plaques d'immatriculation de leurs véhicules-automobiles en 1976, à moins que le gouvernement ontarien ne donne suite à sa promesse de bilinguisme.

Appuyé par les délégués au congrès général, le conseil d'administration n'est également engagé à recueillir des fonds pour régler les frais judiciaires encourus par ceux qui refuseront de se conformer aux lois ontariennes.

Quelques Franco-Ontariens ont déjà été traduits devant les tribunaux pour avoir refusé de payer des amendes imposées en vertu du code de la route, notamment pour avoir conduit des véhicules

non immatriculés en guise de protestation contre l'unilinguisme du ministère des Transports.

L'un d'entre eux, M. Gérard Lévesque, a même été acquitté malgré lui par le juge, qui a rejeté son plaidoyer de culpabilité afin de ne pas avoir à s'insérer dans cette bataille politico-linguistique.

Deux autres Franco-Ontariens, le professeur Philippe Landry et le docteur André Lafrance, comparaitront les 23 et 28 octobre sous des accusations semblables.

Les tribunaux risquent maintenant d'être débordés, suite à l'appui de l'ACFO à la campagne qui paraissait jusqu'ici limitée à quelques éléments extrémistes de la communauté frando-ontarienne.

Malgré les promesses répétées du gouvernement, il existe très peu de français dans les formulaires distribués par les divers services publics. Même pour les quelques exceptions à la règle de l'unilinguisme anglais, tel le certificat de naissance, la demande doit être faite en anglais.

Contrairement au gouvernement du Nouveau-Brunswick, les dirigeants de l'administration ontarienne ne se sont pas prévalus de l'accord fédéral-provincial attribuant des subventions à la traduction des lois et des règlements provinciaux. En conséquence, il est toujours impossible de trouver une version française du

code de la route ou de toute autre loi régissant la vie quotidienne des citoyens de l'Ontario. Dans un tel contexte, il ne saurait être question de dispenser la justice en français comme l'avait promis le premier ministre Davis en 1971.

Nominations au MAS

QUEBEC (PC) — Trois nominations ont été annoncées hier au ministère des Affaires sociales, à Québec:

— M. Gilles DesRochers devient sous-ministre adjoint à la direction générale du financement;

— M. Charles Chamard devient sous-ministre adjoint à la direction générale de la programmation;

— M. Gérard Nepveu devient sous-ministre adjoint à la direction générale de l'équipement et des services communs.

Les trois titulaires oeuvraient déjà depuis de nombreuses années au sein du ministère des Affaires sociales et détenaient des postes de commande.

Pour aujourd'hui
OXFAM

Apprenez à lire les étiquettes de Barton & Guestier et le vin vous livrera son secret.

par H. R. Barton

L'allure exotique de certaines étiquettes de vins sème souvent la confusion. Ce n'est certes pas le cas des étiquettes Barton & Guestier qui sont d'une élégance classique et ont le double avantage de la clarté et de la simplicité.

Avant d'arrêter votre choix sur un vin, il faut vérifier deux choses sur l'étiquette: l'origine du vin et le nom du négociant.

Quelle est l'origine?

Dans le cas des vins de qualité, l'origine est garantie par les lois qui régissent l'appellation contrôlée. Donc, si l'étiquette porte la mention "appellation contrôlée", vous savez que le vin provient effectivement de vignobles sélectionnés.

L'étiquette du Prince Noir de B & G porte la mention "Appellation Bordeaux Contrôlée".

Cela signifie que le Prince Noir est constitué exclusivement de vins provenant de vignobles du Bordelais. Ce vin, moelleux et au bouquet aussi riche qu'agréable, est un excellent Bordeaux.

Le Maçon Rouge de B & G provient de vignobles situés au Maconnais dans le sud de la Bourgogne. Vous en avez la preuve sur l'étiquette qui porte la mention "Appellation Maçon Contrôlée". Le vin de cette région a un goût vigoureux, légèrement corsé.

L'étiquette des grands crus provenant des célèbres vignobles de Bourgogne et du Bordelais est riche d'enseignement. Prenons le cas du Château Grand-Pontet de B & G. Ce grand vin noble et d'un rubis admirable provient de Saint-Emilion, une des gloires du Bordelais. Le Château Grand-Pontet, en plus de son appellation contrôlée Saint-Emilion, a la désignation de "grand cru classé".

Et, naturellement, "mis en bouteilles au Château" sur l'étiquette vous garantit que l'embouteillage a été fait au domaine même.

Quel est le négociant?

La seconde chose à chercher sur l'étiquette est le nom du négociant. Depuis 1725, Barton & Guestier est célèbre pour ses grands vins.

Comme éleveur, embouteilleur et négociant, le nom de Barton & Guestier apparaît sur des bouteilles venues de tous les terroirs de France. Notre nom sur l'étiquette signifie que vous pouvez acheter la bouteille en toute confiance.

Prince Noir, #386 E: \$3.80*
Maçon Rouge, #435 A: \$4.15*
Château Grand-Pontet, #394 I: \$10.05*
*Ces prix sont sujets à changement.



La Compagnie Internationale des Vins et Spiritueux Limitée

160, rue St-Amable
Montréal, Qué.

Montréal (514) 878-3367
Québec (418) 653-5118
Hull (813) 746-1934


centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

LE DEVOIR
CE QU'IL FAUT SAVOIR
DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS
LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR"
EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

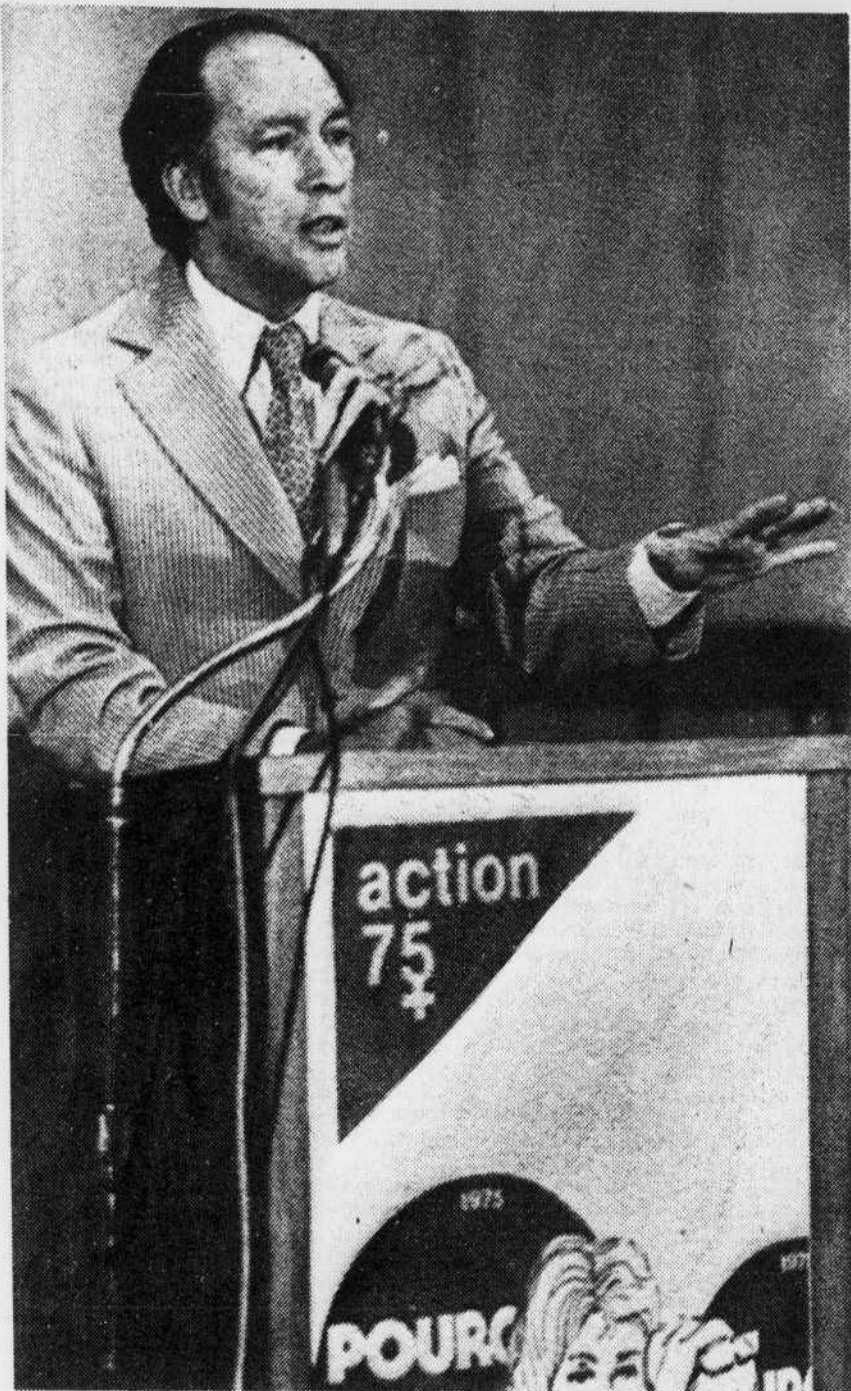
	12 mois	6 mois
CANADA:	\$45.00	\$25.00
ÉTRANGER**	\$50.00	\$28.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mt H3C 3C9.

Nom

Adresse



S'adressant aux participantes du Congrès Action 75+, au Centre des conférences, à Ottawa, le premier ministre Trudeau a promis des mesures plus contraignantes pour éliminer la discrimination à l'endroit des femmes dans la fonction publique fédérale. (Téléphoto CP)

Ottawa éliminera la discrimination dans la fonction publique (Lalonde)

de notre envoyée spéciale, Renée Rowan

OTTAWA — Parce qu'il n'a pas encore noté d'amélioration sensible dans la situation générale de la femme au Canada, particulièrement en ce qui concerne l'effectif féminin de la population active, le gouvernement fédéral, à titre d'employeur — lance à la fin de cette année internationale de la femme un nouveau programme d'action espérant que cela aura un effet d'entraînement auprès du secteur privé.

"De toute évidence, a déclaré hier le ministre chargé de la situation de la femme, M. Marc Lalonde, il faut une politique plus catégorique et plus dynamique qui obligera les ministères à prendre des mesures pour éliminer plus rapidement la discrimination dans la Fonction publique."

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, et le ministre Lalonde ont invité à Ottawa 400 directeurs représentant les plus importantes industries manufacturières, primaires et secondaires, magasins de détail, à chaînes et grands magasins, hôtels et compagnies d'aviation, gouvernements municipaux et provinciaux, banques, compagnies d'assurances, compagnies immobilières, transports et communications, relations publiques et agences publicitaires, ainsi que des représentants syndicaux et du patronat à une rencontre centrée sur les problèmes de la main-d'œuvre et les solutions à y apporter. Environ 350 ont répondu à cette invitation, la plupart des présidents et vice-présidents de compagnie.

Il s'est agi avant tout d'une journée de conscientisation et d'un "lavage de cerveaux" sur la nécessité tant pour les gouvernements que pour le secteur privé d'utiliser leurs ressources féminines.

Bien que l'on soit beaucoup plus conscient des inégalités dans l'emploi, une étude spéciale sur la situation de la femme au sein de la Fonction publique, qui vient d'être terminée pour le compte du Conseil consultatif de la situation de la femme, indique que les progrès réalisés dans ce domaine n'ont pas été impres-

■ Il semble maintenant assuré que le Secrétariat de l'Année internationale de la femme sera maintenu. C'est ce que LE DEVOIR apprenait hier du ministre chargé de la situation de la femme, M. Marc Lalonde.

Ce secrétariat qui relève directement de la compétence du ministre Lalonde a été établi au sein du Bureau du Conseil privé pour mettre en oeuvre, à l'échelle nationale, un ensemble de programmes destinés à sensibiliser davantage la population à la situation de la femme. Il avait, à l'origine, été prévu pour une période d'un an, mais devant le nombre de demandes de renseignements reçues — plus de 96,000 — et l'intérêt suscité dans le public par la campagne nationale de sensibilisation lancée en janvier dernier, on a décidé de le maintenir jugeant qu'il répondait à un véritable besoin. Le personnel, toutefois, sera considérablement réduit.

Nous apprenons, d'autre part, que les programmes de subventions pour les femmes, de même, semble-t-il, que les programmes d'information dans les provinces, relèveront du Secrétariat d'État.

sionnants. Bien au contraire, à certains égards, il y a même eu recul.

A titre d'exemple, en 1972, les femmes constituaient 68,2% des employés de la catégorie du soutien administratif où se trouve la plupart des emplois de bureau, de secrétaire, commis et autres. En 1974, dans ce secteur, les femmes représentaient 76,4% des employés. De fait, pour cette même année, 67,1% de toutes les femmes employées dans la Fonction publique faisaient partie de la catégorie de soutien administratif.

En 1974, alors que 1.283 hommes occupaient des postes favorisant l'accès aux niveaux supérieurs de gestion, on n'y remarquait que 17 femmes.

Le gouvernement fédéral, affirme M. Lalonde, désire assurer que, dans un délai raisonnable, la proportion des employés masculins et féminins à la Fonction publique, pour chaque ministère, groupe et niveau professionnel représentera sensiblement celle des personnes compétentes et intéressées qu'il est possible d'obtenir chez les deux sexes.

Pour atteindre ce but, plusieurs mesures seront adoptées:

● Le Conseil du Trésor, en collaboration avec la Commission de la Fonction

publique, fera en sorte que cette politique, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne, soit communiquée à tous les ministères du gouvernement. On demandera à tous les sous-ministres de préparer, d'ici le 1er janvier 1976, une série de directives pour leurs ministères respectifs, dans l'optique de cette politique générale. Les ministères détermineront alors leurs propres plans d'action et les

objectifs identifiants, en y incluant les buts fixés, avec l'aide des fonctionnaires du secrétariat du Conseil du Trésor et de la Commission de la Fonction publique.

● En janvier dernier, le Conseil consultatif de la situation de la femme révélait que, de toutes les personnes nommées aux comités, conseils et autres postes à combler, 11% seulement étaient des femmes. Le gouvernement ne fixe pas un nombre précis de nominations de femmes, mais il prend des mesures administratives pour s'assurer que toutes les femmes compétentes sont considérées pour ces nominations et tient un compte précis de la proportion des nominations masculines et féminines.

● Les ministères fédéraux du Travail, des Approvisionnements et services, des Travaux publics, du Conseil du Trésor ainsi que d'autres ministères et organismes intéressés entreprennent une étude sur les moyens d'encourager les compagnies qui concluent des contrats avec le gouvernement à prendre des mesures pour améliorer la situation de leurs employés féminins.

Cette étude qui pourrait avoir des répercussions importantes devrait être terminée.

Voir page 6 : Discrimination

En entrant dans le cabinet du docteur Massue-Monat, tous passaient au Panorex

par Clément Trudel

D'anciennes employées du Dr Jean Massue-Monat, des candidates à un emploi dans ce cabinet prospère et d'actuelles salariées du dentiste ont décrit hier en Cour des Sessions de la Paix une pratique qui fit vibrer une sonnette d'alarme de la Régie d'assurance-maladie. Toute personne (ou presque) qui se présentait au bureau du dentiste, 1081 Saint-Denis, à Montréal, devait passer devant un "Panorex" pour une radiographie panoramique de la bouche. A celles qui avaient deux prothèses, on disait parfois qu'il s'agissait d'un examen de la tête et, au bout du compte, la Régie recevait un relevé d'honoraires au nom du Dr Gilles Massé, radiologiste de Trois-Rivières.

Massue-Monat est accusé d'avoir fraudé l'assurance-maladie de \$48,845.65 entre le 1er janvier et le 20 août '73 et d'avoir tenté de frauder la Régie de \$31,569.29 entre le 10 août et le 1er novembre de la même année. Le 14 août 1973, deux des personnes qui, à la suite de la parution d'une annonce d'offre d'emploi dans les journaux, sollicitaient une entrevue du dentiste, étaient à l'emploi de la Régie d'assurance-maladie. Même si elles ne demandaient pas de soins dentaires mais

tout bonnement un emploi, on leur offrit tout de même de passer au "Panorex" — chaque cliché pris, ainsi que la lecture qu'en faisait ensuite le radiologiste Massé valait à Massé \$10.20, chaque client étant référé par Massue-Monat.

Au printemps, Massé a plaidé coupable aux accusations qu'avait portées contre lui la Régie: il fut condamné à garder la paix deux ans et rembourser en deux ans les montants illégalement perçus et, plus tard, fut radié pour deux mois de sa profession.

L'accusé Massue-Monat est défendu par Me Jacques Bellemare. Le tribunal des Sessions de la Paix est présidé par le juge Marcel Beauchemin dans cette cause où le ministère public, dont le porte-parole est Me Richard Shadley, doit alors aujourd'hui sa preuve, après quoi Me Bellemare abordera sa défense.

Les témoins-clés de la poursuite furent, hier, l'enquêteur Thibault, de la Régie d'assurance-maladie et son auxiliaire Mabel Dawson.

Thibault s'est entretenu avec le dentiste, au bureau de la rue Saint-Denis, face à l'hôpital Saint-Luc, le 10 septembre 1973; l'accompagnement dans cette confrontation qui dura quarante-cinq mi-

nutes environ, le Dr Lavallée, dentiste à l'emploi de la Régie, ainsi que l'inspecteur Latulippe.

Le juge Beauchemin a permis hier une preuve de voir-dire, d'après les notes rédigées par Thibault au cours de l'entrevue. Le dentiste aurait alors affirmé que le matériel de radiologie au sous-sol de son bureau appartenait au Dr Massé, qui venait deux ou trois fois la semaine à Montréal faire la lecture de clichés et en donner une interprétation.

Me Bellemare a fait admettre au témoin Thibault que les réponses du Dr Massue-Monat ont pu être plus élaborées qu'il n'apparaît dans ses notes. Massé, suivant les notes de Thibault, était celui qui payait le personnel du service de radiologie, par chèques... le dentiste disait ignorer la banque d'où étaient tirés les chèques signés par Massé. Massue-Monat et le Dr Lavallée ont dévisé en détail d'art dentaire mais Thibault n'a pas rendu compte, dans son rapport, de ces phrases.

Plus tôt dans la journée, des employés du dentiste ont affirmé avoir reçu paiement de leur salaire sur chèque d'une compagnie, portant signature du Dr Massue-Monat.

Une réceptionniste du nom de Carole Kelly recevait un salaire horaire de \$2.50 à l'emploi de ce dentiste (l'accusé).

Elle écrivit, à l'été 1973, une lettre sollicitant un emploi à la Boîte postale "X", où l'on promettait un salaire hebdomadaire de \$140 pour une semaine de 32 heures, soit \$4.37 l'heure, la salariée aurait fait choix de ses heures! Il se trouve que la boîte postale correspondait au bureau du Dr Massue-Monat!

Quelques-unes des candidates à cet emploi annoncé dans des journaux (août 73) ont comparu et ont versé en preuve qu'après examen radiologique de la bouche, on les faisait passer brièvement dans le bureau du dentiste (de une à cinq minutes environ) et que réponse leur était donnée de patienter trois jours ou deux semaines. Si les nouvelles ne venaient pas après ce laps de temps, c'est que la sélection n'avait pas retenu le nom de Mme ou de Mademoiselle...

Mais le radiologiste pouvait tout de même se prévaloir d'examen qui pouvaient atteindre le nombre de 80 par jour... jusqu'au moment où la Régie s'avisait de stopper les paiements.

Voir page 6 : Massue-Monat

Mont-Laurier doit se doter d'un réseau aqueduc-égout

Les Services de protection de l'Environnement du Québec ont émis hier une ordonnance pour forcer la ville de Mont-Laurier à effectuer dans les meilleurs délais les travaux d'aqueducs et d'égouts qui sont nécessaires depuis plus d'un an pour assurer la sécurité et le bien-être de la population.

Présentement, plusieurs secteurs de cette municipalité souffrent d'une pénurie d'eau potable et les usagers ont obligés de ramasser des réserves pendant la nuit ou encore de se doter de pompes capables d'augmenter la pression dans leur robinet. Pourtant, la municipalité n'a pas encore mis en route les travaux de construction de deux stations de pompage et du chloration ni la modernisation des

aqueducs qui avaient été autorisées à la fin de mai dernier.

De plus, les égouts sont aussi dans un état lamentable si bien qu'un bon nombre de propriétaires voient leur sous-sol inondé pratiquement à chaque pluie un peu importante. Encore une fois, la municipalité n'a pas encore entrepris les travaux d'égout pluvial autorisés en novembre 1974, indique le communiqué de presse envoyé par le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom.

M. Goldbloom affirme qu'il est urgent, pour le bien-être et même pour la sécurité des citoyens, que ces travaux soient effectués immédiatement.

CONFÉRENCE BIBLIQUE

Petite histoire de la lecture de la Bible

par M. Viateur Yelle

Lundi soir, 20 octobre, à 20:00h.
Église Sts-Martyrs-Canadiens,
2230 rue Sauriol (près de Parthenais)
Entrée : \$1.00

Renseignements: Société catholique de la Bible 849-9744
Presbytère Sts-Martyrs-Canadiens 388-6529

ATELIER DE GESTALT THERAPIE

avec
Tom Munson

Président de l'Institut de Gestalt de San Diego, Collègue de Fritz Perls
Co-thérapeute: Joël Kreps de Montréal

Date: du 15 au 19 décembre 1975

Coût: \$208.00 (nourriture et logement compris)
Date limite pour inscription: 14 novembre 1975

Pour plus d'informations, écrire ou appeler:

Caroline Coulombe,
12, rue Court,
Granby, Tél.: 1-372-8100

les lundis, mercredis et vendredis.

Nouveau!

PERFECTA

6/36

Chaque vendredi soir pour \$1.00:
Gros lot de
\$50,000 à \$100,000 et plus
ajouté à la semaine suivante
si non gagné.

Feuillet explicatif aux centres de validation.

Facile...
Payant
payant

éditorial

Cinq ans après

La nuit dernière, il y a cinq ans, le gouvernement fédéral proclamait la loi des mesures de guerres et plongeait le Québec et le Canada dans un cauchemar que Le Devoir devait juger à l'époque et juge encore immérité et injustifié. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à cet "anniversaire" si les suites de la fameuse crise d'Octobre étaient toutes passées à l'histoire et n'étaient susceptibles d'aucun rebondissement. On a vu au contraire, avec la deuxième affaire Laporte, que tout n'était pas limpide dans les propos affichés et dans les intérêts des "autorités en place", pour reprendre l'expression chère au FLQ de 1970. D'autres rebondissements peuvent encore survenir. En tout cas, après autant d'années, cinq ans déjà ont passé, quelques questions méritent qu'on s'y arrête plus particulièrement.

Au plus fort de la vague des arrestations et dans le climat de panique et de délation multiforme qui prévalait durant cet automne démentiel, plusieurs crurent que le Québec s'installait pour longtemps dans une sorte d'état de siège. Pris au jeu de l'insurrection appréhendée qu'il avait invoquée pour suspendre les libertés civiles au Québec, le gouvernement central dut prolonger, sans plus de motif, l'état d'exception qu'il avait imposé à cette province pareille aux autres. Mais finalement, faute de felquistes, la lutte dut cesser. Aussi bien dans les milieux gouvernementaux que dans les rangs clairs de l'opposition radicale, et non sans quelque gêne de part et d'autre, l'on est sorti de cette "guerre" plus averti contre les réflexes du pouvoir, contre ses excès aussi, contre l'inanité d'aventures semblables à celles du "Front de libération du Québec". C'était cependant payer d'un prix peut-être excessif une sagesse politique qu'il nous manquait parmi les pays industriels "troublés".

Rien ne nous assure aujourd'hui que nous sommes à l'abri de crises réelles ou fabriquées analogues à celle de 1970. Mais une nouvelle crise survenant, nous en serions probablement moins dupes. Ceux qui ont applaudi ou vertement ou discrètement aux "prouesses" des kidnappers acquiescent fatalement plus d'esprit critique en apprenant les liens que le FLQ entretenait à l'époque avec certains agents troubles; au reste, les enquêtes américaines ont mis en lumière que les militants de l'ombre sortent aussi bien des services policiers ou de la pègre que des bas-quartiers de la révolution pure et dure. Rien ne permet de soutenir que la crise d'Octobre, dès l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, fut un coup monté ou une provocation ourdie dans des milieux politiques canadiens ou étrangers. Mais la prochaine fois, si l'on peut dire, la grille d'analyse sera au Québec plus raffinée qu'elle le fut en 1970.

Une question mérite en particulier d'être posée aujourd'hui. Si la police de la Communauté urbaine de Montréal et celle de la Sûreté du Québec regorgent de limiers amateurs et d'officiers à courte vue, on n'en saurait présumer autant de la Gendarmerie royale du Canada. La RCMP, comme on l'appellait à l'époque, était dès ce moment-là un service discret mais non moins efficace en matière de sécurité d'Etat. Bien avant octobre 1970, elle avait infiltré, fiché, espionné électroniquement les milieux les plus obscurs du crime organisé. Est-il possible qu'elle ait négligé le FLQ et laissé sans filature, sans contrôle, sans écoute électronique, des "terroristes" et agitateurs notoires, dont la feuille de route remontait déjà à plusieurs années et dont quelques projets d'enlèvements politiques avaient déjà été écartés?

Cela est hautement improbable et invraisemblable. Que s'est-il donc passé pour qu'on soit en apparence si inefficace, là où des moyens ordinaires pouvaient suffire sinon à prévenir les attentats du moins à les circonscrire, et, par contre, si généreux dans la répression contre des gens qui n'avaient rien à voir avec les enlèvements d'Octobre?

Cette question pose au Canada, comme dans d'autres pays et au premier chef aux Etats-Unis, le problème des rapports entre la police, la vraie, et le pouvoir politique. Les hommes publics qui sont entraînés dans des crises comme celle de 1970 ou dans des troubles plus réels, sont à la merci du renseignement policier. Or non seulement l'establishment policier possède un intérêt propre à dramatiser ses situations, à se rendre indispensable, à forcer les politiciens à lui donner plus de pouvoirs et plus de crédits, mais encore il jouit d'une nette discrétion dans l'évaluation des "risques" et possède la faculté de masquer ses propres erreurs.

Sur le rôle et la part de responsabilité exacte des grands acteurs de la crise d'Octobre, on ne saurait dresser, même cinq ans après les événements, un bilan plus satisfaisant, le gouvernement fédéral et son adversaire "révolutionnaire" d'alors ayant choisi la voie peu glorieuse du mutisme absolu. Par exemple, tout n'a pas été dit, loin de là, sur les circonstances exactes qui entourèrent les derniers moments de l'ancien ministre du Travail et vice-premier ministre du Québec, Pierre Laporte.

Dans son édition du 6 octobre dernier, le Globe and Mail concluait son article sur l'anniversaire de la crise d'Octobre en disant que l'on n'était pas mieux préparé qu'en 1970 pour faire face à une pareille situation et se prémunir contre une panique aussi dangereuse. Il n'est pas mauvais que dans le reste du Canada l'on garde quelque sens critique, quelque inquiétude à cet égard. Demain comme hier, cependant, le Québec devra compter avec ses propres moyens en pareille

occurrence, aucune mutation sociale, aucun changement politique n'étant survenu depuis 1970 qui permette d'espérer, en période troublée, le recours à des mesures moins extrémistes.

Parler du Québec à ce chapitre, c'est essentiellement revenir à Montréal. Pas plus que l'Expo n'avait créé une prospérité durable et une fraternisation réelle — on l'a vu dans les années qui suivirent — les Jeux olympiques ne vont après 1976 ramener le chômage à un taux acceptable, les prix à un niveau raisonnable, la situation interethnique métropolitaine à un état acceptable. Au contraire, il faut s'attendre à des années où vont de nouveau se conjuguer malaise social, difficultés économiques, montée nationaliste, faillites du leadership politique, toutes choses qui engendreront en 1970 "l'insurrection appréhendée" que l'on sait.

C'est dire l'intérêt qu'il faut porter à tout projet du gouvernement fédéral d'inscrire dans les lois du Canada des mesures moins extrêmes que celles du War Measures Act, mais plus facilement accessibles aux autorités. Il n'y a pas lieu d'applaudir sans réserve à pareille "amélioration" du code criminel. La loi des mesures de guerre, par les excès mêmes qu'elle déclenche dès qu'elle est proclamée et mise en application, comporte, dans un Etat qui veut rester démocratique, son propre contre-poids. En l'espèce, on ne répètera jamais assez que si cette loi donne une grande marge de manœuvre au gouvernement, c'est le gouvernement, non la loi, qui fait les règlements et donc choisit chacune des mesures d'exception. S'il y a eu abus ou malice donc, en cette sombre nuit d'Octobre, ce n'est pas sur la loi, mais sur les conseillers du pouvoir et sur le gouvernement lui-même qu'il faut en faire reposer la responsabilité politique.

Plus que dans les lois qui peuvent être amendées et, au besoin, violées, c'est dans la conscience et l'organisation politiques qu'il faut chercher les moyens de prévenir et de contrer des manipulations comme celles auxquelles se livrèrent les "cellules" d'Octobre 1970 et les autorités "en place". A cet égard, trop peu encore a été fait depuis cinq ans. Certes, une Opposition a fait son entrée à l'hôtel de ville depuis cette élection sinistre où le Frap était sensé répandre le sang rue Notre-Dame! Certes, le Parti québécois a échappé aux "associations" fatales avec le FLQ. En octobre 1970, les comités de citoyens étaient réduits en poussière dans Hochelaga; cet octobre-ci, c'est le pouvoir qui a mordu la poussière dans le même comté "ouvrier".

On reste pourtant encore bien loin de cette société démocratique si bien maîtrisée par ses citoyens qu'elle n'ait rien à attendre ni à craindre d'un FLQ ou d'un Etat autoritaire. Jean-Claude LECLERC

bloc-notes

Hochelaga, un résultat aux multiples facettes

par CLAUDE RYAN

Il faudra un certain temps avant d'identifier les raisons précises du résultat étonnant qu'a produit l'élection complémentaire d'Hochelaga mardi. Plusieurs facteurs jouaient dans cette élection contre le candidat ministériel: le premier était le fait qu'il était complètement étranger au comté jusqu'à une date toute récente. La personnalité et les états de service de M. Juneau, ainsi que le prestige attaché à sa fonction de ministre, sans parler de la "machine électorale" du Parti libéral, lui assuraient néanmoins un avantage considérable. Les électeurs ayant affirmé leur volonté souveraine d'une manière qui ne laisse place à aucune équivoque, il reste à analyser la signification du vote qu'ils ont donné mardi et à en examiner les conséquences probables sur l'évolution de la politique fédérale.

Une leçon pour les libéraux

Le résultat de mardi est d'abord une victoire personnelle pour le nouvel élu, M. Jacques Lavoie. Défait à deux reprises à des élections antérieures, sous-estimé des observateurs, disposant de moyens limités, le candidat conservateur a fini par récolter les fruits de son travail persévérant d'insertion au cœur de la vie et des problèmes du comté. Non seulement convient-il de l'en féliciter: il faut aussi se réjouir sans arrière-pensée de son succès. Cette victoire d'un homme du "petit peuple" montre que, s'il n'est pas facile de résister aux appareils qui dominent trop souvent la vie publique, pareil exploit demeure encore possible à qui sait y mettre l'énergie voulue. M. Lavoie n'apportera pas à Ottawa une pensée d'envergure, ni même une compétence professionnelle ou technique extraordinaire. Il est en revanche un homme de bon sens et de cœur: il semble avoir l'oreille collée sur les problèmes réels de ses concitoyens. Il doit y avoir de la place dans tout parlement pour des hommes de ce type.

N'en déplaise à M. Lavoie, le candidat libéral, M. Juneau, possédait une formation et une expérience des affaires publiques qui le préparaient beaucoup mieux à jouer un rôle immédiat et important dans la politique fédérale. Si M. Juneau a été défait par une marge étonnante forte, c'est sans doute que les électeurs ont voulu servir une rude leçon au Parti libéral, à son chef et au candidat défait.

On a invoqué, pour expliquer l'échec de M. Juneau, l'impact négatif qu'aurait eu le discours prononcé lundi soir à la télévision par M. Trudeau. Si ces discours avaient eu l'effet que l'on suggère, comment expliquer que dans Restigouche, le candidat li-

béral l'a quand même emporté sur son rival conservateur? Comment expliquer aussi que les libéraux aient commencé à sentir la soupe chaude dans Hochelaga bien avant qu'il ne soit question du discours de M. Trudeau?

Il ne serait pas étonnant qu'après s'être laissé imposer une première fois en 1965 un candidat parachuté dans la personne de M. Gérard Pelletier, les électeurs d'Hochelaga aient voulu s'assurer cette fois qu'ils seraient représentés non pas par un ministre prestigieux et forcément distant, mais par un homme du milieu, un député capable non seulement de les accueillir gentiment une fois la semaine mais de partager intimement leur mode de vie. Pendant près de cinquante ans, les députés Saint-Père et Eudes avaient habité les électeurs d'Hochelaga à un style de présence très immédiate. Issus du comté, MM. Saint-Père et Eudes étaient demeurés fils du comté: ils avaient continué d'y vivre. Ainsi se réalisait l'équation souhaitée par la logique de notre régime: le député n'était pas seulement présent et accessible, il était aux yeux des électeurs l'un des leurs, il n'était pas un étranger.

Que M. Trudeau ait voulu, une deuxième fois de suite, imposer au comté un représentant venu de l'extérieur, c'était déjà une dangereuse gageure. Ce n'était d'autant plus que M. Juneau, malgré toutes ses qualités, n'a point les dons de simplicité, de compassion et de chaleur humaine qui avaient gagné à M. Pelletier, par-delà une distance qui ne tomba jamais totalement, l'attachement de milliers d'électeurs. M. Juneau pensait réussir aisément la transition brutale que lui proposait M. Trudeau. Il présumait malheureusement de ses forces: il misait trop sur une tendance propre aux libéraux et qui les incline à prendre facilement pour acquis les électeurs de Montréal et du Québec.

Quel appui M. Juneau a-t-il reçu au cours de la campagne de ses collègues du cabinet et de la députée ministérielle? On ne s'étonnerait pas outre-mesure que cet appui ait été plutôt limité. Quand M. Trudeau invita M. Juneau à faire partie de son cabinet, il ignora bon nombre de députés qui eussent été raisonnablement qualifiés pour accéder au cabinet. Si obéissants que soient les députés libéraux, ils ont dû accueillir avec quelque froideur le parachuté de ce nouveau ministre dont la venue ne leur paraissait pas absolument indispensable. Quoi qu'il en soit, on apprendait déjà il y a plusieurs jours que la "machine libérale" ne fonctionnait pas avec son ardeur habituelle: faut-il l'attribuer au fait que le choix aristocratique du nouveau mi-

nistre des Communications n'avait guère plu aux militants?

Il y a, de toute manière, une limite certaine aux libertés que peut se permettre un chef de parti envers les militants et les députés qui le soutiennent. Pour avoir outrepassé joyeusement cette limite, M. Trudeau se la fait rappeler durement.

L'impact sur les partis

Trois partis avaient des intérêts à promouvoir dans l'élection d'Hochelaga: le Parti québécois, le Parti libéral et le Parti conservateur. Autant les libéraux ont des raisons d'être déçus, autant les autres ont des motifs de satisfaction à la suite du verdict qu'ont rendu les électeurs.

Le PQ n'a guère été explicite quant à l'attitude qu'il adoptait dans Hochelaga. On a vite compris, cependant, qu'il ne lui répugnait point de se présenter, dans cette circonscription où se présentait un nouveau ministre de M. Trudeau, à une collaboration discrète du genre de celle qui a déjà été fort utile à M. Roch LaSalle dans Joliette ainsi qu'à son candidat créditiste qui battit en 1972 Jean-Luc Pepin dans Drummond. S'il est vrai, comme on l'affirme, que le PQ a prêté son appui à M. Lavoie, cet appui aura sûrement contribué au succès du candidat conservateur. Il aura aussi montré que, dans cette partie de Montréal, le PQ demeure une force de premier plan.

Pour les conservateurs, le résultat d'Hochelaga aura l'effet d'un véritable tonique au moment où ils se préparent à se donner un nouveau chef. Les portes du Québec leur semblaient fermées: elles paraissent devoir le rester aussi longtemps que M. Trudeau sera en selle. Or, voici qu'un miracle inespéré leur redonne vie et leur rappelle qu'en politique, rien n'est jamais gagné ni perdu de manière définitive.

Une hirondelle ne fait certes pas les printemps. Les conservateurs feront bien de se rappeler les circonstances très particulières qui ont permis le résultat d'Hochelaga, avant de conclure prématurément que l'hypothèque québécoise est enfin levée pour eux. A court terme, il est néanmoins un homme qui doit se réjouir: c'est M. Claude Wagner.

Les bruits de candidature que l'on agit depuis quelque temps autour du nom de M. Brian Mulroney avaient quelque peu assombri l'espoir que nourrissaient les partisans du député de Saint-Hyacinthe de pouvoir le présenter à la convention conservatrice de février prochain avec l'appui massif d'une très forte majorité des députés québécois. On supposait volontiers que M. Mulroney réussirait à s'assurer l'appui d'une fraction signifi-

cative du bloc québécois, ce qui eut à toutes fins utiles sérieusement compromis les chances de succès de M. Wagner.

Mais le résultat d'Hochelaga redonne de l'élan à la candidature de M. Wagner. Non seulement ce dernier a-t-il été fortement associé à la campagne de M. Lavoie — ce qui démontre quand même que sa rentabilité électorale n'est pas si mauvaise — mais le nouveau député s'est empressé de déclarer qu'il appuierait de tout cœur M. Wagner à la convention de leadership. Assouffis de succès après des années d'échecs électoraux, les conservateurs québécois voudront-ils résister à cette alliance qui pourrait avoir les allures d'une combinaison gagnante?

Avant de confirmer sa candidature à la succession de M. Stanfield, M. Wagner veut de toute évidence s'assurer cet appui massif du Québec qui pourrait ensuite le propulser à la direction nationale du Parti conservateur. Le résultat d'Hochelaga ne peut que lui être très utile à cette fin.

Quant aux libéraux, l'élection d'Hochelaga leur sert un important avertissement. Il serait stupide de conclure, à la lumière du seul événement de mardi, que le parti de M. Trudeau est sur le point de se voir repudié par les électeurs québécois. On a maintes raisons de penser, au contraire, que si une élection générale avait lieu demain, les libéraux pourraient se ressaisir et conserver les positions qu'ils tiennent au Québec.

La défaite de M. Juneau est néanmoins riche de leçons. Elle illustre l'éloignement dans lequel sont tombés les libéraux à l'endroit de secteurs importants de la population dont ils croyaient avoir l'appui. Cet éloignement a-t-il été causé par les libéraux eux-mêmes, qui auraient oublié ou perdu de vue les problèmes et les aspirations des électeurs? Proviendrait-il plutôt d'un désenchantement des électeurs devant les politiques économiques et sociales du gouvernement? Serait-il un signe encore plus important qui laisserait entrevoir l'entrée en scène d'une nouvelle génération politique dont seraient coupés les libéraux et à laquelle ne répugneraient plus des alliances circonstancielles comme celle qui aurait facilité la victoire de M. Lavoie? Il appartiendra aux libéraux d'en juger, en même temps qu'ils s'interrogeront sur l'efficacité de leur organisation sous la nouvelle direction de M. Marc Lalonde. D'ores et déjà, cependant, leur prétention à être les seuls représentants valables des Québécois sur la scène fédérale n'est plus exempte de fragilité.

Point de vue

L'assurance-maladie: pas de retour en arrière

par MARC LALONDE

On a entendu dire dernièrement que le gouvernement fédéral regrettrait d'avoir introduit l'assurance-santé universelle et désirait faire marche arrière. J'ai aussi vu des rapports mentionnant que l'industrie de l'assurance-santé voulait participer à l'action et se frotter les mains d'avance. Les chiffres de rentabilité relatifs aux recouvrements des primes et au versement des prestations, y compris celles des soins, indiquent assez clairement pourquoi les milieux de l'assurance-santé seraient si désireux d'entrer à nouveau dans ce domaine.

Eh bien! j'ai quelque chose pour eux. Le gouvernement fédéral ne regrette pas d'avoir introduit les programmes universels d'assurance-santé, dont nous pouvons, avec raison, être fiers. Non seulement la situation sanitaire de notre population s'est-elle améliorée, par rapport à celle d'autres pays depuis l'introduction de ces programmes (j'admets toutefois que cela n'est pas entièrement dû à leur existence), mais le rendement, au Canada, a aussi été supérieur à celui d'autres pays qui n'ont pas mis sur pied des programmes universels d'assurance-santé.

Un récent article du journal Financial Times indiquait que l'industrie canadienne de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents a recueilli \$372 700 000 en primes, garantissant toutes sortes d'éventualités, de la perte de revenu à l'assurance dentaire, mais qu'elle a versé \$298 900 000 en indemnités: cela représente un coefficient de recouvrement d'environ \$1.25 pour chaque dollar de prestation versé. Cependant, toujours selon la même source, le coefficient de recouvrement était, en 1973, de \$1.55 pour chaque dollar de prestation versé.

Un récent rapport sur l'industrie de l'assurance-santé des Etats-Unis, qui n'a pas de régime universel d'assurance-santé publique, prétend que l'industrie a recueilli 25.7 milliards de dollars en primes et a versé 21 milliards de dollars en prestations en 1972: cela représente un recouvrement de \$1.22 pour chaque dollar de prestation versé. En 1973, par opposition, 97.7% de chaque dollar fourni par les Canadiens par l'entremise de l'impôt, des primes, etc., ont servi à payer

les prestations d'assurance-hospitalisation et d'assurance de soins médicaux, ce qui représente un recouvrement de moins de \$1.03 pour chaque dollar de prestation versé.

Qu'on me comprenne bien. Je n'accuse pas d'inefficacité l'industrie de l'assurance privée. Celle-ci, toutefois, en raison même de sa nature, et de ce que coûtent la perception des primes, les commissions aux agents et le maintien d'une caisse de réserve, exige effectivement un rapport plus élevé entre cotisations et prestations qu'un régime universel dans lequel l'ensemble de la population est assurée automatiquement. De toute évidence, il n'y a pas de gouvernement responsable qui se permettrait, pour des raisons d'économie des fonds publics de revenir à l'ère de l'assurance privée pour garantir les services essentiels!

On obtient d'autres chiffres révélateurs en comparant le coût des soins au Canada et aux Etats-Unis, entre 1960 et 1973. Jusqu'en 1965, les dépenses canadiennes, dans ce domaine, exprimées en pourcentage du produit national brut, étaient supérieures à celles du pays voisin. En 1971, toutefois, les dépenses s'élevaient, pour ce dernier, à 7.7 pour cent du P.N.B. comparativement à 7.3 pour cent au Canada, et ce, en dépit du fait que le gouvernement avait appliqué, dans l'intervalle, une protection d'assurance universelle sur les soins hospitaliers et médicaux pour toutes les provinces. L'écart s'était élargi, en 1973, les dépenses se maintenant à 7.7 pour cent, chez nos voisins, tandis qu'elles baissaient à 6.9 pour cent chez nous. Il est clair que si les programmes d'assurance universels étaient en cause, les dépenses devraient représenter une partie moins importante du P.N.B. aux Etats-Unis qu'au Canada. C'est le contraire qui, en fait, s'est produit, et l'écart a augmenté. C'est pour maintenir cet avantage que nous agissons comme nous le faisons.

(Extrait d'une allocution prononcée le 7 octobre à Ottawa devant la réunion annuelle de l'Association des Facultés de médecine du Canada et de l'Association des Hôpitaux universitaires et d'enseignement du Canada).

lettres au DEVOIR

Que souhaitent les marchands détaillants ?

MM. le président et le directeur général.

Je lis avec étonnement en page 5-A du Montréal Star du 11 octobre que vous venez de compléter un sondage à l'échelle provinciale auprès des marchands détaillants et que dans une proportion de 86% ces derniers seraient en faveur d'ouvrir leurs établissements jusqu'à 21 h 30 les jeudis et vendredis à condition de les fermer les lundis...

Notre connaissance professionnelle du désir et de l'état d'esprit des détaillants de tous les secteurs nous permet d'affirmer que tous les

individus personnellement engagés dans le détail et les services sont satisfaits de la réglementation existante — le Bill 24 — qui régit les heures d'ouverture, même s'ils déplorent que son application laisse à désirer en certains secteurs comme chez les Pharmaciens Cumberland qui n'ont été transformés en immenses bazars sept jours par semaine.

En prévision de l'assemblée annuelle des directeurs de l'AMD du Canada, Québec Inc., et de la Fédération du détail et des services du Québec, je vous saurais gré de me faire parvenir le rapport détaillé de vos constatations ainsi que des conclusions du sondage dont il est fait état dans le Star.

S'il vous était impossible de m'expédier ces renseignements dans le plus bref délai, j'aimerais que vous me disiez par téléphone — en cas de grève des postes — auprès de qui je pourrais les obtenir le plus tôt possible.

Gilles N. RIVET,
Directeur et administrateur,
AMD du Canada, Québec Inc.,
la Fédération du détail
et des services du Québec,
Montréal, le 11 octobre 1975

Le journalisme ou la vocation d'informer

En moins de trois jours mes conceptions quand au monde du journalisme ont chaviré. Tout y passa: l'information sous ses diverses facettes, l'objectivité, la mise en page, comment écrire un article de journal.

Dans le cadre d'un camp de journalisme, dans les Laurentides, deux journalistes du Journal Le Devoir, MM. Gilles Provost et Jean-Pierre Charbonneau ont été des animateurs des plus élevantes et des plus captivantes.

Grâce à eux j'ai réalisé que le métier de journaliste demandait

de la rigueur à tous les niveaux. Rigueur quant aux propos émis, honnêteté constante, recherche de la vérité, tels sont les devoirs du journaliste.

Faire la lumière sur des situations souvent ambiguës n'est pas toujours facile. Encore moins lorsqu'il s'agit de les regarder avec d'autres yeux que les siens. Demeurer honnête, chercher une vérité qui n'est pas toujours à portée de la main. Ce sont là des impératifs qu'il ne faut pas perdre de vue.

La tâche du journaliste est dure. Il faut informer les gens sur des

événements, sur des sujets souvent complexes, tout cela le plus simplement du monde et avec le moins de mots possible. Tour de force à réaliser. Il faut attirer l'attention du lecteur, lui faire prendre conscience de choses qui lui sont très peu accessibles, et toujours conserver le souci de clarté et de précision.

J'ai vécu des moments inoubliables durant cette fin de semaine. J'espère que d'autres pourront un jour profiter de cette expérience.

Danièle PROULX

CEGEF Bois-de-Boulogne,
Montréal, octobre 1975.

De la publicité trompeuse

Le Ballet National du Canada, Toronto, Ont.

Le dimanche, 28 septembre, ma femme et moi, qu'on appelle Beahar, avec le regret de raccourcir notre fin de semaine à notre chalet d'été, mais nous avions en perspective la joie de voir danser Mikhail Baryshnikov dans le programme de l'après-midi avec deux ballets: Ketentanz et La Sylphide.

Nous arrivons à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts et on nous remet le programme imprimé, pour découvrir, hélas, que l'après-midi du dimanche, Baryshnikov ne danse pas et est remplacé par un autre danseur de la troupe. Donc son remplacement était bien prévu, puisque le programme était imprimé. Et pourtant toute la publicité se faisait autour du danseur étoile Mikhail Baryshnikov.

Exemple: la coupure ci-jointe d'un journal en date du 20 septembre avec la photo du danseur russe et d'une partenaire, Veronica Tennant, et la mention spécifique, le dimanche 28 en matinée et en soirée.

Voilà ce que je me permets de qualifier de publicité trompeuse, et l'erreur ou la fausseté semble bien attribuable à la direction du Ballet National du Canada qui n'a pas révélé aux journalistes que Baryshnikov serait remplacé dans le programme de l'après-midi de dimanche. Nos voisins de fauteuils, à la Place des Arts, étaient venus d'Ottawa spécialement pour Baryshnikov, et que d'autres encore.

Incidentement, l'artiste qui remplaçait Baryshnikov, soit Frank Augustyn a été remplacé à son tour par Sergiu Stefanescu, à cause d'un accident, semble-t-il.

Cela n'empêche que le programme d'ensemble du Ballet National du Canada était de toute beauté, surtout le grand ballet "La Sylphide" qui était vraiment féérique.

Je vous prie de ne pas me répondre que ma lettre est la seule protestation que vous recevrez: c'est là souvent l'épave habituelle que l'on envoie. Il faut bien comprendre que la rédaction d'une lettre de ce genre requiert beaucoup de temps, et même du courage, et qu'il n'est pas toujours facile de regrouper tous les éléments pour établir solidement la preuve. D'ailleurs, la tendance des spectateurs est en général de s'avouer vaincus d'avance... car ce qui est passé est terminé et le mal est déjà fait.

Francois HONE

Montréal, octobre 1975.

On ne vit pas sur la terre, on vit avec la terre

Quatre compagnies, dont au moins trois possèdent à ma connaissance un casier non-judiciaire d'exploiteur-pollueur déjà passablement chargé (il s'agit en l'occurrence de la Dornier, la CIL et l'Alcan) ont déversé 70 tonnes de mercure dans des eaux que nous buvons journellement et dans lesquelles naissent des poissons que nous-mêmes ou nos descendants devront peut-être manger, faute de mieux. Ainsi donc nous voilà désormais menacés non plus seulement dans notre langue et notre culture, non plus seulement par la pollution généralisée qui règne au sein de l'Etat, non plus seulement à travers la mainmise de la pègre capitaliste sur notre économie, mais également dans notre existence même. On nous emprisonne dans le béton et l'acier, on pollue l'air que nous respirons et sans lequel aucune vie n'est possible sur cette planète, on épuise systématiquement et sans remords aucun les ressources naturelles non-renouvelables de la terre, voilà qu'on tue au mercure les poissons qui pourtant constitueraient

sans doute une source de nourriture d'une importance primordiale pour nos enfants. Et que fait-on pour remédier à ces problèmes? Des rapports et encore des rapports!

Les dirigeants des compagnies qui autorisent de tels déversements de polluants notoirement mortels et les subordonnés qui obéissent aveuglément à de telles directives sont ou bien des inconnus ou bien de dangereux criminels: dans un cas comme dans l'autre ces gens doivent être mis hors d'état de nuire, par des moyens légaux si possible, par d'autres moyens si nécessaire.

Car si l'Etat n'ose pas, ce qui est le cas, ce qui est le cas de ce soit pour des raisons d'incurie ou de corruption, agir contre ces criminels, il nous faudra bien alors nous résoudre à des actions illégales pour les éliminer. Je ne suis pas violent, mais il y va de l'avenir de notre planète. Ne nous laissons pas: on ne vit pas sur terre, on vit avec la terre! Et j'ose espérer que je ne suis pas le seul à voir les choses de cette façon.

Claude DROUIN
Québec le 10 octobre 1975

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef

Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint

Nicholas Roy

Directeur de l'information

Jean-François

Treasury Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, intégrée dans les ordres versés à 9120, rue Bayou, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$45 par année ou \$25 A l'étranger, \$50 par année; six mois \$28; trois mois \$16. Éditions du dimanche, \$15 par semaine. Tarif de l'abonnement: verser à domicile par mandat postal ou par chèque. Tarif de l'abonnement: verser à domicile par mandat postal ou par chèque. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0558. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (ligne 1000)

des idées

des événements

des hommes

Les paradoxes de l'inflation

Et si la part des groupes à faibles revenus avait augmenté au lieu de diminuer ...?

Suite à des articles que nous avons déjà publiés dans LE DEVOIR (25 avril 1975 et 12 mai 1975) et à des critiques auxquelles ces articles ont donné lieu (notamment celles de MM. Peter Davisk et Dorval Brunelle), nous voudrions démontrer que les groupes à faibles revenus, et en particulier les groupes syndiqués, reçoivent en période d'inflation, un revenu réel qui croît à un taux accéléré. Ce gain rapide sous forme de revenu réel est habituellement assez substantiel pour provoquer une redistribution du revenu national en faveur de ces groupes.

L'an passé, les groupes organisés à faibles revenus ont obtenu, à cause d'un phénomène convergent d'inflation et de récession, des gains réels qui ont considérablement amélioré leur position dans l'échelle des revenus.

La dernière inflation s'étant accompagnée d'une baisse de la production réelle, l'amélioration obtenue par les groupes à faibles revenus s'est faite aux dépens de la classe moyenne non organisée et des petits investisseurs.

Le revenu et la richesse d'un individu (plus précisément la part d'un individu à la production totale des biens et services) peuvent provenir de plusieurs sources. Les salaires, les rentes, les intérêts, les dons publics et privés, les paiements en nature (c'est-à-dire en biens et services), les changements dans le pouvoir d'achat des actifs et les changements dans les obligations de remboursement des dettes, sont autant d'éléments contribuant à déterminer la part de la production courante qu'une personne ou un groupe est en droit de revendiquer. Les personnes à faibles revenus ont obtenu ces dernières années plus de gains que tout autre groupe dans chacune des catégories que nous venons d'énumérer et que nous allons analyser une à une.

Les salaires ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation chaque année depuis 1967 (voir tableau I). En effet, les syndicats obtiennent du public un plus grand soutien de leurs revendications quand il peut être démontré que l'inflation passée a diminué le pouvoir d'achat des salaires. De plus, les syndicats ont généralement fait preuve de beaucoup plus de militantisme en période d'inflation (remarque dans le tableau 1 comme le temps de travail perdu à cause des grèves augmente avec l'inflation). Durant sept des huit dernières années, le temps perdu en grèves (en journées-hommes) a varié

en correspondance étroite avec le niveau des prix. Les augmentations moyennes de salaires pour les nouvelles conventions collectives ont suivi, ou plutôt dépassé, le niveau des prix durant les huit dernières années sans exception.

Le taux d'adhésion syndicale augmente lui aussi durant une période prolongée d'inflation. Les syndiqués, devenant plus nombreux et mieux organisés, même si initialement leurs revenus relatifs se situaient à un bas niveau, augmentent considérablement leur pouvoir de marchandage par rapport aux personnes qui demeurent inorganisées. Au cours de la dernière décennie, les taux d'adhésion syndicale se sont accrues dans presque toutes les industries (tableau 2). Cette augmentation a été particulièrement rapide dans l'administration publique et les industries de services. Ces industries ont d'ailleurs montré une croissance rapide des salaires et des journées de grèves.

Le militantisme syndical, fort de l'appui du public s'ajoutant à une inflation prolongée provoque à long terme une augmentation de la part du revenu national allant au travail et une diminution de la part revenant aux profits. La part du Revenu National net revenant au travail a augmenté de 62% en 1952 à 71% en 1975, pendant que la part allant aux profits tombait de 16% à 13%. Les statistiques sont là pour montrer que les travailleurs sont favorisés par rapport aux autres groupes.

Non seulement la part des salaires dans le revenu national augmente, mais à long terme, le niveau de vie dont jouissent les salariés s'améliore de façon spectaculaire. Les salaires hebdomadaires moyens, en dollars constants de 1961, sont passés d'environ 70 en 1956 à plus de \$105 en 1974. Le revenu réel personnel disponible annuel par tête (en dollars constants de 1961) a augmenté de \$1,450 à \$2,500 pendant la même période. A cause de la perte de production due à la récession actuelle, le revenu a chuté d'environ \$100 depuis le milieu de 1974.

Les bénéfices marginaux

Les données salariales que nous avons présentées jusqu'ici, bien qu'impressionnantes par l'évolution qu'elles montrent des gains obtenus par les groupes organisés à faibles revenus, sous-estiment ces mêmes gains. Elles ne font pas état du revenu implicite correspondant aux améliorations réelles des conditions de travail, à la diminution

des heures de travail, à l'augmentation de la période de vacances, aux compensations supplémentaires pour les congés de maladie, à l'amélioration des allocations de pensions et autres bénéfices marginaux des employés. La valeur monétaire de tous ces bénéfices a été estimée de façon officieuse à environ \$2,800 par travailleur canadien en 1973, comparativement à \$700 en 1957. De plus, les travailleurs ont obtenu encore plus de protection contre les pertes inflationnistes en recevant des salaires "indexés". De fait, presque 40% de tous les accords salariaux conclus au Canada en 1974 contenaient des clauses d'ajustement, ce qui fait augmenter automatiquement les salaires dans la même proportion que le niveau des prix. Bien qu'il n'existe pas de données canadiennes pour montrer l'importance des avantages sociaux que nous avons mentionnés, ces avantages ont été minutieusement évalués aux Etats-Unis. Ils sont passés de 3% de la rétribution de l'employé en 1929, à 14,4% en 1953 et à 23,9% en 1973, selon les données fournies par le "Federal Reserve System" des Etats-Unis. Entre les années 1963 et 1973, les contributions des employeurs aux programmes privés d'avantages aux employés ont crû à un taux annuel de 12,4%, ce qui est beaucoup plus rapide que la croissance de la production.

Les salaires au Canada et aux USA

Les travailleurs canadiens ont reçu des revenus réels augmentant à des taux supérieurs non seulement à ceux des autres groupes au Canada mais aussi à ceux des travailleurs américains. En fait, l'augmentation rapide des coûts unitaires de la main-d'œuvre au Canada par rapport à ceux de ses principaux partenaires commerciaux va réduire la compétitivité du Canada, dans le commerce international (voir tableau III). En 1965, la rétribution horaire moyenne pour le travail au Canada était de \$2,49, ce qui représentait 68% du taux américain correspondant, tandis que notre production par homme-heure représentait 80% de l'américaine. Le coût de travail unitaire canadien s'élevait donc à 85% du coût aux Etats-Unis pour des produits semblables. Toutefois, en 1974, notre taux de salaire horaire moyen en passant à \$5,64, atteignait 86% du salaire correspondant aux Etats-Unis. Nos coûts de travail unitaire devenaient donc 99% du coût américain.

Il n'est pas nécessaire d'être économiste pour reconnaître que les rentes et les intérêts sont devenus dernièrement une source de revenus bien maigre. La chute des valeurs boursières a amené la porte-feuille du "capitaliste" typique à un niveau inférieur à celui de 1965, et ce en tenant compte des derniers redressements du cours des valeurs.

L'inflation a frappé plus fortement encore les détenteurs d'obligations. La hausse des taux d'intérêt, la baisse des profits des entreprises, ainsi que la diminution de la confiance des investisseurs ont tellement déprimé le marché des obligations, que même les détenteurs d'obligations du gouvernement américain se voient perdre en termes réels 10% par an.

Les rentiers, du moins les petits propriétaires, découvrent que les récents regroupements de locataires ont maintenu à des niveaux très bas les rendements réels des locations.

Les projets en 1974 et 1975

La majeure partie des profits déclarés l'an dernier n'était qu'illusoire. Les profits d'inventaires dus à l'augmentation de la valeur marchande des produits invendus, ne constituent pas un profit réel. Le "profit" disparaît dès que le commerçant remplace au prix du marché ses produits en stock. Les profits d'inventaires, ont constitué l'an dernier, 33% des profits déclarés. En éliminant ces profits d'inventaires, ce qui équivaut à soustraire les effets de l'inflation pour mesurer l'évolution réelle des salaires, il y a eu diminution effective des profits: ceux-ci n'ont pas augmenté du tout en 1974, et ont connu une chute de près de 20% pendant le premier trimestre de 1975. Au cours de la seule année 1974, les profits avant impôt et ajustements d'inventaires ne représentaient que 13% du produit national net comparativement à 14% l'année précédente. Plusieurs économistes prédisent que les profits des sociétés avant impôt ne s'élèveront qu'à cent milliards de dollars en 1975

par
TOM VELK

■ L'économiste Tom Velk, de McGill, a donné ces derniers mois au Devoir des articles sur l'inflation qui ont suscité maintes réactions étonnées. Poursuivant sa démarche, M. Velk présente aujourd'hui des données qui vont, selon lui, à contre-courant de thèses fréquemment entendues dans plusieurs milieux. Il soutient, en somme, que la part de la richesse globale dévolue aux citoyens en temps d'inflation augmente au lieu de diminuer. Et il invoque, à l'appui de sa thèse, des statistiques abondantes.

aux Etats-Unis. Cela n'est qu'une très faible proportion du produit national brut des Etats-Unis, que l'on estime devoir s'élever à 1,7 trillion de dollars.

On ne saurait oublier que les citoyens à faibles revenus reçoivent aussi une certaine part des revenus découlant des profits. Si la baisse des profits a affecté la part du revenu qui va à ces groupes, c'est aussi par le biais des revenus produits par les investissements des fonds de retraite. On doit souligner par contre, que ce facteur n'a pas affecté dans l'immédiat le bien-être des retraités. Plusieurs des grèves que nous avons connues l'an dernier, y compris celles du Montreal Star et des chemins de fer, ont donné lieu à des garanties spéciales en faveur des travailleurs qui touchent par le truchement des prestations de fonds de retraite des revenus d'intérêts et de rentes. Aux Etats-Unis, ce type de protection accordée aux salariés à faibles revenus est encore plus avancé qu'au Canada. Le Congrès des Etats-Unis a récemment approuvé une loi qui protège les bénéficiaires de fonds de retraite contre à peu près tous les risques que doivent normalement porter les investisseurs. On peut s'attendre à la présentation prochaine d'une législation semblable au parlement fédéral.

Par ailleurs, nul n'ignore que l'inflation réduit le pouvoir d'achat de l'épargne. Mais non seulement les pauvres n'épargnent pas, mais ils contractent des dettes, ce qui est l'opposé de l'épargne. Les personnes à faibles revenus dépensent plus que leur revenu annuel, soit en s'endettant, soit en dépensant l'épargne accumulée. Bien entendu, au niveau national, l'épargne nette s'obtient en considérant les groupes à revenus plus élevés. Les riches, eux, ne dépensent qu'une partie de

Les paiements de transfert de 1955 à 1973

Naturellement, les dons publics et privés faits aux citoyens à faibles revenus (on appelle généralement ces dons des paiements de transfert aux individus, y compris les prestations versées sous l'empire du régime de retraite du Canada et du régime de retraite du Québec, représentaient en 1947 30% des revenus totaux des gouvernements. Ce pourcentage s'élevait à 34% en 1955; il avait grimpé à 52% en 1973.

Cela veut dire que les paiements de transfert et les prestations de bien-être représentent aujourd'hui une partie plus importante des budgets de dépenses des gouvernements canadiens que tout autre poste.

En 1947, 1955 et 1973, les paiements de transfert et les prestations de retraite représentaient respectivement 7,6%, 8,1% et 12,3% du revenu personnel total disponible. Cela veut dire qu'un dollar sur huit était versé en guise de supplément de revenu: la plupart de ces prestations étaient faites à des citoyens appartenant à des catégories de revenus faibles.

D'un point de vue politique, ces mesures ont contribué à protéger les pauvres contre les conséquences de l'inflation et du chômage: qu'il s'agisse des prestations versées en vertu des régimes publics de retraite, des prestations d'assurance-chômage, des allocations familiales, des allocations aux étudiants ou des réductions d'impôt, toutes ces mesures ont contribué à améliorer la part du revenu global attribuée aux citoyens à faibles revenus au cours des dernières années. Si l'on veut fouiller davantage cette question, on pourra con-

leurs revenus et épargner donc une partie importante de leurs revenus annuels. Leurs épargnes sont exposées aux risques de l'inflation, alors que les pauvres, endettés, bénéficient de l'inflation qui diminue la valeur réelle de leurs remboursements. Après une période prolongée d'inflation, le coût réel de l'endettement initial est, sinon totalement, du moins en grande partie éliminé.

Ce n'est que pour un revenu familial supérieur à \$8,000 que l'épargne devient positive. Au-dessous de \$7,000, la plupart des familles sont endettées; en d'autres termes, elles dépensent plus qu'elles ne gagnent et donc leur épargne est négative. Les familles à très faibles revenus ont des taux d'épargne négative (ou d'endettement) supé-

rieurs à 100% de leurs revenus. A ce niveau, l'avantage découlant de l'inflation est indiscutable. Le besoin pour la société de pourvoir à la consommation de ces classes endettées fait que l'effet au niveau national de l'épargne privée ne se fait sentir que lorsque l'on considère les familles ayant des revenus annuels supérieurs à \$12,000. De fait, presque 90% du total de l'épargne nationale nette privée provient des familles gagnant plus de \$15,000 par année.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la situation des citoyens à faibles revenus au Canada s'est grandement améliorée au cours des dernières années. La tendance à long terme montre que la part du revenu global allant aux plus démunis a crû de manière subs-

tantielle. Nous sommes totalement en faveur d'une telle évolution. Celle-ci illustre le bon fonctionnement de nos institutions et de la manière de vivre des Canadiens. Naturellement, il reste toujours de la place pour des améliorations de nos conditions de vie, mais nous ne croyons pas que la situation se détériore. Par contre, il existe un domaine, jusqu'à présent délaissé du gouvernement, qui devrait faire l'objet d'une plus grande préoccupation: c'est la situation des pauvres inorganisés, de la classe moyenne et des petits propriétaires. Ces classes de citoyens ont subi l'an dernier, de sérieuses pertes. Si cette situation se prolonge, les risques d'une baisse du taux de croissance du capital et de notre niveau de vie sont grands.

Tableau III

Productivité et coûts du travail dans l'industrie manufacturière

(les montants sont en dollars américains; là où des pourcentages sont utilisés, l'unité américaine sert de base de comparaison)

	Etats-Unis	Can.	France	Allemagne	Italie	Japon	Angleterre
1965							
Rémunération horaire (en %)	100	68	42	37	37	15	36
Production horaire par homme (en %)	100	80	56	68	42	26	33
Coût du travail par unité de production (%)	100	85	74	55	88	57	107
Rémunération horaire (en dollars U.S.)	3.65	2.49	1.52	1.35	1.34	0.54	1.30
1970							
Rémunération horaire	100	75	42	46	43	22	33
Production horaire par homme	100	88	70	79	49	44	35
Coût du travail par unité de production	100	85	60	58	88	51	94
Rémunération horaire	4.96	3.73	2.09	2.26	2.12	1.10	1.65
1973							
Rémunération horaire	100	82	62	75	66	41	42
Production horaire par homme	100	85	70	79	52	49	35
Coût du travail par unité de production	100	96	88	95	126	84	120
Rémunération horaire	5.97	4.91	3.70	4.49	3.93	2.43	2.49
1974							
Rémunération horaire	100	86	61	80	67	46	42
Production horaire par homme	100	87	73	82	53	51	35
Coût du travail par unité de production	100	99	83	99	126	91	122
Rémunération horaire	6.53	5.64	3.96	5.25	4.35	3.01	2.77



Les splendeurs s'étalent de gauche à droite: \$185 et \$65, \$165 et \$45.

Mappins

Des bijoux adorables.
A des prix abordables.

Ne vous laissez pas intimider par le nom: Mappins a des alliances pour tous les goûts, pour toutes les bourses. Un exemple? Pour moins de \$200,00, vous pouvez avoir une magnifique bague à diamants pour dame. Les alliances et les bagues à diamants Mappins: des merveilles d'harmonie pour exprimer votre amour.

Mappins

Quel que soit votre choix

Vous trouverez un magasin Mappins dans les principales villes du Canada
1,000, rue Ste-Catherine, O. Mtl.

Tableau I

Les conventions collectives et l'inflation

Année	Evolution de l'indice des prix à la consommation	Taux annuel d'accroissement des salaires négociés	Temps perdu en raison des grèves, en jours-hommes
1967	3.6	8.3	4.0
1968	4.1	7.9	5.1
1969	4.5	7.7	7.8
1970	3.4	8.5	6.5
1971	2.9	7.8	2.9
1972	4.8	7.9	7.8
1973	7.6	9.8	5.8
1974	10.9	14.2	9.3

Source: Division de l'Economie et de la Recherche, ministère du travail du Canada, Research Bulletin: Wage Developments, Fourth Quarter, 1974, Ottawa, 1975.

Tableau II

L'affiliation syndicale par type d'industrie

Industrie	1962	1972
Toutes les industries	28.6	33.1
Forêts	51.6	50.0
Mines, carrières et pétrole	62.5	65.6
Industrie manufacturière	40.0	43.0
Construction	44.9	58.3
Transports, communication et utilités publiques	59.1	56.8
Commerce	5.0	7.6
Services communautaires, affaires et services personnels	21.3	21.0
Administration publique	21.3	62.9

Source: Statistique Canada et Division de l'Economie et de la Recherche du ministère fédéral du Travail.

TAPIS DE TUNISIE

- Haute-laine, 5 qualités, ou Kilim à poils ras
- Coloris: NATUREL, mono ou polychrome
- Choix de 10 styles: classiques ou contemporains
- Garantis noués à la main par l'Office National d'Artisanat de Tunisie
- Salle de montre à Montréal, ouverte le jeudi seulement

Prendre rendez-vous le jeudi à 844-6614 et tout autre jour à (819) 776-4954 de 9 a.m. à 9 p.m.
ART IMPEX, Hull, P.Q.
Importateur direct

LIBRAIRIE RAFFIN
6722, St-Hubert
Montréal, tél.: 274-2870

Bescherelle
L'art de conjuguer
Dictionnaire de 8000 verbes

éditions
hurtubise hmh
380 ouest
rue Craig
montréal

suites
de la première
page

QUÉBEC

L'on sait déjà que M. Jean-Luc Pépin présidera le bureau de contrôle anti-inflationniste chargé de faire appliquer les restrictions annoncées par M. Trudeau.

Tout en offrant aux provinces d'assurer le respect de ses directives dans l'ensemble du pays, le gouvernement fédéral leur reconnaît la compétence constitutionnelle pour remplir cette tâche dans des secteurs qui relèvent de la juridiction des provinces.

Plutôt que de déléguer ses pouvoirs, le Québec aurait décidé d'exercer toutes les compétences qui sont les siennes, non seulement en matière de loyers, mais dans d'autres également, d'où la nécessité de présenter une loi créant une Commission québécoise de surveillance des prix et des revenus.

A sa réunion d'hier, le conseil des ministres a également révisé les offres salariales que le ministre de la Fonction publique s'approprie à faire aux tables sectorielles de négociations pour les plus de 250.000 employés du secteur public et parapublic. Mais il a été impossible de rejoindre le ministre, M. Oswald Parent, ou une autre personne en autorité, pour savoir à quel moment seront présentées ces offres, qui devaient être dévoilées aujourd'hui même. Leur teneur est également gardée secrète, bien sûr, et rien n'a transpiré à cet égard des discussions ministérielles entre MM. Bourassa, Parent, Raymond Garneau, des Finances, et leurs collègues.

En l'absence de précisions, rappelons que le premier ministre Bourassa a dit clairement que le gouvernement fera sa part pour briser "le cercle vicieux de l'inflation" et que la minute de vérité est arrivée. Cette minute de vérité se traduira sans nul doute par des offres bien en-deçà des demandes salariales des fonctionnaires et assimilés, demandes évaluées à quelque 46%. De la même manière, la norme de \$2.400 définie par Ottawa pour les médecins permettra à M. Bourassa de mener à terme les longues et difficiles négociations avec les médecins omnipraticiens et spécialistes, regroupés en deux fédérations professionnelles.

Pour être conformes au programme fédéral, les offres salariales aux employés du secteur public ne devront pas dépasser une augmentation de 12%, incluant 8% au titre de l'augmentation du coût de la vie, 2% pour la hausse de la richesse collective et 2% pour le rattrapage, comparativement aux 23% réclamés par le Front commun sur ce seul point.

Une exception serait faite toutefois pour les infirmiers et infirmières, dont l'écart de salaire est énorme par rapport à l'Ontario.

Le gouvernement expliquera qu'il doit lui-même payer d'exemple. "Le gouvernement qui ne respectera pas les directives", a dit M. Bourassa dès lundi soir, sera drôlement vulnérable. Nous avons toute

travail

Les employés de garage de Rimouski ont décidé de continuer leur grève en dépit des mesures du gouvernement Trudeau et d'une menace de reprise du travail dans les ateliers de réparations par les cadres des compagnies en cause.

Les négociateurs de la CSN dans le secteur des cegeps achopent actuellement à leur table sectorielle sur les mécanismes d'arbitrage. Les syndicats de l'enseignement veulent pouvoir déposer leurs griefs six mois après l'occurrence des faits, comme le prévoit le code du Travail pour les autres travailleurs du Québec. L'employeur voudrait limiter à 20 jours la période de dépôt des griefs.

Pas question de plus d'accorder aux enseignants une présomption d'innocence qui aurait pour effet de suspendre une décision patronale jusqu'à ce qu'un arbitre ait donné raison ou tort au grief syndical.

WATERGATE

Le Congrès doit pouvoir décider si un président est passible de poursuites

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès devrait décider si un président en exercice peut être passible de poursuites criminelles. Telle est une des conclusions principales du rapport final des services du procureur spécial qui ont enquêté sur les causes et les effets du scandale du Watergate.

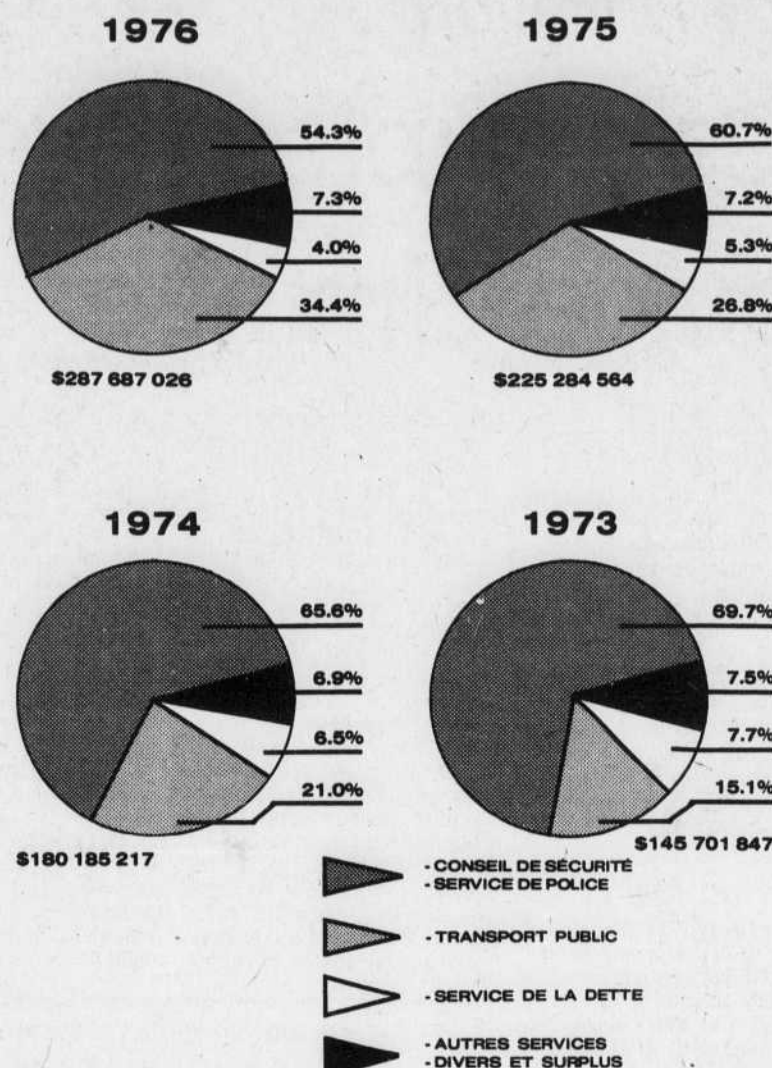
L'Agence centrale de renseignements (CIA), la sûreté fédérale (FBI) et la direction des contributions directes (IRS) devraient formuler par écrit les buts de leurs investigations et les méthodes qu'ils utilisent. C'est là l'une des recommandations du rapport.

Selon ce rapport, une commission nommée par le président devrait être chargée de superviser les activités de renseignements intérieurs de ces trois organismes fédéraux, et rendre publiques dans certains cas ses recommandations.

Le rapport souligne, en outre, que le

DÉPENSES COMPARATIVES

DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA CUM



Depuis les quatre dernières années, le budget de la CUM a pratiquement doublé. La sécurité publique détient toujours la part du lion en ce qui a trait aux dépenses alors que celle du transport en commun ne cesse de s'accroître, à cause de l'augmentation des déficits d'exploitation de la CTCUM et des emprunts pour la construction du métro.

une responsabilité. Il s'agira donc d'expliquer la situation et de faire appel au bon sens de la population.

Ces diverses mesures d'austérité viennent compliquer davantage une situation déjà explosive — ainsi qu'en témoignent les déclarations des leaders syndicaux — et qui risque de se transformer, sinon en automne chaud, du moins en printemps... bouillonnant, au plus fort des négociations du secteur public.

LES PILOTES

contrarie vivement les compagnies aériennes du pays. La société Nordair a fait savoir qu'elle congédiera quiconque parmi ses pilotes participera à cet arrêt de travail. La société Air Canada a signifié à la CALPA son profond désaccord dès l'annonce de la décision du débrayage sur l'ensemble du territoire canadien. Au total, 2.900 pilotes, cotisants de l'Association, sont touchés.

Il se pourrait, indiquait-on hier soir, qu'Air Canada demande aux tribunaux une injonction contre la grève. Déjà, une soixantaine de pilotes francophones de la Compagnie, membres de la CALPA, ont protesté auprès du bureau directeur de leur syndicat contre cette décision. CP

Selon le cartel syndical des affaires sociales, l'instauration de la journée de 12 heures dans les hôpitaux diminuerait la qualité des services. Une étude effectuée en Grande-Bretagne a en effet démontré que le taux d'erreur dans les laboratoires augmentait de 47 pour cent après huit heures de travail.

Les 29 syndiqués du journal "La Voix de l'Est" de Granby et du poste de radio CHEF de la même ville ont tenu une journée d'étude hier pour obtenir de négocier en front commun. L'initiative pourrait se poursuivre aujourd'hui.

La grève de l'amiante n'est pas terminée! Après avoir dit que l'adoption par les syndicats de l'entente de principe intervenue en fin de semaine était chose acquise, les porte-parole de la CSN ont rappelé que les assemblées générales étaient formellement convoquées. Les "résultats" seront annoncés aujourd'hui.

Le rapport recommande par ailleurs qu'à l'avenir, aucune personne ayant joué un rôle actif dans une campagne présidentielle ne soit nommé ministre de la Justice, ou à un poste important dans ce ministère. Cette recommandation s'inspire évidemment du fait que l'un des principaux condamnés de l'affaire du Watergate, M. John Mitchell, avait été successivement ministre de la Justice et président du comité pour la réélection de M. Nixon en 1972.

Congrès devrait effectivement contrôler tout abus de pouvoirs des organismes de renseignements et de police. Les commissions parlementaires d'enquête, qui ont révélé de nombreuses violations de la loi par la CIA et le FBI depuis quelques mois, ont en effet reconnu que, dans les précédentes législatures, les parlementaires ne s'étaient guère acquittés de leur tâche.

Le rapport recommande par ailleurs qu'à l'avenir, aucune personne ayant joué un rôle actif dans une campagne présidentielle ne soit nommé ministre de la Justice, ou à un poste important dans ce ministère. Cette recommandation s'inspire évidemment du fait que l'un des principaux condamnés de l'affaire du Watergate, M. John Mitchell, avait été successivement ministre de la Justice et président du comité pour la réélection de M. Nixon en 1972.

LA CUM

ont diminué en terme de comparaison avec les autres secteurs. On constate aussi une augmentation régulière des dépenses attribuables au transport en commun. Il faut noter que dans ce cas-ci, seulement 18 des 29 municipalités de la CUM font partie du "club du transport en commun".

En ce qui a trait aux revenus, ils viennent de deux sources principales: les subventions gouvernementales, et les taxes foncières imposées par les municipalités membres.

Techniquement, pour les taxes, chaque municipalité verse une quote-part à la CUM en fonction de l'évaluation foncière des propriétés situées sur son territoire, et aussi en fonction des services reçus de la CUM. C'est ainsi que cette année, la taxe foncière était de \$0.85 par \$100 d'évaluation pour les municipalités non desservies par la CTCUM, et de \$1.16 pour celles qui le sont.

Pour les subventions, Québec a versé l'an dernier \$45 millions qui ont servi à diminuer la quote-part des municipalités. Le gouvernement a toutefois l'habitude d'annoncer à la dernière minute, pendant le débat sur le budget qui a lieu du 14 novembre au 5 décembre.

Pour éviter une augmentation trop sensible du taux des taxes, les administrateurs de la CUM comptent à la fois sur la hausse naturelle de la valeur foncière dans chacune des municipalités, et aussi sur la générosité du gouvernement. Compte tenu que l'augmentation de la valeur foncière ne saurait être de plus de 10 pour cent, il faudrait que le gouvernement verse en subventions près de \$50 millions de plus que cette année, soit près de \$95 millions.

A ce sujet, M. Hanigan a affirmé que des négociations auront lieu au cours des prochaines semaines avec Québec, mais il s'est montré somme toute peu optimiste quant à la générosité du gouvernement tout en n'écartant pas la possibilité de voir quand même Québec augmenter ses subventions. Il faut rappeler que le ministre des Finances a récemment mis les municipalités en garde contre un recours abusif à l'aide gouvernementale.

Parlant des emprunts que la CUM devra faire l'an prochain, M. Hanigan a réitéré que la situation financière de la CUM demeure toujours bonne. Uniquement pour le métro, la CUM devra emprunter l'an prochain \$241 millions. Et à ce sujet, le président de l'exécutif de la CUM a insisté sur la nécessité d'obtenir de la part de Québec une aide statutaire pour le transport collectif.

DISCRIMINATION

Suite de la page 3

minée d'ici la fin de mars, peut-être même à la fin de 1975. "Le gouvernement, a souligné M. Lalonde, est convaincu que les compagnies avec lesquelles il traite devraient agir de façon à offrir un traitement et des possibilités d'emploi égales à leurs employés féminins" sinon,

Le cinquante cents...

Un groupe d'étudiants trouble la séance du conseil de la CUM

par Pierre O'Neill

La réunion des membres du conseil de la Communauté urbaine de Montréal a été marquée hier de manifestations qui ont amené l'intervention de la police.

Au moment où les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal se préparaient à entreprendre un nouveau débat sur la gratuité du transport en commun, quelque deux cents étudiants armés de pancartes manifestaient sur la rue Notre-Dame en face de l'Hôtel de ville de

L'occupation continue en sociologie à l'UdM

Les étudiants de sociologie ont décidé de poursuivre leur occupation du département alors que divers appuis leur proviennent.

Cette décision, prise par la grande majorité des étudiants en assemblée générale, se situe au lendemain de la menace d'annulation de la session que leur avait signifiée le doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, M. René J. Lévesque.

Les étudiants d'anthropologie ont eux aussi débrayé afin d'appuyer les revendications pédagogiques de leurs confrères de sociologie et plusieurs organismes dont l'Association nationale des étudiants

la météo

Une perturbation située sur les grands lacs poursuivra sa course pour atteindre le Nouveau Brunswick. Le dégelage se fera plus tard en journée.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau; Dégelage partiel. Maximum 6 à 8. Aperçu pour vendredi; passages nuageux.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, de la Haute-Mauricie; Dégelage partiel. Maximum 3 à 10. Aperçu pour vendredi; passages nuageux.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est; D'abord nuageux, suivi d'un dégelage en cours de journée. Maximum 11 à 13. Aperçu pour vendredi; passages nuageux.

Régions de Québec, Trois-Rivières, du Lac St-Jean; Pluôt nuageux. Maximum 10 à 12. Aperçu pour vendredi; passages nuageux.

Régions de Rimouski, de Sept-Îles, de Baie-Comeau, de la Gaspésie; Averses en matinée pour Rimouski et la Gaspésie principalement. Maximum 6 à 8. Aperçu pour vendredi, plutôt nuageux.

peut-on en déduire, elles se verraient retirer ces contrats.

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration enjoindra dorénavant ses fonctionnaires d'informer les employés du secteur privé avec lesquels ils viennent en contact des programmes et activités gouvernementales destinés à favoriser l'égalité de l'emploi pour la femme.

Le Bureau de la main-d'œuvre féminine au ministère du Travail étendra son programme à la prestation d'un service consultatif aux industries privées et aux sociétés de la Couronne qui demandent conseil sur des programmes d'action pour améliorer la situation de leurs employés féminins.

Les initiatives gouvernementales ne peuvent être fructueuses que si nous travaillons de pair avec le secteur privé, a ajouté M. Lalonde qui a déclaré à son auditoire, à la fin de cette rencontre: "Nous ne vous donnons pas des ordres, mais il s'agit de mises en garde et de suggestions... nous partageons l'objectif et la responsabilité de veiller à ce que soient mis en application les principes de l'égalité".

Une des participantes à la table ronde sur des expériences en cours dans certaines entreprises pour le développement maximal des ressources de la main-d'œuvre féminine, Mme Barbara Boyle Sullivan, une Américaine, a de son côté, fait la mise au point suivante: "Il est essentiel pour vous, messieurs, de créer aujourd'hui, dans vos différents secteurs d'activités, des programmes pour assurer l'égalité des chances... il est plus facile de le faire soi-même que d'être forcé de le faire par des lois... vous y perdriez vos prérogatives. L'expérience, chez nous, l'a montré".

Comment tout cela a-t-il été accueilli? Il est sans doute encore trop tôt pour le savoir, mais quelques chefs d'entreprises qui n'avaient jamais pris trop au sérieux toutes ces questions, nous ont dit qu'il y avait sûrement là matière à réflexion. Pour d'autres, il ne semblait s'agir que de vagues menaces ou en tout cas de problèmes de moindre importance. Très pris par "leurs affaires", plus de la moitié de ces présidents et vice-présidents d'industries et de compagnies qui avaient sans doute d'autres chats à fouetter avaient déjà quitté le Centre de conférences du gouvernement bien avant la fin des délibérations.

LA THÈSE WARREN

caine dans l'affaire de Chypre, en juillet 1974.

Cependant, devant les employés de l'ambassade américaine à Ottawa, M. Kissinger a juré de protéger "le caractère non-politique des services de politique étrangère" des enquêtes parlementaires touchant aux recommandations émises par des employés subalternes dans leurs rapports sur des crises internationales. "Le professionnalisme et la nature non-politique des services de politique étrangère doivent être préservés", a-t-il affirmé.

En fin de soirée à l'intérieur, alors que les représentants du RCM étaient parvenus à relancer le débat sur la hausse de tarifs, les jeunes contestataires, qui avaient pris place dans les galeries réservées au public, furent maintenant rappelés à l'ordre par le maire Drapeau avant d'être finalement repoussés hors de la salle aux cris scandés de "Le cinquante cents, on ne le prend pas". C'est le maire de Longueuil, M. Marcel

de Québec (ANEQ) et l'assemblée générale des étudiants de sciences sociales ont promis un appui ferme si la session était annulée. L'ANEQ a aussi remis la somme de \$400, au comité exécutif provisoire des étudiants de sociologie. Les cégeps Saint-Laurent, Edouard-Montpetit et Maisonneuve ont déjà voté un appui formel pour les actions à entreprendre. Les étudiants de plusieurs autres départements universitaires et cégeps boycottent ces cours ou tiendront bientôt des assemblées générales pour étudier la forme que pourrait prendre leur appui.

Au-delà de la demande de supprimer les cours magistraux pour les remplacer par des travaux-recherches thématiques, c'est tout le système et l'idéologie de l'Université qui est remis en question par les étudiants en sociologie.

Ils considèrent que la reconnaissance de leur projet semait un précédent qui ouvrirait la porte aux autres étudiants qui voudraient aussi rejeter le rapport traditionnel enseignant-enseigné pour adopter une formule d'apprentissage dans laquelle ils ne seraient pas aussi passifs.

Le comité exécutif provisoire des étudiants de sociologie affirme que la menace d'annuler la session est une tactique répressive courante; il ne croit pas que l'Université puisse assumer les pertes de revenu (\$58,700) qu'une telle annulation entraînerait.

Les organisateurs de l'occupation croient reconnaître certains signes de fléchissement surtout du côté des professeurs et affirment que la poursuite de l'occupation est essentielle pour que leurs négociations avec l'administration débouchent.

L'assemblée générale des étudiants de sociologie se poursuivra aujourd'hui et seulement une délégation les représentera à la manifestation étudiante contre la loi 22. L'assemblée devra réétudier la stratégie à poursuivre au cours des prochains jours.

16 octobre

par la Presse Canadienne

Il y a 31 ans aujourd'hui — le 16 octobre 1944 — le patrouilleur Saint-Roch, de la Gendarmerie royale, jeta l'ancre dans le port de Vancouver au terme d'un voyage de 86 jours depuis Halifax par le Passage du Nord-Ouest. Le Saint-Roch est le seul navire à avoir franchi le Passage du Nord-Ouest dans les deux sens. En 1940, il avait quitté Vancouver le 23 juin et le navire était demeuré bloqué durant deux hivers dans les glaces de l'Arctique.

1970 — M. Anwar el Sadate devient président de l'Égypte après la mort de colonel Nasser.

1969 — Les États-Unis rejettent une proposition communiste visant à engager des pourparlers de paix sur le Vietnam en excluant le gouvernement de Saïgon.

1964 — La Chine affirme avoir expérimenté sa première bombe atomique — M. Harold Wilson, chef du parti Travailliste britannique, devient premier ministre. M. Alexei Kossyguine, nouveau président du conseil des ministres, forme son gouvernement après le renvoi de M. Nikita Khrouchtchev.

1962 — Cessez-le-feu au Congo.

1951 — Assassinat du premier ministre pakistanais Ali Khan.

1949 — Fin de la guerre civile en Grèce.

1942 — Un ouragan fait 11.000 morts au Bengale indien.

1941 — Les troupes allemandes s'emparent de la ville russe d'Odesa.

1916 — Les forces alliées occupent Athènes.

1840 — La Nouvelle-Zélande devient une colonie britannique.

1834 — Le Parlement britannique de Westminster est ravagé par un incendie.

1815 — Napoléon débarque en exil à l'île de Sainte-Hélène.

1813 — Les troupes napoléoniennes sont battues à Leipzig et doivent battre en retraite.

1793 — Exécution de la reine Marie-Antoinette.

MASSUE-MONAT

Suite de la page 3

La défense a fait à ce jour plusieurs admissions et dispense neuf témoins convoqués hier de comparaître; huit des personnes ainsi assignées avaient rencontré le dentiste, en quête d'un emploi, sans requérir de soins dentaires. On leur avait quand même demandé de passer au sous-sol pour une radiographie de la bouche.

A noter que, ce 10 septembre, quand la Régie et ses enquêteurs se présentèrent de façon impromptue au bureau du dentiste Monat, une entrevue du même type se déroulait simultanément dans un autre bureau de professionnel de la santé, de sorte que les deux "enquêtes" n'aient pas le temps de communiquer entre eux. Trois jours après l'entrevue, il y avait perquisition chez le Dr Monat et l'on y saisit les dossiers qui ont étayé la preuve de la poursuite.

Robida, qui avait involontairement fourni prétexte aux conseillers du RCM de reprendre cette discussion sur la gratuité du transport en commun. La proposition qu'il avait soumise visait à demander aux gouvernements fédéral et provincial de réviser leur politique de financement du transport en commun de sorte à en partager le coût avec les municipalités.

L'amendement que le RCM a vainement tenté de faire adopter proposait que la Commission de transport de la CUM revise les tarifs du transport en commun pour les geler au niveau existant avant la mise en vigueur des nouveaux tarifs du 12 octobre. Le RCM suggérerait encore d'instaurer, sur le territoire de la CUM, pour fins de partage plus équitable du financement de la gratuité progressive du transport en commun, un impôt progressif sur le revenu des corporations et un impôt progressif sur le revenu des particuliers.

Plus tôt dans la soirée, les conseillers du RCM avaient tenté de bloquer un avis d'expropriation évaluée à moins de \$100.000, d'une station de pompage et d'un bassin de rétention des eaux d'égout, d'un certain emplacement situé au sud de l'autoroute des Laurentides aux limites des villes de Montréal et St-Laurent. Le RCM trouvait "scandaleux" que l'exécutif de la CUM demande l'autorisation d'une dépense de \$374.000 en vue d'expropriation évaluée moins de \$100.000.

DÉCÈS

COTÉ Eva. A Lévis, le 11 octobre 1975 à l'âge de 90 ans, est décédée, Dame Eva Turgeon, épouse de feu J.C. Côté, demeurant à 362 St-Laurent, Lévis. Elle laisse son fils Dom Claude Marie Côté, bédicatin, ses neveux et nièces: son Excellence et Mme Ernest Côté, ambassadeur du Canada en Finlande, M. Emery Pelletier et M. et Mme C. Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 octobre. Le convoi funèbre partira du 362 rue St-Laurent, Lévis à 9 heures 15, pour se rendre à l'église St-Romuald où le service sera célébré à 9:30 heures, suivi d'un libéra à Beaumont, Cte Bellechasse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir offrandes de messes à l'abbaye St-Benoit du Lac. Direction: Gilbert & Turgeon Ltée.

CLERMONT, Raymond. A Montréal, à la suite d'une longue maladie, le 14 octobre 1975, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jeanne Jeanne Clermont, née Raymond Pinsonneault. Elle laisse dans le deuil son fils Michel (époux de Monick Côté). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, 3860, Boul. Décarie, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



La voiture accidentée au carrefour non-gardé par le Secret Service, après le passage du président Ford à Hartford. (Téléphoto AP)

Le cortège de Ford brûle un feu rouge et emboutit une voiture : pas de victimes

HARTFORD (par Reuter et AFP) — Un automobiliste de 19 ans, James Salamites, de Meriden (Connecticut), a accidentellement percuté la voiture blindée de M. Gerald Ford, au moment où le président américain se rendait, mardi soir, à l'aéroport de Hartford après avoir prononcé un discours: le carrefour n'était pas gardé.

Un porte-parole de la police locale a déclaré hier que le conducteur ne serait pas poursuivi car son véhicule, à bord duquel se trouvaient quatre autres jeunes gens, s'était engagé dans le carrefour au moment où les feux étaient au vert. On avait d'abord cru qu'il avait ignoré l'ordre d'un policier lui intimant de s'arrêter.

En fait, comme cela se produit souvent, le cortège présidentiel n'avait pas respecté le feu rouge, poursuivant sa

route à toute allure et, contrairement à la procédure normalement utilisée en cas de déplacement présidentiel, aucun policier n'était stationné au carrefour.

Cette carence policière risque de mettre une nouvelle fois en question la manière dont est organisée la protection du président des États-Unis, lequel a été l'objet de deux tentatives d'assassinat le mois dernier.

On ne s'explique pas en effet comment une voiture privée a pu parvenir aussi près de la limousine présidentielle en dépit des mesures de sécurité renforcées décidées depuis.

Au moment où M. Ford embarquait à bord de son avion à destination de Washington, les journalistes lui ont demandé s'il avait été ébranlé par cet incident. "Non, je me sens bien", a-t-il répondu. Un de ses collaborateurs a indiqué que le

chef de la Maison-Blanche avait vu le véhicule arriver et qu'il s'était instinctivement préparé à la collision.

L'aile gauche et le côté droit de la limousine présidentielle ont été endommagés dans l'accident. M. Frederick Biebel, président du Parti républicain de l'état du Connecticut, qui se trouvait aux côtés de M. Ford, a été légèrement blessé à une main.

"Cela a été simplement un malheureux incident et je suis très heureux que personne, y compris le président, n'a été blessé", a déclaré James Salamites, le conducteur de la voiture qui a heurté celle du président Ford.

Salamites qui, sur sa demande, a pris un alcoolisme après l'accident, a déclaré qu'il s'était engagé dans le carrefour le feu étant au vert.

Papadopoulos risque la peine de mort au procès de Polytechnique

ATHENES (Reuter) — Le procès de trente-trois personnes accusées d'avoir été responsables du sang répandu lors des émeutes de l'Ecole polytechnique d'Athènes, qui avaient fait, en novembre 1973, trente-quatre morts et plus d'un millier de blessés, s'ouvre aujourd'hui à la prison Korydallos, près du Pirée, où sont détenus les accusés. Le choix du lieu répond à des impératifs de sécurité.

Au premier rang des accusés figure l'ancien président Georges Papadopoulos. Parmi les autres, on compte notamment son propre frère, M. Charalambos Papadopoulos, à l'époque secrétaire général du ministère de l'Ordre public, sept généraux en retraite, l'ancien ministre de la défense, M. Nicholas Efessios, l'ancien chef de la police militaire, le général Ioannides, et plusieurs commissaires de police. Sont retenues contre eux diverses charges dont celles d'homicide, de tentative d'homicide et de détention illégale.

Une centaine de témoins, notamment des personnalités politiques et des officiers supérieurs, viendront témoigner à la barre au fil des audiences qui se prolongeront probablement pendant plusieurs se-

maines. L'ancien chef de l'Etat et plusieurs autres accusés sont passibles de la peine de mort, s'ils sont reconnus coupables. M. Papadopoulos a déjà été condamné une première fois à la peine capitale pour sa participation au coup d'Etat d'avril 1967, mais le gouvernement de M. Karamanlis avait commué cette peine.

Etabli au terme de plusieurs mois d'enquête, l'acte d'accusation indique que les troubles de l'Ecole polytechnique ont été déclenchés par l'intervention de l'armée sur le campus, où s'étaient retranchés cinq milliers d'étudiants.

Il précise que, en sa qualité de président de la république, M. Papadopoulos a fait appel à l'armée pour mater, par la force des armes, des étudiants non armés, à la suite de l'incapacité de la police à faire face à la situation. Cette intervention armée est à l'origine de la violence, selon l'acte d'accusation, qui précise que le général Demetrios Ioannides, instigateur du coup d'Etat qui devait renverser M. Papadopoulos quelques jours plus tard, avait ordonné aux militaires de tuer des étudiants, afin de faciliter le putsch

qu'il préparait. L'ancien chef de la police militaire, a déjà été condamné en août dernier à la détention à perpétuité pour sa participation au coup d'Etat de 1967.

Parmi les trente-trois accusés figure par ailleurs l'officier qui était aux commandes du char ayant abattu les grilles du campus de l'Ecole polytechnique, y permettant ainsi l'irruption de l'armée. Selon l'acte d'accusation, il était conscient que son action pourrait tuer les étudiants qui étaient perchés sur ces grilles pour défendre l'entrée du campus.

Certains accusés répondent de l'exécution directe de meurtres tandis que d'autres, tels MM. Papadopoulos et Ioannides, en sont considérés comme les instigateurs moraux. C'est d'ailleurs ce qui leur fait encourir la peine de mort.

Le sionisme est-il un racisme?

NATIONS UNIES (AFP) — Une des controverses politiques les plus importantes qui se soient produites aux Nations unies depuis bien des années se déroule depuis une dizaine de jours dans les couloirs de la commission sociale de l'Assemblée générale sur une initiative prise par Cuba et un certain nombre de pays arabes visant à faire proclamer, sous une forme encore à déterminer, que le sionisme et le racisme devaient être condamnés ensemble, l'un étant une forme de l'autre.

Au stade actuel, le succès de cette initiative dépend de l'appui que les délégations africaines lui donneront ou lui refuseront. Le dilemme ou elles se trouvent placées s'alourdit encore du fait que les neuf pays de la Communauté européenne et les Etats-Unis ont fait connaître que, non seulement ils voteraient contre tout texte établissant une équivalence entre le racisme et le sionisme, mais refuseraient leur soutien à une résolution en faveur de la décennie contre la discrimination raciale si un tel texte était présenté à la commission, que ce soit sous forme d'amendement à la résolution précitée ou sous forme d'un projet autonome.

En somme, les délégations africaines, par l'initiative cubano-arabe, se sont trouvées placées devant un choix difficile et gênant entre leur amitié politique avec certains pays arabes et le danger de voir perdre une possibilité concrète d'obtenir l'appui européen et américain dans la lutte contre l'apartheid et, tout particulièrement, dans un nouveau recours au Conseil de sécurité contre le racisme érigé en doctrine gouvernementale de l'Afrique australe blanche.

Nixon et Johnson recevaient des rapports secrets sur la vie privée d'adversaires

WASHINGTON (New York Times News Service) — Les présidents Richard Nixon et Lyndon Johnson recevaient des rapports confidentiels rédigés à leur usage par l'Agence nationale de sécurité des Etats-Unis sur la vie privée d'Américains fort connus.

Ces rapports étaient le résultat de filatures réalisées grâce à des engins de surveillance électroniques.

La nouvelle est révélée de sources officielles à Washington.

A en croire ces dernières, les rapports en question ne portaient guère sur des problèmes ayant trait à la sécurité des Etats-Unis et ce n'est pas par les voies normales des services de renseignements que ces rapports ont été adressés à Richard Nixon ou à Lyndon Johnson: c'est l'Agence nationale de sécurité des Etats-Unis qui avait pris l'habitude de les adresser directement aux deux chefs de l'Exécutif américain. Sur les enveloppes contenant les rapports, l'inscription suivante: "Pour la Maison-Blanche uniquement", afin que des regards indiscrets ne se posent sur les documents.

Les commissions du Sénat et de la Chambre des représentants chargées d'enquêter sur les activités des services d'espionnage et de contre-espionnage des Etats-Unis sont au courant de l'existence de ces rapports.

Les membres des commissions en question ont décidé d'ouvrir des investigations sur ce problème, partant du principe qu'il s'est peut-être agi en l'occurrence de pratiques que reproche la loi car la vie privée de ressortissants américains n'a pas été respectée.

Un porte-parole de l'Agence nationale de sécurité des Etats-Unis, interrogé à ce propos, n'a voulu faire aucun commentaire: il est de tradition, en effet, pour les officiels de cet organisme, de se réfugier dans un silence prudent chaque fois qu'éclate une affaire délicate.

Voici des exemples de ce que contenaient les rapports: un jour, le président Johnson apprit, en lisant un de ces rapports, qu'un groupe d'hommes d'affaires du Texas qui négociaient dans le Moyen-Orient avaient affirmé devant leurs interlocuteurs qu'ils connaissaient très bien l'hôte de la Maison-Blanche. But: remporter le marché. Il faudrait rappeler, à ce propos, que Lyndon Johnson était, lui aussi, originaire du Texas.

Autre exemple: dans un autre rapport adressé à Johnson, il était question de la vie que menait le sénateur Robert Kennedy (son adversaire politique numéro un) dans des établissements de nuit de Paris, renseignements dus à des services d'espionnage U.S....

Torture "bestiale" et torture "classique"

Un groupe de la commission des Droits rentre "dégoûté" du Chili

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Un rapport faisant état de tortures bestiales a été rendu public hier par un groupe de travail, chargé par la commission des droits de l'homme de l'ONU, d'examiner le sort des prisonniers politiques au Chili.

Préside par M. G.A. Allana (Pakistan), le groupe souligne le "profond dégoût" que lui inspire la nature des sévices pratiqués contre des détenus politiques.

Se basant sur les dépositions de témoins et de victimes de la répression politique au Chili, le groupe affirme que des supplices ont été contraints de manger leurs excréments, des femmes ont été violées par des chiens spécialement dressés ou suppliciées par l'introduction de souris dans le sexe.

A ces sévices s'ajoutaient des méthodes plus "classiques" telles que les électrodes et les drogues.

En outre, les principes proclamés par la déclaration universelle des droits de l'homme ne sont pas appliqués au Chili en ce qui concerne les droits civils et politiques, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de conscience et le droit à une vie privée.

C'est ce que conclut le rapport sur le Chili présenté à M. Kurt Waldheim en vue de sa transmission à l'Assemblée Générale, par le groupe de travail spécial de cinq membres chargé par une résolution du 27 février 1974 de la commission des droits de l'homme d'enquêter sur la situation au Chili.

Le gouvernement de Santiago a refusé

au groupe de travail l'accès du Chili, mais il a reçu de nombreuses communications écrites, ainsi que des dépositions orales de personnalités chiliennes, certaines d'entre elles venues de Santiago à Genève pour se faire entendre.

Le rapport souligne que "les citoyens chiliens n'ont pas la possibilité d'exercer leur droit de prendre part à la conduite des affaires publiques de leur pays", qu'ils ne peuvent voter et que finalement "seules peuvent s'exprimer les personnes qui font corps avec le gouvernement militaire". Le document note également que "tous les moyens d'information faisaient l'objet d'un contrôle rigoureux, la règle étant qu'ils pouvaient uniquement publier des informations et idées conformes à celles des autorités".

MONTROSE

ESCOMPTE EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNEE

VENTE DE DISQUES

VALABLE JUSQU'AU 25 OCTOBRE



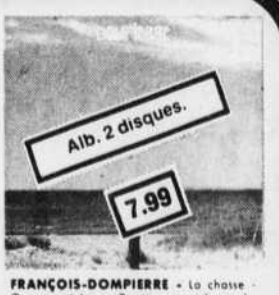
SPAM-67-364 - BIMBO JET - El Bimbo - La Balanza - Prix sugg. 7.29



PHILIPS 6325-242 - FELIX LECLERC - On ne vit pas sans se dire adieu - Romantico - L'Amour oublie le temps - Un jour on dit je t'aime - Un million d'enfants - Mon homme - Prix sugg. 7.29



SKAO 70037 - BEAU DOMAGE - Ou Est Passée La Nostalgie - Le Blues D'La Mer - Rappelle - Aux Danc' Cousins - Amère Pas Ta Gang - Motel "Mon Repas" - J'ai Oublié le Jour - Bon Débaras - Heureusement Qu'il Y A La Nuit - Un Incident à Bois Des Filles - Prix sugg. 7.29



FRANÇOIS-DOMPERRE - La chaise - Ouverture éclaire - Ragtime pour plus tard - Le chant du saule d'hiver - etc. etc. Barclay 80212-80213 - Prix sugg. 9.98



SMAS 11419 - VENUS & MARS - Le Nouveau Paul McCartney - Prix sugg. 7.29



2490-128 - MIREILLE MATHIEU - On ne vit pas sans se dire adieu - Romantico - L'Amour oublie le temps - Un jour on dit je t'aime - Un million d'enfants - Mon homme - Prix sugg. 7.98



ANDRÉ GAGNON - Projection - Les Forçats de St-Maurice - Columbia - PS 90159 - Prix sugg. 6.99

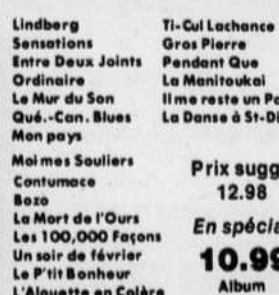


ST 70 034 - BEAU DOMAGE - Tous les palmiers - La pichia, harmonie du soir à Châteauguay - Un ange gardien - Montréal - Prix sugg. 7.29

Vigneault, Leclerc, Charlebois, à la Superfrancofête



Lindberg - Sensations - Entre Deux Joints - Ordinaire - Le Mur du Son - Qué.-Can. Blues - Mon pays - Moins Souliers - Contumace - Bazo - Le Mort de l'Ours - Les 100,000 Farcas - Un soir de février - Le P'tit Bonheur - L'Alouette en Colère - Prix sugg. 12.98



Ti-Cul Lachance - Gros Pierre - Pendant Que La Montreclou - Il me reste un Pays - La Danse à St-Dion - Prix sugg. 10.99



3162 EST, rue BÉLANGER, MONTRÉAL 408

Rémy Martin est plus cher qu'un simple cognac. Que vaut un ami?



Rémy Martin Fine Champagne Cognac



Le général Fabiao entouré des soldats rebelles de Porto.

(Téléphoto AP)

Soldats et extrême-gauche poursuivent leur offensive contre l'amiral Azevedo

LISBONNE (Reuter) — Les derniers mutins qui occupaient la caserne du régiment d'artillerie lourde de Porto (RASP) pour empêcher la dissolution du régiment local de train par le général Veloso, commandant de la région militaire nord, ont évacué les lieux hier en milieu de matinée, forts des assurances qui leur avaient été fournies par le chef d'état-major général, le général Carlos Fabiao.

Venu la veille de Lisbonne pour régler personnellement la mutinerie, le général Fabiao a promis aux soldats rebelles que le régiment de train serait reconverti en une unité de combat, baptisée "détachement du 25 avril", qui sera "garante de la révolution" que l'armée a mise en branle ce jour de 1974.

C'est sous les acclamations des militants d'extrême-gauche qui campaient devant la caserne depuis le début de l'occupation que les rebelles ont quitté le RASP, où flottait encore le drapeau rouge, "symbole", selon une sentinelle, "de l'union et de la lutte de tous les soldats avec les travailleurs opprimés".

Les concessions faites aux mutins pour qu'ils cessent leur insubordination contrecarrent les tentatives du gouvernement de l'amiral Jose Pinheiro de Azevedo pour rétablir la discipline dans l'armée. C'était, en effet, du fait de l'insubordination de certains de ses éléments, que le général Veloso voulait dissoudre le ré-

giment de train de Porto, qu'il avait fait occuper par des troupes fidèles.

Le général Fabiao a annoncé qu'il allait ordonner une enquête sur l'ensemble de ces événements et que quiconque s'était rendu coupable d'infractions serait puni. Les rebelles paraissent éprouver quelque soupçon quant à la matérialisation des promesses qui leur ont été faites. Ils ont demandé que les résultats de l'enquête soient connus avant la réunion qu'ils ont décidé de tenir vendredi en huit pour examiner si les engagements du chef d'état-major ont été respectés.

De source militaire à Porto, on indique que le commandement régional est mécontent d'un arrangement conclu sans son concours alors qu'il s'efforçait de restaurer la discipline dans les unités de son ressort.

Fortes des concessions qu'elle a obtenues, l'extrême-gauche ne désarme pas. A Porto, la ligue communiste internationaliste (trotskiste), dont la permanence avait été secouée dans la journée par l'explosion d'une bombe, a imputé hier cet attentat à "des bandes réactionnaires au service du capital", opérant sous la protection du général Veloso.

La LCI appelle soldats et travailleurs à faire échec à la manifestation prévue samedi prochain à Porto par "les fascistes" du centre démocratique et social (CDS), formation de centre-droite.

Les deux nuits d'émeutes connues ces

PARIS (Reuter et AFP) — Un compromis en trois points, proposé par la délégation américaine aux travaux préparatoires à la conférence sur la coopération économique internationale a débouqué ces travaux.

Le compromis intervenu entre pays industrialisés et pays en voie de développement sur le dialogue Nord-Sud comprend trois grandes parties:

1) Une description brève des travaux de la réunion et une interprétation du "consensus", document de base des travaux de la réunion;

2) une déclaration indiquant que certaines délégations ont suggéré des thèmes qui pourraient être discutés dans les différentes commissions (énergie, matières premières, développement et questions financières);

3) liste des questions; on apprend de source indienne, qu'il y aurait deux documents qui seraient ajoutés en annexe de

la déclaration finale. L'un serait présenté par les sept pays du tiers monde sur la base d'un document de travail rédigé par l'Algérie et l'Iran. L'autre serait le texte américain comprenant une liste de sujets que Washington voudrait voir soulevés au sein des 4 commissions.

Le document final comprendra également la liste des organisations internationales qui seront invitées, en tant qu'observateurs, au dialogue, précise-t-on de source indienne.

L'organisation des Nations unies serait le seul observateur admis à la conférence plénière du mois de décembre. Les Nations unies figureraient également parmi les observateurs permanents invités dans les quatre commissions. Y seraient également représentés, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), le Fonds monétaire international (F.M.I.) et la Banque mondiale, ainsi que quelques autres agences spécialisées.

La délégation américaine a demandé que soit annexée à la déclaration finale une liste des sujets qu'elle souhaite voir traiter.

■ Commission pour l'énergie: les prix du pétrole, et leur relation vis-à-vis de la demande à long terme ainsi que la sécurité des approvisionnements à long terme. Coopération entre les pays développés et les pays en voie de développement pour accroître les approvisionnements d'énergie.

Le budget de la CEE vivement critiqué

STRASBOURG (Reuter) — Le projet du budget 1976 de la Communauté économique européenne a été vivement et généralement critiqué hier par les députés réunis au Parlement européen de Strasbourg.

M. Mariano Rumor, ministre italien des Affaires étrangères, chargé de présenter ce projet en sa qualité de président en exercice du Conseil des ministres de la CEE, a été exposé au mécontentement des députés qui n'ont pas hésité à se servir de mots tels qu'"incompétence", "irresponsable", "mince", "avare" et "hypocrite".

Le leitmotiv des nombreuses interventions n'a guère varié: les députés reprochent aux Neuf d'avoir réduit les dépenses communautaires dans des domaines mal choisis. Ils s'insurgent contre le fait que les domaines du développement régional, de l'assistance sociale et de l'aide au développement aient été privés de ressources alors que l'aide a été retranchée du fonds agricole massif de la Communauté.

Le conseil des ministres a décidé le mois dernier de réduire de 8,059 à 7,460 milliards d'unités de compte le projet de budget soumis par la commission européenne au moyen de coupes dans les domaines du développement régional, de l'assistance sociale, de l'aide au développement et de la recherche.

M. Rumor avait prévu ces critiques. En présentant le projet de budget, il a en effet déclaré qu'il s'agissait d'un compromis n'étant guère de nature à satisfaire les députés.

derniers jours par la ville avaient coïncidé avec les manifestations qu'y avaient organisées deux autres formations dénonçant par l'extrême-gauche, les partis socialistes et populaires-démocrates.

Par ailleurs, l'organisation gauchiste militaire "Soldats unis vaincront" (SUV) qui avait soutenu la mutinerie du RASP, organisait hier soir, dans le sillage de ce qu'elle considère comme la victoire obtenue à Porto, une manifestation dans l'agglomération septentrionale d'Evora. Elle appelle, elle aussi, soldats et travailleurs à y manifester "contre la réaction et pour la marche de la révolution," dans "une lutte commune, la lutte du peuple portugais pour la victoire de la révolution".

Ces appels de l'extrême-gauche à des manifestations communes de soldats et de travailleurs sont lancés au moment même où le président Francisco da Costa Gomes demande aux organisations politiques de ne pas manifester en faveur de telle ou telle unité de l'armée afin de ne pas en saper la discipline.

Le chef de l'Etat a publié hier, en sa qualité de commandant en chef de l'armée, un communiqué affirmant que "ce type d'action des masses populaires, même bien intentionnée, crée la confusion parmi la population et provoque division et indiscipline dans les forces armées".

centrales nucléaires par an. Sur les 4 qui seront passées en RFA même, elle compte en recevoir 3. Il lui faut donc 3 commandes étrangères par an...

L'affaire sud-africaine est plus grave encore du point de vue politique. KWU participe en effet à un concours international pour la livraison d'une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud. Mais le gouvernement ouest-allemand ne manque pas une occasion pour stigmatiser le système de l'apartheid et condamner la politique intérieure sud-africaine: il est donc accusé de jouer un double jeu.

Les affaires sont les affaires, certes, mais à moyen terme, le gouvernement social-démocrate risque des déboires s'il ne résout pas ces contradictions.

OFFRE INTÉRESSANTE

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

LE DEVOIR est une source de documentation précieuse pour les étudiants et les enseignants. Voici l'occasion d'obtenir un abonnement scolaire à un prix avantageux.

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO *	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
7 mois	\$ 29.00 ()	\$ 37.00	\$ 8.00
8 mois	33.00 ()	43.00	10.00
9 mois	36.00 ()	48.00	12.00
10 mois	39.00 ()	54.00	15.00

* Prix du journal vendu à l'unité, du lundi au vendredi: \$0.20 le samedi: \$0.25

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

.....

.....

RFA : la vente de centrales nucléaires prend un tour de plus en plus politique

BONN (AFP) — La vente à l'étranger de centrales nucléaires ouest-allemandes se transforme peu à peu en un sujet brûlant d'actualité politique.

Après les remous provoqués la semaine dernière à Bonn par l'éventuelle livraison d'un réacteur à l'Afrique du Sud, on a

appris mardi que l'opposition de la RDA au projet de construction d'une centrale à Kaliningrad (ex-Koenigsberg) n'a pas faibli. Pour réaliser le projet, les Allemands de l'Ouest avaient posé comme condition à l'Union Soviétique que Berlin-Ouest serait approvisionné di-

rectement en électricité provenant de cette centrale. Ces livraisons de courant serviraient également de moyen de paiements pour les Soviétiques. Il fallait donc que la RDA donne son accord puisque la ligne à haute tension devait passer sur son territoire.

Dès le début des négociations, les Allemands de l'Est n'avaient pas caché leur opposition au tracé direct et donnaient la préférence à une solution "tangentielle": la ligne principale aboutirait directement en république fédérale et Berlin-Ouest serait approvisionné par une bretelle installée en RDA.

Cette solution est-allemande ne peut en aucun cas être acceptée par les Allemands de l'Ouest: dans leur esprit l'approvisionnement direct devait permettre l'indépendance énergétique de Berlin-Ouest. En cas de crise, la ligne aurait pu être utilisée en sens inverse et l'ancienne capitale du Reich aurait pu être approvisionnée par la république fédérale.

Si donc il se confirme que la RDA maintient son opposition et que l'affaire avec l'URSS ne se fait pas, ce sera un revers politique pour le gouvernement ouest-allemand. Mais ce serait aussi un échec économique. La Kraftwerkunion a besoin pour utiliser ses capacités de production de manière optimale de 6 nouvelles commandes de

Isabel Peron reprend les rênes

BUENOS AIRES (Reuter) — Mme Maria Estela Peron a regagné Buenos Aires hier soir, afin de reprendre ses fonctions présidentielles après une cure de repos de trente-deux jours prescrite par ses médecins.

Sa santé apparemment rétablie après un séjour d'un mois dans un hôtel sévèrement gardé, Mme Peron a été accueillie à son arrivée par les huit membres du gouvernement conduits par le président par intérim, M. Italo Luder, qui doit restituer aujourd'hui ses fonctions au chef de l'Etat.

Le retour de Mme Peron, qui a causé une certaine surprise compte tenu du débat qui avait entouré l'opportunité de sa réintégration dans ses fonctions présidentielles, sera marqué demain par un rassemblement de masse à Buenos-Aires organisé par les péronistes de droite. Mme Peron y prendra la parole dans le contexte d'un nouvel effort pour réaffirmer son autorité sur un pays en crise.

M. Italo Luder, qui assurait l'intérim de la présidence depuis le 13 septembre, s'est acquis du respect dans les milieux les plus divers pour sa modération. Certains responsables péronistes au parlement et dans les syndicats espéraient qu'il puisse garder l'intérim au moins jusqu'à Noël, afin d'amorcer le règlement des nombreux problèmes politiques, économiques et sociaux de l'Argentine.

DOURTHE

Un grand nom dans les vins de Bordeaux.



Dourthe Réserve

Ce vin rouge a été sélectionné et élevé dans la cave traditionnelle de la famille DOURTHE.

DOURTHE FRÈRES

«Dourthe Réserve, blanc. Un nouveau blanc de blancs, issu de la grande famille Dourthe. Il fait honneur à son nom et accompagne délicatement viandes blanches et poissons. No 414D \$2.45

«Dourthe Réserve, rouge. Un vin rouge léger, surprenant par sa qualité... et son prix abordable! Vous pouvez l'inviter tous les jours, c'est un excellent compagnon de table! No 394C \$2.45

Chateau La Terrasse. Peu de vins méritent l'appellation "Chateau", réservée aux crus de qualité supérieure. Le Chateau La Terrasse est un bordeaux velouté, de grande classe, recommandé avec toutes les viandes. No 394A \$3.45



Chateau La Terrasse

BORDEAUX SUPERIEUR

APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

DOURTHE FRÈRES

DOURTHE FRÈRES

Représentés par Gabriel Boussion Inc., Montréal

Report inexpliqué d'un entretien Brejnev-Giscard

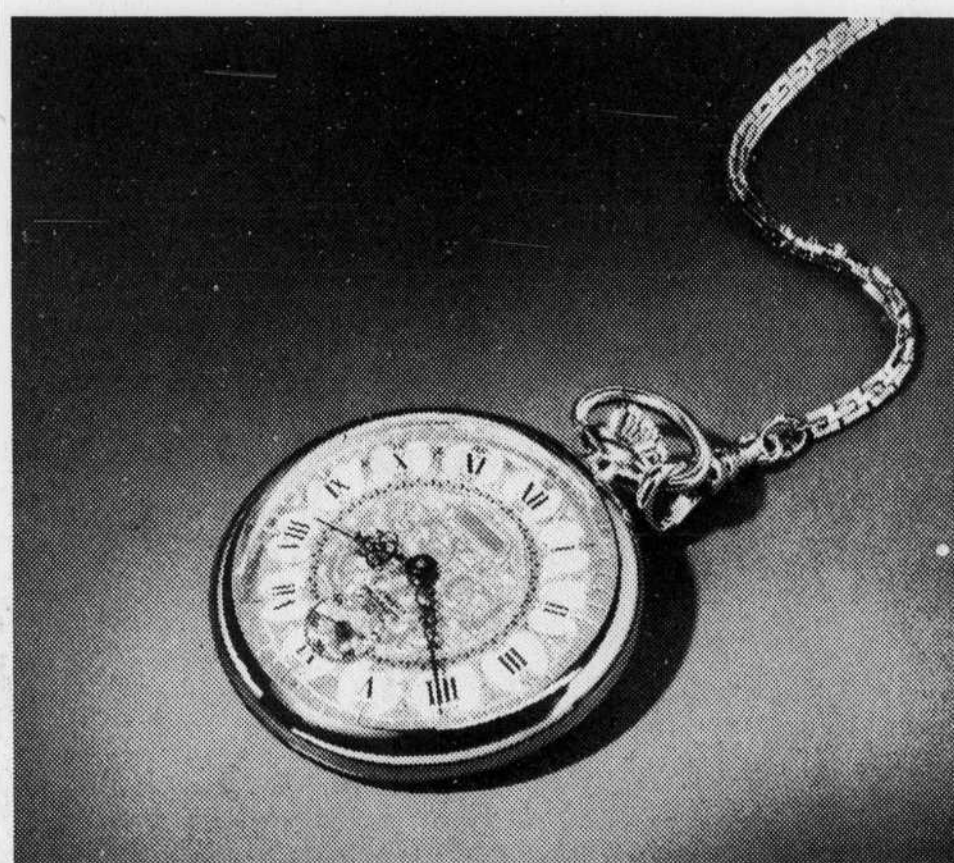
MOSCOU (Reuter) — M. Leonid Brejnev a reporté à demain le second entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing prévu pour hier et il était absent au spectacle de chants et de danses qui a eu lieu dans la soirée en l'honneur du chef de l'Etat français.

Normalement, le secrétaire général du parti communiste soviétique assiste aux manifestations de ce genre organisées en l'honneur des visiteurs étrangers de marque avec lesquels il a des entretiens politiques mais il lui est arrivé dans le passé de laisser en pareil cas MM. Kossyguine

ou Podgorny jouer le rôle de maîtres de maison.

Ainsi, le président Giscard d'Estaing a consacré au tourisme la deuxième journée de sa visite officielle en Union soviétique: pèlerinage à la maison de Tolstoï le matin et excursion à Borodino l'après-midi avant un spectacle de chants et danses au Kremlin dans la soirée.

Aucune explication n'a été fournie sur ce changement de programme, tout à fait exceptionnel en Union soviétique pour une visite de cette importance.



Le bon vieux temps.
Mappins vous l'offre pour \$65.00

Une montre de poche classique, que vous porterez aussi bien avec votre gilet rayé "grand-père" qu'avec votre veste en denim. Doré ou argenté.

Mappins
Quel que soit votre choix
Vous trouverez un magasin Mappins dans les principales villes du Canada
1.000, rue Ste-Catherine, O. Mtl.

Le super dimanche d'amour



PROPAGATION DE LA FOI
DIMANCHE LE 19 OCTOBRE 1975

Le Liban en rupture de trêve alors que se réunit la Ligue

BEYROUTH (AP et Reuter) — Le dernier bilan officiel des nouveaux affrontements donc Beyrouth a été le théâtre hier est de 23 morts et environ quatre blessés.

En fin d'après-midi, les combats s'étaient quelque peu apaisés, après l'intervention du colonel libanais Deeb Kamal et le chef de la sécurité au sein de l'Organisation pour la libération de la Palestine, M. Abou Hassan.

Quelques heures auparavant, dans les quartiers de Tel Zaater, Dikouaneh, Nabaa et Sin-el-Fil, miliciens chrétiens d'une part, musulmans et extrémistes palestiniens de l'autre, s'étaient affrontés à coups de grenades, mortiers, mitrailleuses et

deDCA.

"La situation est toujours très tendue", commentait en soirée un responsable palestinien, nous ne savons pas ce qui va arriver pendant la nuit.

Le conflit s'est trouvé aggravé par un différend politique: le Liban doit-il accepter une médiation arabe extérieure et étendre le débat à la présence de nombreux fédayine palestiniens sur son territoire.

La Ligue maronite a adressé à M. Soliman Frangie, président de la république, une note d'où il ressort qu'il ne peut y avoir de dialogue entre chrétiens et musulmans tant que le gouvernement libanais n'aura pas réaffirmé son contrôle dans les régions "occupées" par les fédayine.

"Le Liban se dirige rapidement vers un effondrement total et l'unité devient impossible", ajoute la note. Le pays se trouve dans un état virtuel d'occupation, car d'importantes régions du Liban échappent à la souveraineté du gouvernement. Ces régions sont sous le contrôle complet des organisations palestiniennes et de leurs alliés.

Parmi les régions du Liban contrôlées par les Palestiniens, la Ligue maronite cite le sud du pays, de la frontière israélienne à Saïda, le nord, entre Tripoli et la frontière syrienne, la vallée de Bekaa, dans l'est, plusieurs faubourgs-est de Beyrouth, dont la route conduisant à Damas, l'ouest de Beyrouth, notamment le quartier du port, et la

route entre Beyrouth et l'aérodrome international.

"Des forces militaires non-libanaises contrôlent ces régions alors qu'il est interdit à notre propre armée libanaise d'intervenir", ajoute la note.

M. Rachid Karamé, le président du conseil, a refusé d'engager l'armée afin d'essayer de "préserver l'unité nationale", craignant que le clivage chrétiens-musulmans ne se produise également parmi les militaires, et aussi parce que les musulmans accusent le commandement de l'armée d'être pro-chrétiens.

Mais le clergé maronite souligne dans sa note que M. Karamé, qui est musulman, est aussi ministre de la Défense et que "de la sorte, il peut imposer son autorité à l'armée".

Entre-temps, ouvrant hier après-midi la réunion exceptionnelle de la commission politique de la Ligue arabe consacrée aux troubles du Liban, M. Mahmoud Riad, secrétaire général de l'organisation, a émis l'espoir que les ministres des Affaires étrangères parviendront à "désarmer les mains des puissances étrangères agissant dans l'ombre de Beyrouth".

En l'absence de la Syrie, de la Libye et de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), dix-huit pays arabes sont représentés à la réunion. Y assistent en personne les ministres des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de l'E-

gypte, de l'Irak, du Koweït, du Liban, du Qatar, du Soudan et de l'Union des émirats arabes. Des ministres ou des ambassadeurs des autres pays y prennent part.

Le secrétaire général n'a pas précisé à quelles puissances étrangères il faisait allusion, mais a ajouté qu'Israël n'acceptait pas l'exemple donné par la société multiconfessionnelle du Liban. Les déclarations faites par les dirigeants israéliens devraient contribuer à montrer aux Arabes que l'Etat hébreu peut seul bénéficier d'une effusion de sang dans ce pays, a ajouté M. Riad.

Pour sa part, cheikh Sabah Ahmed, ministre koweïtien des Affaires étrangères, dont le pays avait demandé cette réunion d'urgence, a affirmé que des efforts devraient se concentrer sur la recherche des moyens de restaurer la paix au Liban et de renforcer l'unité nationale. "Cela requiert la mise en commun de tous les efforts arabes", a-t-il dit.

Ces propos ont été interprétés comme une référence à la Syrie et à l'O.L.P., qui sont les plus concernées par la crise libanaise. En leur absence, les ministres pourraient se contenter d'un simple appel à la fin des hostilités.

Pour sa part, M. Bin Ghubash, ministre des Affaires étrangères de l'E.A., qui préside la réunion, s'est déclaré solidaire des efforts déployés par le Liban pour mettre fin à l'e-

fusion de sang et restaurer l'unité nationale.

Les ministres ont le choix entre trois solutions, déclaration de source informée.

1) Création d'une commission réunissant les ministres et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad, qui offrirait son concours au comité

du dialogue créé au Liban et aux parties intéressées, parmi lesquelles pourraient figurer la Syrie, dont les efforts de médiation sont jugés suspects par la presse caennaise, et l'O.L.P.

2) Création d'une force arabe commune pour aider les forces de sécurité libanaise à rétablir l'ordre. Le Liban s'y opposerait

probablement comme ce fut le cas l'an dernier au lendemain des raids israéliens.

3) Aide financière au Liban pour compenser les pertes subies pendant les combats. Des trois, cette proposition est probablement la seule à laquelle le Liban se déclarerait favorable, ajoute-t-on de même source.

Addis Abeba est confrontée à une "chouannerie" au Wollo

ADDIS ABEBA (AFP) — La région administrative du Wollo (nord-est de l'Éthiopie) est depuis le début du mois le théâtre d'une confrontation sanglante opposant "la chouannerie locale" aux forces armées régulières, indique-t-on à Addis Abeba de sources bien informées.

Peu de jours passent en effet depuis deux semaines sans qu'un communiqué n'annonce la capture ou la liquidation dans cette région d'un certain nombre d'insurgés, qualifiés "d'ennemis de la réforme agraire et de la révolution".

D'autres communiqués font état du ralliement "de certains paysans qu'une propagande réactionnaire avait dupés".

Les principaux affrontements se seraient déroulés dans le dé-

partement de Borena, district de Ticho, à l'est de Dessie, capitale du Wollo. Le bilan actuel des opérations est imprécis, mais les rebelles ont subi des pertes atteignant quelque deux cents morts, estime-t-on généralement. Les forces armées auraient également fait une centaine de prisonniers.

Selon une dépêche de l'agence éthiopienne de presse publiée mardi, soixante-quatorze "Idris" (associations d'entraides paysannes) du Wollo se seraient transformés en groupes d'auto-défense. Les délégués de ces associations, indique la dépêche, auraient demandé aux autorités "de jouer un rôle actif dans les opérations consistant à démasquer et à anéantir les éléments qui persis-

tent à lutter contre les changements révolutionnaires".

D'autre part, la situation en Érythrée (région septentrionale de l'Éthiopie) s'est considérablement aggravée ces derniers jours, a annoncé le général Getachew Nadeu, administrateur de la région, sur les ondes de Radio-Asmara (capitale de l'Erythrée).

Le général a souligné que cet état de fait résulte "de la patience dont nous avons voulu faire preuve jusqu'à présent et de l'aide fournie aux bandits par les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur". La déclaration de l'administrateur se termine par un appel "aux forces armées pour qu'elles écrasent les bandits et à la population civile pour qu'elle collabore avec les forces régulières".

La police charge la foule à Lahore, faisant 10 morts

LAHORE (par Graham Stewart de Reuter) — Dix personnes au moins ont été tuées et une cinquantaine blessées hier à la suite de charges de la police qui a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser un important rassemblement politique à Lahore.

La police est intervenue avec les gaz après la découverte de deux hommes sur le point de lâcher des serpents venimeux au milieu d'une foule de 60.000 personnes.

Trois personnes ont été tuées par les grenades lacrymogènes. J'étais le seul correspondant étranger sur place et j'ai vu un jeune homme la poitrine percée par la coquille d'une grenade. Les autres victimes ont été piétinées par la foule prise de panique qui s'est précipitée dans les rues étroites du quartier Wassanpura à Lahore.

Plus d'une douzaine de personnes ont été grièvement blessées et des milliers ont été incommodées par le barrage de gaz lacrymogènes qui a duré cinquante minutes au moins.

En colère, des partisans de M. Ghulam Mustafa Khar, homme politique d'opposi-

tion à la popularité croissante pour qui se tenait le rassemblement, ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre et mis le feu à un camion de la police et à une jeep du gouvernement.

M. Khar est un ancien gouverneur de la province du Punjab qui a démissionné le mois dernier du parti de M. Zulfikar Ali Bhutto. Selon M. Khar, l'attaque au gaz lacrymogène était préméditée et injustifiée. La police a également chargé à la matraque.

Un homme surpris avec quatre serpents dans un sac de plastique sur l'estrade d'où M. Khar prononçait son discours a déclaré par la suite avoir été recruté avec six autres personnes par la sécurité du gouvernement fédéral, afin de troubler le meeting. Un serpent a été tué devant le podium et M. Khar, imperturbable, l'a brandi en l'air sous les acclamations de la foule.

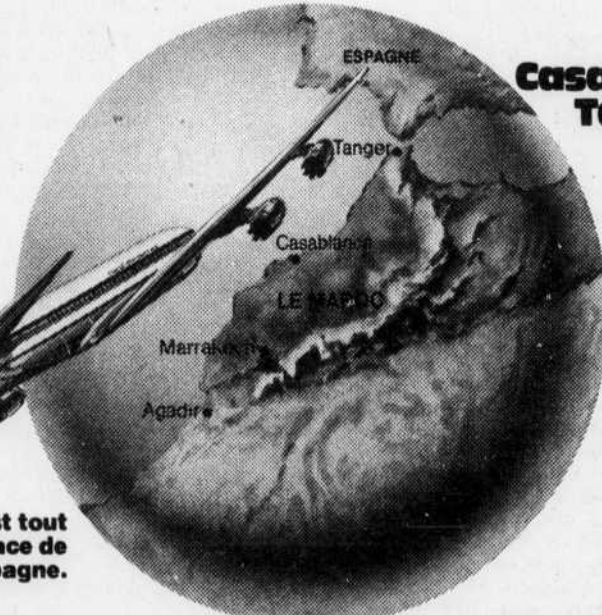
Dans la soirée, les autorités n'avaient encore publié aucun communiqué sur les victimes et la presse, contrôlée par le gouvernement, a observé le silence.

Le Maroc aux Québécois

royal air maroc annonce sa liaison directe Montréal/Casablanca

"Ahlen wa sahlân," voilà ce qui résume un voyage au Maroc sous les ailes de Royal Air Maroc. "Bienvenue", dès que vous montez à bord de notre Boeing 707 à destination de Casablanca. "Bienvenue", au pays du soleil marocain qui vous réserve à longueur d'année baignade chaude, voile, plongée sous-marine, golf, grands hôtels de luxe, couscous délectables, thé à la menthe, mosquées pittoresques, casbahs mystérieuses, bazars en plein air, souks animés, excursions à dos de chameau, réseau routier moderne. "Bienvenue" au pays des vacances qui n'ont pas de saison. "Ahlen wa sahlân", au Maroc où l'on parle français.

Le Maroc, c'est tout près, juste en face de l'Espagne.



Casablanca/Marrakech/Tanger à partir de \$680

15 jours inoubliables qui font d'un voyage deux vacances. Le temps de vous faire bronzer au soleil de la Méditerranée et un circuit qui vous fait voir du pays. Un guide de langue française vous accompagne tout le long du "Grand Tour du Nord".

royal air maroc

Le prix comprend:

- le billet aller-retour Montréal/Casablanca (tarif GIT par personne)
 - logement dans un hôtel première classe (chambre double)
 - trois repas par jour
 - transferts de l'aéroport
 - circuit en autocar climatisé y compris les visites de villes
- Passez voir votre agent de voyage pour les détails de tous les autres circuits offerts. Ou Royal Air Maroc (514) 285-1647.

royal air maroc
Place de l'Aviation Internationale
C.P. 572, Montréal, Québec H3A 2P3

Veuillez m'envoyer des renseignements sur le Maroc et sur les circuits offerts.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____

Royal Air Maroc est une compagnie aérienne d'envergure internationale qui reflète toute l'hospitalité chaleureuse d'un pays où le soleil vous attend. Renseignez-vous davantage sur le Maroc à

Office National Marocain du Tourisme
C.P. 751, Place Bonaventure,
Montréal, H5A 1C9. Tél.: 878-9536

*Sujet à approbation du gouvernement

l'anglais parlé en bandes dessinées



A l'époque de l'audiovisuel quoi de plus imagé, de plus pratique, de plus vécu que la bande dessinée pour apprendre l'anglais "parlé"

Vous ne connaissez rien à l'anglais

Le tome 1 d'Assimil Direct "Let's start" est là pour vous enseigner les rudiments de la langue anglaise et vous donner des bases grammaticales solides.

Vous avez déjà des connaissances d'anglais mais vous manquez de pratique. Le tome 2 d'Assimil Direct "Let's get better" a été conçu pour vous. Son enseignement original par bandes dessinées (avec traductions et explications) vous remettra en mémoire, sans que vous vous en rendiez compte, tout ce que vous avez oublié.

"Let's start" ou "Let's get better" comprenant 6 disques ou 2 cassettes

Volumes d'accompagnement

"Let's start"

"Let's get better"

SPÉCIAL
26.95 CHACUN

8.95

11.45

Assimil Direct: une méthode révolutionnaire pour apprendre l'anglais en s'amusant.

Disponible chez

Ed Archambault INC.

500 est, rue Ste-Catherine, angle Berri — Tél. 849-6201

Le front commun

Bourassa attendait pour "s'abriter"

par Louis-Gilles Francoeur

Les dirigeants du front commun inter-syndical des secteurs public et parapublic ont accusé hier le gouvernement Bourassa d'avoir retardé la négociation de manière à pouvoir "s'abriter" derrière la politique anti-inflationniste des autorités fédérales.

Parlant au nom des syndiqués des trois centrales, M. Michel Grant, de la FTQ, a dénoncé la politique fédérale qui ne constitue, à son avis, qu'un "gel déguisé des salaires et non des profits".

"Le front commun, a dit M. Grant, y voit une stratégie des gouvernements au service des compagnies et des capitalistes, qui, après avoir augmenté leurs profits pendant deux ans, veulent maintenant bloquer l'effort de rattrapage entrepris par les travailleurs au niveau des salaires". M. Grant a rappelé que la part des salaires dans la richesse collective était passée de 74,3% en 1972 à 70,6% en 1974. Le gouvernement, a-t-il dit, intervient au moment où les travailleurs allaient rattraper le terrain perdu au profit du monde des affaires.

Les dirigeants du front commun n'ont pas été plus tendres à l'endroit du gouvernement Bourassa.

Non seulement ils accusent le ministre de la Fonction publique du Québec, M. Oswald Parent, d'avoir retardé "indûment" le dépôt des offres salariales pour permettre au gouvernement provincial de prendre prétexte de l'effort anti-inflationniste pour justifier la "pétitesse de ses offres", mais ils accusent les négociateurs d'avoir atterryé aux tables sectorielles, où il n'est pas question d'argent.

"Tout porte à croire que la lenteur inouïe des négociations aux tables sectorielles n'avait pour but que de tuer le temps en attendant l'annonce du plan Trudeau. Un déblocage trop rapide aurait forcé le gouvernement à déposer plus tôt ses offres salariales", a expliqué M. Grant.

L'argument anti-inflationniste pourrait, par ses aspects arbitraires et défavorables aux moins nantis, donner une vitalité nouvelle au front commun, estime ses dirigeants. Par conséquent, aucune des demandes syndicales n'est modifiée. "Nous ne cherchons pas à nous enrichir, mais à rattraper le terrain perdu. Nous réclamons \$165 par semaine pour les plus démunis. Nous voulons accroître la richesse de nos membres de 5%, conformément au niveau atteint cette année par la richesse collective. Pas plus", a dit un porte-parole syndical. Toutefois, le front commun insistera sur un mécanisme d'indexation des salaires au coût de la vie, afin de protéger le pouvoir d'achat de ses membres.

Contrairement à leurs collègues du front commun, les états-majors de la construction ont fait connaître séparément leurs réactions à la politique anti-inflationniste du gouvernement Trudeau.

Actuellement en tournée provinciale à l'occasion de la période de maraude, M. Michel Bourdon, président de la CSN-Construction a vu dans ces mesures une perte de droits fondamentaux.

M. Bourdon a promis de lutter contre toute politique qui aurait pour effet de restreindre les augmentations de salaires "convenables" et l'indexation des salaires.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, craint, quant à lui, le relâchement des mesures de sécurité sur les chantiers. Les entrepreneurs, suppose-t-il, suivront les normes d'économie gouvernementale.

"Où les entrepreneurs de la construction désireux de diminuer leurs coûts de production et d'augmenter leurs profits couperont-ils leurs dépenses, sinon au niveau des mesures de sécurité?"



M. Jean-Luc Pépin et Mme Beryl Plumtre, respectivement président et vice-président de la commission anti-inflationniste mise sur pied lundi par le gouvernement, donnaient hier une conférence de presse. (Téléphoto PC)

Le Bureau d'examen et de contrôle des prix: d'abord expliquer

OTTAWA (PC) — Le Bureau d'examen et de contrôle des prix aura d'abord pour tâche d'expliquer à la population, en termes simples, le processus inflationniste de façon que chacun puisse contribuer, dans la mesure de ses moyens, à freiner la spirale des prix et des salaires.

Tel est l'essentiel des propos tenus, mercredi matin, par le président et vice-président de la nouvelle commission anti-inflationniste, M. Jean-Luc Pépin et Mme Beryl Plumtre, au cours d'une conférence de presse.

Comme l'avait fait la veille le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, M. Pépin a souligné que le gouvernement n'avait pas établi cet organisme de contrôle dans le but de sévir contre les éléments récalcitrants de la population, mais bien plutôt pour ame-

ner les différents secteurs de la population à collaborer dans une lutte collective contre l'inflation.

Le Bureau d'examen et de contrôle des prix ne "punira les coupables" qu'après avoir épuisé tous les autres recours. La tâche de sévir contre les coupables ne reviendra pas d'ailleurs aux commissaires, mais à l'administrateur de la commission, qui sera une sorte de policier au service de celle-ci.

M. Pépin s'est refusé à fournir des détails sur le fonctionnement de la commission ainsi que sur le délai qu'elle s'accordera avant de débiter réellement ses travaux. Pour le moment, la principale préoccupation des commissaires est de former l'équipe qui constituera le noyau de l'organisme et de voir à son organisation.

A un journaliste qui lui demandait comment la commission procédera pour exercer une surveillance vraiment efficace des prix avec des effectifs aussi réduits que ceux prévus dans le Livre blanc, M. Pépin, a répondu que les commissaires avaient l'intention d'agir de façon sélective.

Ainsi, plutôt que de surveiller les moindres hausses de prix dans tous les secteurs des biens et services, l'organisme qu'il préside sera attentif à certains secteurs qui exercent une forte influence sur l'ensemble du marché.

L'efficacité du travail de la commission dépendra avant tout de la qualité de l'organisation et de la compétence de ses effectifs, a dit M. Pépin.

Il a d'ailleurs souligné que la commission ne recherchera pas nécessairement les services des "meilleurs" économistes au pays, mais de ceux qui pourront le mieux s'adapter au genre de travail qui lui est confié.

Interrogé d'autre part sur les traitements des membres de la commission, M. Pépin a répondu avec humour qu'il n'était pas riche et qu'il y perdrait de toute façon, au strict point de vue financier. Il a dit croire qu'il aurait un statut de sous-ministre.

Mme Plumtre n'est à peu près pas intervenue au cours de la conférence, se contentant de souligner divers points soulevés par son collègue. Elle a dit toutefois souhaiter que le Bureau d'examen et de contrôle des prix ait plus de pouvoirs que l'ancienne Commission de surveillance des prix alimentaires et puisse obtenir tous les renseignements dont elle a besoin pour mener à bien sa tâche.

La femme est dévaluée même dans les manuels scolaires

QUÉBEC (Le Devoir) — Une analyse de plus de 200 manuels approuvés par le ministère de l'Éducation révèle que les modèles d'identification proposés aux filles sont nettement inférieurs aux modèles masculins, tant par leur nombre que par l'importance et la diversité des rôles qu'ils jouent.

Le document vient d'être publié par le Conseil du statut de la femme, qui insiste depuis sa création sur l'urgence d'introduire dans le système d'éducation le concept d'égalité que le gouvernement reconnaît en principe aux personnes des

deux sexes.

La publication de l'étude intitulée "Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires au Québec" constitue le point de départ des interventions du Conseil en vue de corriger la situation.

Il ressort de l'analyse que les personnages féminins dans les manuels scolaires québécois se font valoir par leur charme et leur servilité, et exercent peu de contrôle sur leur sort. Les personnages masculins, eux, sont valorisés pour leur

bravoure et leur ingéniosité, et ils doivent démontrer ces qualités pour être admis dans le groupe privilégié des "hommes".

Le degré de maturité d'une personne du sexe féminin ne se mesure pas à son autonomie ou à son sens des responsabilités, mais à son adresse dans les tâches domestiques. Les femmes adultes sont étonnamment sous-représentées, et définies avant tout par leur rôle familial. En dehors du cadre domestique et maternel, la place des femmes est marginale et subordonnée à celle des hommes.

Un fonds pour un réseau de pharmacies professionnelles

par Marie Laurier

Les 1.100 pharmaciens du Québec sont convenus de souscrire \$1.000 chacun à un fonds destiné à favoriser le regroupement de leurs établissements en une chaîne de pharmacies professionnelles.

Ils ont pris cette décision en fin de semaine à l'occasion du congrès de l'Association des pharmaciens-propriétaires, à Mont-Gabriel.

"Nous voulons ainsi poursuivre, de façon concrète, logique et cohérente, la lutte entreprise depuis 1972 contre l'invasion des pharmacies-bazars, a dit le président de l'AQPP, M. Yves Comtois. Les pharmaciens à rabais détiennent 35% à 40% du marché des médicaments et, à moins de freiner le mouvement, la proportion s'élèvera à 65% en 1980, poussant plusieurs de nos confrères indépendants à la faillite".

L'Association s'est fondée sur une étude de gestion intitulée "pharmagement" pour démontrer aux congressistes qu'ils ne pourraient bientôt plus fonctionner tout seuls, et qu'ils gagneraient à former un groupement ou une chaîne de pharmacies semblable à celles qui existent dans le domaine de l'alimentation,

comme Provigo.

Le regroupement des pharmacies aurait pour principal avantage de débarrasser ces maisons des babioles et d'autres objets de consommation qui n'ont strictement rien à voir avec le commerce des médicaments. M. Comtois, qui, avec plusieurs collègues, combat l'invasion de leurs comptoirs par les friandises et les cigarettes estime que la recommandation du congrès est un pas de géant vers un code de déontologie destiné à revaloriser la profession, et, par ricochet, protéger le consommateur en lui offrant des prix uniformes, les services de conseillers et des produits dits "parapharmaceutiques".

Les pharmaciens profiteraient d'une fusion des grossistes du Québec. Par exemple, les coopératives Pharmacies Universelles, Dare et Sorex, pourraient en fusionnant couvrir tout le territoire du Québec.

Face au danger qui les guette, les pharmaciens sont convenus d'un échéancier très serré dans leur campagne de regroupement qui vise à créer:

— des établissements purement professionnels où on ne trouvera que des médi-

caments et des pharmaciens-conseillers; — des pharmacies de type professionnel et parapharmaceutique où l'on pourra acheter des remèdes sur ordonnance et bêtés, ainsi que des articles sanitaires et des cosmétiques;

— des grandes pharmacies qui offriront tous les services énumérés plus haut.

L'AQPP a déjà formé un groupe de travail en vue de faciliter les fusions régionales et locales qui, selon le plan d'action "pharmagement", devraient s'opérer à compter de janvier. On prévoit que l'ensemble de ces opérations coûtera jusqu'à \$500 millions.

Invité à commenter les propos de M. Bernard Lachapelle, ministre d'État au conseil exécutif qui a incité les pharmaciens à réfléchir sur leur orientation, au congrès de Mont-Gabriel, M. Yves Comtois s'est contenté de dire: "M. Lachapelle est un nouveau ministre. Nous allons lui donner le temps d'étudier ses dossiers. Pour notre part, nous connaissons notre voie." Le ministre a incité les pharmaciens à contenir les prix des médicaments et les congressistes ont jugé son intervention hors de propos.

La SSJB veut écarter le pic du démolisseur du Pied-du-Courant

La SSJB de Montréal lance une campagne pour renverser la décision du gouvernement du Québec d'abandonner au pic des démolisseurs l'édifice du Pied-du-Courant, ancienne prison des patriotes de 1837 et 1838.

Le vice-président de la SSJB de Montréal, M. Jean-Charles Desroches, a en effet annoncé, hier, la convocation de tous les organismes intéressés le 30 oc-

tobre et l'organisation d'une manifestation sur le site du Pied-du-Courant, au point de jonction des rues Craig et Notre-Dame, à l'occasion de la fête des Patriotes à la fin de novembre.

Cette initiative de la SSJB fait suite à l'appui accordé hier par le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, à la décision du ministère des Transports de démolir cet édifice et d'y ériger

un mémorial dont la conception a été confiée au peintre sculpteur Jean-Paul Riopelle.

M. L'Allier a accordé le feu vert au ministère du Transport en s'appuyant sur l'avis des experts de son ministère, qui ont qualifié de "non exceptionnelle" la valeur architecturale de l'édifice du Pied-du-courant, actuellement utilisé par la Régie des Alcools du Québec.

\$50 millions de céréales du Canada à l'Inde

NEW DELHI (AFP) — Le Canada a offert à l'Inde 300.000 tonnes de céréales, d'une valeur de plus de 50 millions de dollars, et des engrais.

Cette offre est indépendante des achats que l'Inde pourrait effectuer cette année au Canada. On s'attend qu'un accord pour l'importation d'engrais canadiens soit signé la semaine prochaine. Ces engrais, d'une valeur de 12 millions de dollars, doivent être fournis par l'Agence canadienne de développement international.

Les relations entre l'Inde et le Canada, qui s'étaient tendues à la suite de l'expérience nucléaire indienne de mai 1974, redeviennent peu à peu normales. Ainsi, bien que l'on fasse remarquer à New-Delhi que cette offre canadienne ne couvre qu'une petite partie des besoins indiens, elle n'en représente pas moins le double de l'aide en nourriture que le Canada avait fournie l'année dernière, c'est-à-dire 134.000 tonnes de céréales.

Même après l'expérience nucléaire indienne, le gouvernement canadien, souligne-t-on, n'avait jamais arrêté la fourniture de nourriture ou d'engrais. L'embargo décrété alors par Ottawa ne s'appliquait qu'aux matériaux nucléaires.

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

CLASSES DU SOIR

PROGRAMME

Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.

CANDIDATS

Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.

DURÉE

Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

DEMANDE D'ADMISSION AU PROGRAMME

En personne jusqu'au 24 octobre 1975. Pour la session débutant en janvier 1976.

RENSEIGNEMENTS

On peut obtenir l'annuaire en s'adressant au Secrétaire du programme de baccalauréat 5255, avenue Decelles, suite 2042 Montréal, Qué. Tél.: 343-4331

hec

ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL

Quand on a les moyens



122-E \$15.95



Le seul cognac vieilli à l'ombre de Napoléon

Représenté par la compagnie J.M. Douglas International

La pilule Modacon retirée du marché

Les pilules anticonceptionnelles Modacon fabriquées par la compagnie pharmaceutique Ortho viennent d'être retirées du marché parce que la lumière peut diminuer légèrement leur teneur en oestrogènes, a annoncé mardi le ministère fédéral de la Santé.

Les oestrogènes sont des hormones qui ont la faculté d'empêcher la grossesse, a expliqué le docteur Albert Liston. La diminution observée n'est probablement pas suffisante pour annuler les propriétés de la pilule, précise-t-il.

Aussi, on suggère aux femmes qui font usage de ce médicament de prendre les comprimés qui leur restent, mais de demander à leur médecin de leur

prescrire une autre variété de pilules anticonceptionnelles. Dans l'intervalle, elles seraient bien avisées de recourir à un second contraceptif qui ajouterait ses effets à ceux de la pilule.

Les comprimés Modacon ne présentent aucun danger pour la santé, mais la baisse des oestrogènes peut provoquer des saignements minimes, paraît-il. Les autres variétés de comprimés anticonceptionnels mis en vente par la compagnie Ortho ne sont pas touchées par ce décret.

Les Modacon sont vendus dans un emballage-cadran blanc qui contient 21 comprimés roses. Une autre version du même produit contient un supplément de sept comprimés verts.

Le travail reprend dans 42 hôpitaux

Les infirmières de 42 hôpitaux de Montréal et des Cantons de l'Est ont repris le travail hier, mettant fin à cinq jours de grève perle destinée à attirer l'attention sur leurs revendications.

Cependant, la situation demeure confuse dans la région de Québec. Le climat semble s'être détérioré dans certains hôpitaux. Dans d'autres, la situation s'est stabilisée, voire améliorée.

A l'hôpital Saint-Sacrement, les infirmières se sont présentées au travail à huit heures, mais elles ont débrayé quelques minutes plus tard pour tenir une assemblée et ne sont retournées à leurs postes qu'à 10 h 30.

Le directeur général de l'institution, M. Paul Bleau, s'est étonné de l'action des infirmières, étant sous l'impression que la partie syndicale s'était engagée la veille, à Montréal, à mettre un terme à son harcèlement.

A l'hôpital Saint-François d'Assise, la direction envisageait de renvoyer environ 300 de ses 473 patients. Le directeur général, M. Jean-Jacques Marquis, a dit que l'hôpital n'admettait plus que les cas d'urgence depuis deux jours.

La direction de l'Hôtel-Dieu de Québec fait savoir que les in-

firmières avaient ralenti le travail au bloc opératoire. Une quarantaine des 54 opérations prévues pour hier ont été remises à aujourd'hui.

A l'hôpital L'Enfant-Jésus, l'activité était légèrement au ralenti, tandis qu'à l'Hôtel-Dieu de Lévis, la direction rapportait une amélioration du climat.

Les injonctions qui ont forcé les infirmières de six hôpitaux de Montréal à rentrer ont servi d'exemple aux institutions.

"Nous espérons nous être fait comprendre, au moins du public", a dit Mme Hélène Wavroch, présidente des infirmières unies, qui comptent 6,000 membres. Elle a ajouté que les injonctions avaient ému la "protestation concertée" des infirmières. "Nous avons réexaminé notre situation et avons décidé qu'il serait inutile de poursuivre la grève," a-t-elle dit.

La présidente de la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et des infirmiers du Québec, Mme Gertrude Hotte, a exhorté tous les membres à reprendre leur travail normalement de manière que la partie patronale puisse faire part de ses offres aux négociateurs.

Ces offres devraient être communiquées les 15 et 16 octobre.

Pitié pour Xaviera !

OTTAWA (d'après CP) — Xaviera Hollander, la "joyeuse racoleuse", évoquera des "raisons humanitaires" pour en appeler de la décision de la Cour suprême du Canada de maintenir l'ordre de déportation qui pèse sur elle depuis 1973.

Établie au Canada depuis trois ans, la célèbre prostituée hollandaise est mariée à un marchand d'antiquités de Toronto, M. Frank Allen, depuis l'automne dernier. Elle entend

faire valoir la vie exemplaire menée en terre canadienne, où elle a d'ailleurs créé de l'emploi et suscité un certain développement économique avec son film "My pleasure is my business", pour réclamer une reconsidération de son dossier.

"On me traite maintenant comme une fugitive mondiale, a dit Xaviera. Si je représente un tel danger pour la société, mon livre ("The Happy Hooker") devrait être banni."

Michel-Charles-Émile Trudeau

OTTAWA (PC) — Michel-Charles-Émile, c'est ainsi que s'appellera le troisième fils des Trudeau, annoncé le bureau du premier ministre, hier.

L'enfant, né le 2 octobre dernier, a été appelé Charles-Émile en souvenir de son grand-père paternel, mort en 1935.

Les deux autres enfants de M. et Mme Trudeau, nés tous deux le jour de Noël, sont Justin Pierre, 3 ans, et Alexandre Emmanuel, 1 an, mieux connu sous le nom de Sacha.

Allez vous habiller doctoresse

MESSINE (SICILE) (AFP) — Le licenciement de la doctoresse sicilienne qui rendait visite à ses malades en bikini a été confirmé par la commission de contrôle des organismes publics de la province de Messine devant laquelle elle avait porté l'affaire.

Catherina Arena, 22 ans, doctoresse attachée aux services de santé de la province de Messine avait beaucoup plu cet été à ses patients qu'elle visitait vêtue d'un "bikini assez succinct", selon la note de l'administration, mais elle n'a pas manqué de "choquer" ses supérieurs hiérarchiques qui l'ont licenciée.

le panier à provisions

par Renée Rowan

La conservation des légumes

Tous les légumes du jardin sont maintenant rentrés, mais comment les conserver? Le sous-sol dans la plupart des maisons est trop chaud ou trop sec. Il est toutefois possible de construire, à peu de frais, une réserve.

Avant de se lancer dans cette activité, il faut savoir que les conditions de conservation varient suivant les produits. Certains, comme les pommes de terre, se conservent en milieu frais et humide; d'autres, les potirons et les courges, par exemple, en milieu chaud et sec; d'autres enfin, comme les oignons et les haricots secs, en milieu frais et sec, dans un coin de la cave, sous la galerie, sous l'escalier principal, sous la baie vitrée ou dans un coin de débarras.

Légumes à conserver en milieu frais et humide: on ne doit stocker en réserve ventilée que les légumes de fin de saison qui se conservent bien en milieu frais et humide (0°C; humidité relative de 90 à 95%). Ces légumes comprennent la betterave, le chou, la carotte, le céleri, le panais, la pomme de terre et le rutabaga. Choisissez des légumes sains, bien formés et mûrs; écarter ceux qui semblent abîmés ou avariés. Les légumes-racines devraient être assez secs au moment de les entreposer.

— les betteraves, carottes, panais et rutabagas se dessèchent rapidement et ont tendance à se ratatiner. On peut éviter cet inconvénient en les conservant dans des sacs de polyéthylène perforés ou dans des récipients recouverts d'une feuille de polyéthylène;

— garder les choux à l'obscurité ou dans des sacs de polyéthylène noir peut aussi réduire la déperdition d'humidité;

● pour conserver le céleri, arracher les plantes avec les racines et déposer côte à côte dans des boîtes de terre humide. Garder la terre humide, mais ne pas verser d'eau sur les parties vertes des plantes car elles risqueraient de pourrir;

● les pommes de terre de table se conservent mieux à une température de 5 à 10°C.

Légumes à conserver en milieu chaud et sec: stocker les tomates vertes, roses ou mûres dans un endroit chaud et sec, comme une cave chauffée. Les ranger dans des caissettes, en un seul rang, de préférence. Les tomates vertes peuvent être conservées de 2 à 6 semaines. Examiner régulièrement les fruits et jeter ceux qui sont avariés. Pour faire mûrir correctement les tomates vertes, garder à 13°C au moins. On peut cependant conserver les tomates mûres à une température près du point de congélation pendant une à deux semaines; — disposer les citrouilles et les potirons sur des étagères, dans une cave chauffée, de manière qu'ils ne se touchent pas. Ils doivent être manipulés avec précaution, être bien mûrs et sains. Placer dans un endroit sec, à 27-30°C, environ deux semaines avant d'entreposer.

Légumes à conserver en milieu frais et sec: on peut stocker les pois secs, les haricots secs et le maïs en grains au grenier, sur un balcon ou dans une pièce non chauffée; mais il faut les mettre au sec dans des sacs de polyéthylène non perforés ou en bocaux;

— on doit laisser mûrir les oignons plusieurs semaines dans un endroit chaud, sec et bien aéré. Laisser sécher jusqu'à ce que la pelure devienne friable sous les doigts. S'ils sont mûrs et secs, ils se conserveront plusieurs mois au grenier ou dans une pièce inutilisée où la température ne descend pas au-dessous du point de congélation.

On peut aussi les conserver quelque temps dans une réserve aérée, mais il est recommandé de les garder à part.

Qualité des produits après la conservation au froid: les fruits et légumes vieillissent même au froid et ne se gardent pas aussi longtemps, une fois sortis de la réserve, que les produits frais cueillis. Certains fruits et légumes sont très périssables et vieillissent rapidement en réserve; il faut donc les consommer en quelques jours.

— une certaine condensation apparaît souvent sur les produits quand on les retire d'une réserve fraîche. C'est ce qu'on appelle l'exsudation. Il faut l'éviter autant que possible, car elle favorise la putréfaction. On peut, dans une certaine mesure, prévenir ce phénomène en réchauffant progressive-

ment le produit dans un endroit sec après l'avoir retiré de la réserve.

Pour plus de renseignements sur la conservation domestique des légumes dans une réserve froide, procurez-vous gratuitement un exemplaire de la brochure: "Conservation domestique des fruits et légumes", en écrivant à Agriculture Canada, Division de l'Information, Ottawa K1A 0C7.

Pomme à couteau, babeurre et lait fouetté...

L'expression juste, le terme exact ne vient pas toujours facilement d'autant que, pendant des années, les menus dans les hôtels et restaurants n'étaient qu'en anglais ou dans un mauvais français.

Le service de linguistique du Canadien National vient de publier un lexique intitulé *Les menus*, vocabulaire anglais-français.

Comme l'art de la table se pratique au Canada dans les deux langues officielles, cette publication devrait permettre de le faire par écrit avec correction et élégance. Dans les soixante pages qu'il comprend, on trouve les appellations anglaises et françaises de quelques milliers de plats et des dizaines de boissons, depuis les céréales du petit déjeuner jusqu'au café espagnol du dîner.

Pour les terminologies du service de linguistique du CN, cet ouvrage représente de nombreuses heures de recherche dans les dictionnaires et les livres de cuisine. Les appellations retenues pour les plats classiques sont celles qu'impose la tradition dont l'importance est grande en cuisine. L'usage moderne a été suivi pour ce qui est des plats courants.

L'emprunt linguistique est un procédé fréquent en art culinaire, la cuisine variant parfois sensiblement d'un pays à l'autre. Ne citons que le très connu chich-kebab et le moins connu gaspacho. Les plats américains constituent toutefois un cas particulier, car l'emprunt ne peut pas toujours s'appliquer. On trouvera donc dans ce lexique au moins un néologisme: pommes de terre au gratin à l'américaine (scaloped potatoes).

Les personnes désireuses d'obtenir un exemplaire du lexique peuvent écrire au Service de linguistique CN/AC, Section de terminologie, C.P. 8100, Canadien National, Montréal H3C 3N4.



Achetez votre alliance ou votre bague de fiançailles à diamant(s) chez Mappins et offrez-vous la chance de gagner le plus beau des cadeaux de nocces!

Une Alfa Romeo Alfetta GT.



Il y a toute une foule de bonnes raisons pour venir choisir son alliance ou sa bague de fiançailles chez Mappins. D'abord l'éventail étonnamment varié de pierres précieuses. Les montures superbement ouvragées. Et, bien sûr, la réputation de Mappins, qui vous garantit, quel que soit votre choix, excellence et qualité.

Aujourd'hui, Mappins ajoute à tout cela une autre bonne raison. Jusqu'au 31 décembre 1975, l'achat de votre alliance ou de

votre bague de fiançailles à l'un des deux magasins Mappins de Montréal vous permettra peut-être de gagner une magnifique Alfa Romeo Alfetta GT 1976! Vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation que l'on vous remettra lors de votre achat et, si le sort vous désigne, à répondre correctement à une question mettant vos connaissances à l'épreuve, pour devenir "l'heureux élu".

Vous vous mariez bientôt? Passez chez

Mappins dès maintenant. Un de nos prochains clients aura la chance de faire son voyage de nocces dans une superbe Alfa Romeo Alfetta GT.

Et c'est peut-être vous!

Les employés de Mappins, leurs proches parents, le personnel de son agence de publicité ainsi que les membres du comité de vérification ne peuvent participer au concours.

Mappins

Quel que soit votre choix. Et Alfa Romeo...si la chance vous choisit!

1,000, rue Ste-Catherine, ouest, Mtl.

Brut de Neuville. Un vrai brut.



C'est un grand mousseux blanc. Comme tout bon français, il a été élevé selon l'authentique méthode champenoise mise au point par Dom Pérignon. Il a de l'allure, il a de la classe. Invitez-le à vos réceptions. (Servir très froid)

SAQ 588G \$5.90

Représenté par
Gabriel Bousillon
Inc., Montréal

L'expérience d'un ex-détenu

Une solution de rechange au système pénal

par Jean-Pierre Charbonneau

Une sentence indéfinie intégrée à un rigoureux programme de réhabilitation comme solution de rechange au système pénal actuel, voilà ce que préconise un ex-détenu, Donald Pollock, maintenant chargé de cours à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et directeur du centre Transformation de Longueuil.

Auteur d'un premier ouvrage, "Appelle-moi un bon voleur", vient de lancer M. Pollock un second ouvrage intitulé "Transformation", dans lequel il expose ses idées sur le système de réhabilitation qu'il préconise.

A l'âge de 35 ans, cet homme qui a passé 18 ans de sa vie derrière des barreaux et que l'on classait comme un irrécupérable, croit qu'il est possible d'obtenir des succès étonnants dans la réhabilitation des détenus à condition de s'y prendre autrement.

Selon M. Pollock, le problème des détenus est qu'ils ne se connaissent pas vraiment eux-mêmes et qu'en général, ils ignorent les racines profondes du long cheminement qui les a conduits au crime. Un programme de réhabilitation efficace doit donc permettre aux détenus de se découvrir, d'aller au fond d'eux-mêmes, à la

source de leurs frustrations, de leur agressivité et de leur comportement antisocial. Et pour cela, il faut au départ une volonté des individus de changer.

Or, le système pénitentiaire actuel, construit sur la contrainte (et non sur l'engagement volontaire), empêche les détenus de découvrir leur vérité et d'acquiescer ainsi à la liberté, celle de la conscience de leurs ressources personnelles et de leurs aspirations profondes. Pour un détenu, explique Donald Pollock, ce qui importe présentement ce n'est pas la franchise et la recherche de la vérité, mais plutôt la volonté de présenter la meilleure image possible pour obtenir le plus rapidement un régime de détention acceptable, durable et une libération conditionnelle dans les meilleurs délais.

Dans cette optique, le mensonge et l'hypocrisie sont maîtres et rare sont les professionnels — criminologues, psychologues, médecins, psychiatres, officiers de classement, etc. — qui ne se laissent pas prendre au jeu des apparences et de la pitié.

La conséquence du régime actuel: des centaines de détenus sont libérés chaque année et très peu d'entre eux sont dispo-

sés à s'intégrer de façon acceptable dans la société. Qui plus est, la majorité sont socialement plus dangereux que lorsqu'ils sont entrés en prison la dernière fois. En somme, le taux de réhabilitation est peu reluisant et la criminalité va en augmentant.

Pourtant, selon Donald Pollock, une grande proportion des détenus pourraient s'engager dans le droit chemin car ils ne sont pas foncièrement irrécupérables. Ce qu'il faut c'est donner à ceux qui le veulent la possibilité de s'en sortir vraiment dans un cadre qui soit acceptable.

Actuellement, le détenu qui veut essayer de s'en sortir, non seulement doit lutter contre lui-même mais encore doit affronter la méfiance des autres, celle de l'administration pénitentiaire, des professionnels, des gardes et des autres détenus aux yeux desquels il passe souvent pour un traître, un "stool", un faible. Et, lorsqu'il a réussi à surmonter tous ces obstacles, il doit encore subir le système qui ne permet la libération qu'après un temps plus ou moins prolongé de détention même si la guérison sociale est déjà acquise depuis longtemps.

Pour Donald Pollock, il faudrait, paral-

lèlement au système pénitentiaire actuel qui devrait continuer d'exister pour les irrécupérables, les endurcis, ceux qui ne veulent pas renoncer à leur vie criminelle, un système de détention volontaire. Après avoir été reconnu coupable par un juge, un individu pourrait choisir de s'engager dans un programme de réhabilitation.

La condition de ce choix serait l'acceptation d'une sentence indéfinie et la possibilité d'une libération définitive que lorsque les participants au programme de réhabilitation — professionnels, personnes ressources et co-détenus — jugeraient le moment venu dans l'intérêt de l'intéressé et celui de la société.

Ce programme ne serait pas une farce et une partie de plaisir. M. Pollock indique que le détenu devra participer continuellement à une thérapie de groupe dont la particularité serait la participation active des compagnons de cellule. Ce sera une recherche communautaire de soi dans un environnement au début à sécurité maximum puis progressivement à sécurité réduite. Il n'y aurait pas de place pour le mensonge et le "comédien" risquerait d'être démasqué assez vite.

C'est ainsi que Donald Pollock envisage la "Transformation" des détenus. Ses nuances, ses idées, ses espoirs, il les expose dans son livre dont les profits seront entièrement consacrés à l'oeuvre qu'il a entreprise. Il y a deux semaines, il a rencontré 15 prisonniers du pénitencier de Millhaven, en Ontario; au début, les plus opposés à sa thèse étaient ses anciens compagnons eux-mêmes. La discussion a été longue avant que certains acceptent d'envisager cette voie.

Dans les mois qui vont suivre, Donald Pollock aura d'autres rencontres avec les détenus de Millhaven. Il lui a fallu six ans avant qu'il soit autorisé à venir donner une conférence dans un pénitencier. "Le problème, explique-t-il, c'est que la société ne veut pas encore m'accepter. On refuse de reconnaître que je suis tout compte fait un spécialiste du système pénitentiaire".

Parce que Donald Pollock n'a pas une valise de diplômes universitaires, il ne lui est pas possible de travailler et de gagner sa vie dans sa spécialité. Pour André Normandeau, le directeur de l'École de criminologie de l'université de Montréal, il serait temps que le gouvernement fédé-

TRANSFORMATION

Un message d'espoir, d'amour et de foi

DONALD POLLOCK

par l'auteur de
APPELLE-MOI UN BON VOLEURédition
TRANSFORMATION

ral mette lui-même en application ce qu'il recommande aux autres employeurs: l'emploi des ex-détenus. Plusieurs de ces derniers, des types comme M. Pollock, pourraient fournir un apport considérable à l'amélioration du système pénitentiaire canadien.

"Transformation" de Donald Pollock (distribué par les Presses Métropolitaines Inc.) c'est la solution de l'ex-détenu qui a sans doute le mieux réussi à se reprendre en main personnellement.

Jean-François Six : à l'écoute des mystiques et des incroyants

Dans le cadre des Journées universitaires de la pensée chrétienne, qui se tiennent présentement à l'Université de Montréal, le théologien français, Jean-François Six prononcera ce soir une conférence sur le thème "Propositions chrétiennes sur le bonheur".

Auteur de plusieurs ouvrages, il est actuellement responsable du secrétariat français pour les non-croyants et professeur à l'Institut catholique de Paris.

De Paris, Laurent Lafontaine a recueilli les propos suivants de Jean-François Six:

avant tout un agnostique et justement l'incroyance en France aujourd'hui, c'est surtout l'agnosticisme. L'agnosticisme, c'est un certain déchirement, une impossibilité de choisir, non pas par lâcheté ni par mépris de l'intelligence. Une sorte d'honnêteté difficile, une recherche dans la nuit, chez ceux qui ont d'autres convictions que la foi chrétienne. Mais il y a là analogie avec ce qu'on a à vivre aujourd'hui les chrétiens.

J'ai beaucoup médité la vision d'Elie (I Rois 19). Dieu n'est pas dans le grand vent, il n'est pas dans la foudre, ni dans le feu, il est dans le murmure d'une brise légère, une présence mystérieuse, non triomphale. Cette présence nous invite à une grande modestie, sans complexe de supériorité; les incroyants ont besoin de voir les chrétiens en recherche, dans la



Jean-François Six

nuît et le mystère, comme Thérèse de Lisieux et Charles de Foucauld, lui qui, à la fin de sa vie, disait: "J'aime Jésus, mais

lui, il ne me le dit jamais".

Ce contact avec les mystiques et les non-croyants (par mon travail au secrétariat français pour les non-croyants) m'a fait approfondir ma foi. Je viens de faire un livre sur Jésus, avec deux groupes de jeunes, syndicalistes d'un côté et étudiants de l'autre. Nous avons travaillé chapitre par chapitre. Ils étaient vraiment à l'écoute de ce Jésus de tendresse humaine. Ce retour à l'évangile me passionne. Jésus admet Simon le pharisien, Zachée, la Samaritaine, Marie-Madeleine et les autres tels qu'ils sont. Et je dirais: Au-delà du bien et du mal le Christ prend l'autre tel qu'il est et alors l'autre peut aller au bout de ses possibilités. Il ne dit pas "Aimez-vous les uns les autres", mais "Aimez-vous les uns les autres!" Il nous invite par là à respecter les autres avec leurs différences et à renoncer à ré-

duire les autres à soi. Au fond Jésus intègre très bien la pulsion d'unification, de tendresse et la pulsion de distinction. C'est d'ailleurs ce qui séduit les jeunes d'aujourd'hui qui ressentent un grand besoin d'affectivité et en même temps un déchirement devant la précarité des choses, des êtres, des amours mêmes.

Le thème des Journées universitaires de la pensée chrétienne: Le Bonheur, m'intéresse beaucoup. Pour moi, Dieu est bonheur et vulnérabilité; les deux images ne peuvent pas se supprimer l'une l'autre. Dieu n'est pas impossible ni indifférent. Le chrétien, c'est celui qui intègre cette rumeur de bonheur et cet acquiescement à la vulnérabilité. Le Christ est précisément celui qui a fait exister le bonheur dans sa vie en même temps qu'une profonde vulnérabilité. La nouveauté de l'évan-

gile, c'est que Dieu est bonheur dans la vulnérabilité, c'est le fond des béatitudes. Heureux serez-vous si vous êtes parfaits comme lui, non pas à force de volonté perfectionniste mais pour autant que vous acquiesciez au bonheur de l'autre et à votre bonheur à vous-mêmes. Le stoïcisme puis le jansénisme ont défigurés l'évangile. L'évangile intègre à la fois le bonheur et la vulnérabilité. Saint François d'Assise se situe bien dans cette tradition et à cause de cela exerce une réelle fascination sur le monde d'aujourd'hui. Voilà quelque chose qui était bien dans sa peau, comme Jésus. Clémentine disait: "Si chaque chrétien avait une goutte du sang de François d'Assise, l'humanité en serait retournée." Jésus attirait les foules à cause de l'équilibre qui se dégageait de lui, de ce mé-

lange de bonheur de vivre et de compassion — un cœur "transpercé". Cet équilibre, il l'a conservé même dans la mort, il était même plus fort que la mort et nous croyons qu'il est toujours vivant.

L'ensemble du peuple chrétien ne me semble pas en état de recevoir ce message explosif. On est trop marqué par le rigorisme, le stoïcisme, et même ceux qui envoient promener toutes les règles comme pour s'en libérer n'en sont pas davantage libres pour autant.

L'humour est une donnée importante du bonheur en vulnérabilité. Jésus en avait beaucoup. L'humour, c'est une très grande force qui permet à quelqu'un de se proposer comme à soi-même sa propre mort. On se relativise soi-même en même temps qu'on s'admet. Permettez-moi de citer l'exemple de Helder Camara et ce-

lui de Jean XXIII. Ce dernier a eu une influence si marquante à cause de sa simplicité et de son humour. Voici une anecdote dont je peux témoigner: ce jour-là Jean XXIII accordait une audience à un groupe d'experts et de consultants. Un Monsignor italien s'était lancé dans une présentation très louangeuse de Jean XXIII et de sa merveilleuse encyclique "Mater et Magistra". Après avoir écouté patiemment ce discours fleuri, le Pape s'approche de l'orateur, le prend affectueusement par le bras et lui dit: "Je vais vous faire une confidence. Cette encyclique, je l'ai lue!"

Souvent rien ne sert de s'user ou de s'aggraver contre les institutions, il nous faut lutter mais avec d'autres armes et sur un autre terrain. Pour cela il faut beaucoup d'imagination, d'humour et de foi.

La Bible reste le best-seller

NEW YORK (AP) — Selon l'Association des libraires américains, la Bible reste le livre le plus vendu aux États-Unis, malgré la concurrence de l'érotisme et des traités de diététique.

La Bible bat un autre best-seller comme Jaws, le livre le plus demandé actuellement et dont les ventes ont déjà dépassé les 8,5 millions d'exemplaires. Une société d'édition biblique affirme que les ventes de l'Ancien et du Nouveau Testament aux États-Unis atteignent les 15 millions d'exemplaires.

Le nombre de lecteurs de la Bible est infiniment plus élevé encore. En effet, 25 millions d'Anciens et de Nouveaux Testaments sont vendus aux États-Unis par des sociétés bibliques et diverses organisations qui ont signé avec des éditeurs, des contrats pour des éditions spéciales. Ainsi, d'après la Société biblique américaine, une édition en langue moderne s'est vendue à 18 millions d'exemplaires en moins de cinq ans. Cette société déclare que depuis 1966 elle a distribué dans le monde 49 millions d'exemplaires du nouveau testament en anglais moderne. Il est vrai que la majorité de ces livres sont distribués gratuitement. La Société biblique américaine déclarant n'avoir jamais gagné une centaine sur la vente des écritures.

Aux États-Unis, la Bible est couramment offerte en cadeau. Ainsi, selon la Société biblique, les propriétaires d'une chaîne de motels en ont remis gracieusement 100.000 exemplaires à leurs clients en 1973 et un nombre égal en 1974. De nombreux pasteurs remettent également des Bibles à leur entourage.

La maison d'édition biblique la plus importante du monde reçoit d'innombrables demandes d'achat d'un exemplaire des écritures. Les ventes par des librairies spécialisées dans les livres religieux ont augmenté cette année de 30 à 40 pour cent. Ceci s'expliquerait par le désir de plus en plus répandu, face aux difficultés de la vie actuelle, de trouver dans la Bible un réconfort et un encouragement.

L'intensification du mouvement évangéliste n'y est pas non plus étrangère. Bien que la vente de ces livres soit un phénomène national, c'est le Tennessee et la Californie du sud qui viennent en tête. Dans certaines régions du sud, du sud-est et du sud-ouest, certaines familles possèdent jusqu'à 15 bibles.

FORCES

La revue qui projette le vrai visage du Québec à travers le monde!

Au sommaire du présent numéro:

Les Canadiens français en affaires — L'exemple d'une réussite: le Mouvement Desjardins

Un instrument de travail et d'échanges: la Délégation générale du Québec à Paris

Démographie et fécondité... Tout dépend maintenant des Québécoises

Le Patriote, une boîte à chansons à l'image d'un pays

Gilles Vigneault... sur le vif!

Abonnez-vous dès maintenant: FORCES est encore à l'ancien prix

À retourner à FORCES
75, boul. Dorchester ouest
Montréal H2Z 1A4
Un an (4 numéros):
Québec, Canada, États-Unis \$6
Autres pays \$8

☐ Je souscris un abonnement à FORCES
☐ Je renouvelle mon abonnement à FORCES
☐ Je désire que mon abonnement parte: du prochain numéro à paraître
☐ du numéro

(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)

Nom (M./Mme/Mlle) Prénom

Adresse Ville Arr. ou Zone

Prov./État/Dép. Pays

Ci-joint le paiement, soit \$ (Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)

Maintenant en vente dans les kiosques

Les Communes étudient la loi des coalitions

OTTAWA (PC) — Les Communes ont poursuivi, hier, l'étude en comité plénier du bill C-2 modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Les députés avaient à se prononcer sur une série d'amendements présentés par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, concernant les peines dont seront passibles ceux qui enfreindront la loi sur les coalitions.

En vertu de ces amendements et des sous-amendements présentés par le député conservateur Marcel Lambert (Edmonton Ouest), tout contrevenant à la loi sera passible, à la discrétion du tribunal, d'une peine d'emprisonnement de cinq ans ou, sur déclaration de culpabilité, d'une amende d'au plus \$25.000 et d'un emprisonnement d'un an, ou de l'une de ces peines.

les Obligations d'Epargne du Canada

bien sûr!

9.38%

rendement annuel moyen à l'échéance

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada sont maintenant en vente. A vous d'en profiter! C'est bien sûr, l'une des meilleures façons d'épargner!

Profitables

Les Obligations d'Epargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance en 1984 de 9.38%. Chaque obligation de \$100 vous rapporte \$8.75 d'intérêt la première année et \$9.50 d'intérêt pour chacune des huit dernières années.

Sûres et flexibles

Garanties par toutes les richesses du pays, les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada sont, comme toujours, encaissables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Achetez-les dès maintenant au comptant ou par versements en coupures de \$50 à \$25,000 à toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez le courtier en valeurs mobilières de votre choix.

Carrières et Professions

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 36¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

Directeur-Leasing

Jusqu'à \$25,000.

Si vous avez trois ans d'expérience en leasing d'équipement et si vous possédez les aptitudes pour mettre sur pied un service efficace, vous pouvez devenir le premier directeur du leasing d'une toute nouvelle société, disposant de ressources financières importantes et pouvant offrir à ses clients des conditions très concurrentielles.

Ce défi d'envergure est disponible à Montréal. Vous serez toutefois appelé à passer environ 50% de votre temps à promouvoir les services de la société au Québec et au Canada.

Les candidats à cette fonction sont des administrateurs dynamiques et compétents dans la promotion des affaires. Ils peuvent évaluer correctement des risques et conclure des ententes rentables pour la société et ses clients. Ils désirent utiliser leurs connaissances techniques et leurs talents pour la gestion au sein d'une société vouée à une croissance rapide. Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à André Filion, vous référant au dossier 604.

**Rourke,
Bourbonnais
& Associés**

1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5
(514) 937-9525

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines



COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DU GOLFE
requiert les services de

TROIS (3) ENSEIGNANTS (AU NIVEAU SECONDAIRE)

DESCRIPTION

1 poste enfance inadaptée (récupération).
Lieu de travail: Polyvalente Jean-du-Nord,
Sept-Îles

1 poste initiation à la technologie
Lieu de travail: École Secondaire Tortelier
Port-Cartier

1 poste mathématique.
Lieu de travail: Fermont

RÉMUNÉRATION

Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au:

Service du Personnel,
30, rue Comeau
Sept-Îles, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

est à la recherche de
PROFESSEURS

1 professeur en hydrothermie
(plomberie et chauffage)

2 professeurs en enfance inadaptée
(débile léger - M.S.A. - Fin élémentaire, début secondaire)

EXIGENCES:

Baccalauréat spécialisé ou brevet A.

MODALITÉ:

Faire parvenir les offres de service et le curriculum vitae à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE
SERVICE DU PERSONNEL
200 RUE ELLICE
BEAUHARNOIS, QUÉBEC

L'Union Régionale de Québec des

Caisses Populaires

Desjardins

CONSEILLER EN MARKETING ET COMMUNICATION

La description:

Nous sommes à la recherche d'un candidat intéressé à relever un nouveau défi au sein d'une organisation progressive et en plein développement.

Cette personne aura à concevoir, élaborer et préparer des plans, programmes ou normes ayant trait à l'information, la publicité et la communication en général.

Il aura à oeuvrer à l'intérieur d'un cadre de travail précis lui conférant une certaine autonomie pour toute activité de communication.

Les exigences:

Ce poste intéressera particulièrement les personnes qui auront complété une formation universitaire en administration (de préférence avec concentration en marketing).

Quelques années d'expérience devront avoir été développées chez les personnes intéressées à une certaine habileté administrative de même que des connaissances pratiques du domaine de la publicité ou du marketing, de préférence dans le domaine des services.

Les conditions:

Le salaire et les avantages sociaux offerts se comparent avantageusement à toute entreprise d'importance pour une fonction analogue.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 24 octobre 1975 au:

Service du personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses Populaires Desjardins
59, Avenue Bégin,
Lévis

ou téléphoner au numéro 418-835-2646

Société d'ingénieurs-conseils a des postes intéressants pour plusieurs INGÉNIEURS RETRAITÉS

avec expérience dans

- Fonderie (fer et acier)
- Atelier d'usinage

Stage de 12 mois dans pays situé sur la Méditerranée.

Faire parvenir réponse et curriculum vitae à:

Dossier 2581

Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

Un Directeur Médical

demandé pour un Hôpital en pleine expansion.

De préférence bilingue et très actif. Conditions de salaire à être négociées. Pour région sud-est de Montréal. Activités sportives nombreuses dans la région, telles que ski, équitation, natation, etc...

S'adresser à:

Hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins
a/s Directeur Général,
950 rue Principale,
Cowansville, Qué.



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

L'Université d'Ottawa est une institution en pleine croissance qui accueille cette année plus de 11,000 étudiants. Elle a à son service une équipe de 900 professeurs réguliers et environ 1,350 membres du personnel de soutien et professionnel. Elle offre des conditions de travail fort avantageuses ainsi qu'un attrayant programme d'avantages sociaux.

VÉRIFICATEUR INTERNE

Fonction principale:

Prépare de son propre chef des programmes de vérification et procède à des examens et à des enquêtes de tous les aspects des opérations internes surtout afin de vérifier la qualité des systèmes internes de contrôle. Présente à la direction des rapports et des recommandations et s'assure que les mesures nécessaires soient prises. Collabore avec les vérificateurs externes et leur fournit, au besoin, des documents de travail.

Compétences requises:

1. Formation en comptabilité ou diplôme universitaire dans une discipline connexe.
2. Au moins trois ans d'expérience de la vérification.
3. Connaissance de l'élaboration de systèmes et des techniques de l'ordinateur.
4. Bilinguisme (français et anglais)

Salaire:

\$14,364. - \$22,438.

Les candidatures seront traitées de façon confidentielle. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à:

Mlle Cynthia Waddell
Service du personnel
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5



la banque provinciale du canada

requiert les services d'une

DOCUMENTALISTE -RECHERCHISTE

pour son service de Recherches économiques

LA CANDIDATE:

Agée de 20 à 25 ans, ayant acquis une bonne culture générale, elle possède une connaissance suffisante de l'anglais (langue écrite et parlée), outre un français correct.

— Scolarité

Est titulaire d'un baccalauréat ou d'une licence en sciences économiques.

LE POSTE:

Elle assume les fonctions de recherche documentaire, de préparation, de classification et d'analyse de dossiers.

Elle participe à la préparation et la réalisation des travaux d'information et de conseil du service de Recherches économiques.

LES AVANTAGES:

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et le salaire sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience.

S.V.P. adresser votre curriculum vitae à:

Madame Christine Marchildon,
BANQUE PROVINCIALE,
Bureau d'emploi,
215 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.



Appel
de candidatures
mixtes



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

Ministère du Secréariat d'Etat
Bureau des Traductions
Ottawa, Ontario

TERMINOLOGUE (Anglais et Français)

Traitement: TR-1 (Niveau de formation) \$7 960 - \$15 580
TR-2 \$14 826 - \$19 505

No de concours: 75-480-T

Fonctions: Sous la surveillance d'un réviseur-terminologue, recueille l'information terminologique selon les règles fondamentales de l'art; contribue par le fruit de ses recherches à l'enrichissement du fichier central de la Division et à l'élaboration de vocabulaires et de lexiques; contrôle, au besoin, les fiches établies par d'autres terminologues, de niveau inférieur, égal ou supérieur dans la chaîne hiérarchique; aide et conseille les préposés au service des renseignements et les remplace en cas d'absence; remplit d'autres fonctions.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire ou formation générale et expérience correspondantes. Les détenteurs d'un diplôme universitaire en linguistique ou en traduction peuvent être dispensés de l'examen écrit.

Comment se porter candidat

Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à:

Bureau des Traductions - Administration du Personnel
Secréariat d'Etat
Pièce 611 - 191 ouest, Avenue Laurier
Ottawa, Ontario K1A 0X3
Téléphone: 996-0756

Date limite: Le 31 décembre 1975

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

INGÉNIEUR EN MATÉRIEL

New Brunswick Electric Power Commission est présentement à la recherche d'un ingénieur en matériel pour occuper un poste au sein de notre service de manutention de matériel à notre division de construction et d'ingénierie située à notre centrale génératrice de Point Lebreau.

FORMATION:

Le candidat choisi sera un ingénieur diplômé avec une formation en construction lourde. Il doit être familier avec les méthodes d'identification de matériel et assumer la responsabilité des inspections, de l'entreposage de matériel, de la manutention du matériel, des dossiers d'assurance de la qualité et de la préparation des méthodes et procédures d'emmagasinage des matériaux.

Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications et les avantages seront accordés en fonction de la politique de la Commission.

En faisant réponse, veuillez vous rapporter au numéro N-022.

Les candidats intéressés à ce poste doivent nous faire parvenir un résumé de leurs qualifications et références avant le 24 octobre 1975.

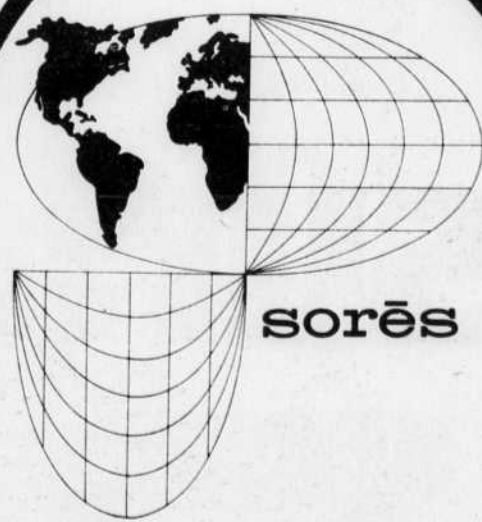
Officier de recrutement
Construction



ENERGIE NB POWER

THE NEW BRUNSWICK
ELECTRIC POWER COMMISSION

130 rue Carleton
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
E3B 4X1



La société de recherches économiques et de planification, Sorès, recherche du personnel pour travailler en consultation dans des projets d'envergure:

Économistes seniors et intermédiaires spécialisés
— en développement
— en marketing international
— en transport
Économistes seniors et intermédiaires spécialisés dans le domaine de l'agriculture ou agronomes seniors
Spécialistes en procédés agro-industriels

Si vous possédez un diplôme universitaire dans une discipline appropriée et de l'expérience en consultation dans un de ces domaines et que vous soyez:

- disponible pour travailler à l'étranger
- couramment bilingue

Veuillez envoyer votre biographie qui sera traitée confidentiellement à:
Robert Riendeau, Vice-Président
Sorès Inc.
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué. H3G 1N2
Téléphone: 514-931-3551

le groupe sne

les échecs

La marée de pions affamés

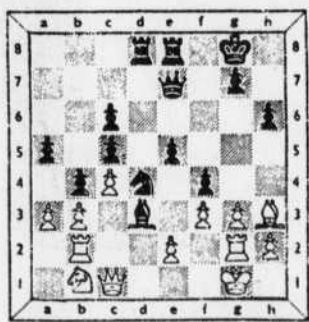
par Léo Williams

Tous les amateurs ont lu quelque part que le fou et le cavalier valent chacun trois pions dans l'échelle relative des pièces, mais ils risquent d'énormes déboires en s'appuyant sur cette règle qui n'exprime qu'un équilibre approximatif. En somme, tout dépend de la position des pièces et du moment où la pièce mineure est sacrifiée. A la fin d'une partie, cet échange est souvent profitable, surtout si les pions sont plus ou moins liés, bien qu'une armée dispersée puisse être utile dans l'absence de pièces à longue portée, telle qu'une tour, dans le camp ennemi.

Au milieu d'une partie, on peut rarement céder à l'adversaire l'avantage tactique à court terme d'une pièce supplémentaire à moins que les pions ne soient liés et assez avancés pour limiter sérieusement la mobilité des forces adverses, surtout des fous et des tours. Dans ce cas, les pions servent de barrière pour la concentration de forces dans un secteur donné, grâce à l'avantage d'espace qu'ils confèrent. L'ancien champion junior de l'Espagne nous démontre l'étape de l'avance décisive afin de libérer l'énergie des pièces dans cette victoire contre le grand maître danois, Larsen.

Dans un Début Anglais, les noirs suivent la mode actuelle par 4.Fb4; en refusant d'avancer leur pion à d5, les noirs permettent moins d'activité au Fg2. La réussite de ce système a remis à la mode une variante peu usitée jusqu'à récemment de la Défense Sicilienne: 1.e4 c5 2.Cf3 Cc6 3.Fb5. Après 6.O-O, les noirs choisissent 6.Te8, ne craignant pas 7.Cd5 (7.Ff8 8.Cd5 h6 semble favoriser le premier joueur) 8.cxd5 Cd4. Une autre possibilité, peut-être plus exacte, est 6.e4, ex. 7.Cg5 Fxc3 8.bxc3 Te8 9.f3 exf3 10.Cxf3 d5 11.cxd5 Dxd5 12.Cd4? Dhl, ou 7.Cel Fxc3 8.dxc3, h6 9.Cc2 Te8 10.Ce3 Ce5 11. b3 b6? 12.Cd5 Fb7 (Korchnoi-Karpov, match 1974).

Après 7.d3, les noirs adoptent normalement une posture défensive par 7.Ff8, ou bien anticipent 8.Fd2 par l'échange immédiat 7.Fxc3 8.bxc3 d6. Pourtant au lieu de 8.Fd2, les blancs préfèrent 8.Ca4, essayant d'attraper le Fb4, mais les noirs sont prêts à accepter un léger affaiblissement de leurs pions afin de contrôler la case d4, et jouent 8.Fc5, invitant l'échange Cxc5. Ironiquement, l'idée est semblable à l'ouverture de ce



Position après le 27e coup des noirs : 27.Fxd3!!

même Larsen avec les blancs dans une partie critique en 1968 contre Portisch: 1.e4 e4 2.Cc3 Cc6 3.Fc4 C16 4.d3 Ca5 5.Cge2! Ne voulant pas perdre également la case e4, les blancs donnent leur fou pour le C16, et bougent leur cavalier de f3 à c3. Les noirs exercent une pression sur e2 par 14.Fg4, et ce fou ne peut être repoussé qu'avec les coups affaiblissant la formation roquée. Ensuite 15.Cd4 est possible à cause de la possibilité 16.Fxb7 Tb8 regagnant le pion à b2. Les noirs rendent le Fg2 définitivement inutile par 16.c6, et préparent l'avance f5 suivie de e5-e4. Les blancs empêchent ce plan par 19.f3, mais cela dévalorise davantage le Fg2. Par 22.Tf2, les blancs fortifient e2 pour pousser 14, mais 22.Fg6 prépare la réplique e5-e4!

23.f4 menace C15 attaquant g3 et e3, et après 24.Fh3, les noirs commencent à disputer le terrain sur l'autre côté de l'échiquier, moyen idéal d'empêcher une telle expansion par les blancs. Ne trouvant aucune manière d'améliorer leur pièce après 27.Cb1, les noirs sacrifient afin d'ouvrir le chemin pour les pions. Quelques coups plus tard, les noirs ont 3 pions pour le fou, et leur cavalier est dans une position menaçante à f3. Ne pouvant résister l'ouverture de la colonne par 30.gxf3, les blancs doivent rester sur la défensive; ils échangent une paire de tours mais les pions sont déjà rendus à e4 et f3, et le f5 est en danger. Les blancs attaquent le Cg5 par h2-h4, mais les noirs ne daignent pas le sauver. Après 35.g6! 36.Fxg6? De6 suivi de Dh3gane, et dans la dernière position, 38. Te1 perd contre 38.De4! ex. 39.Rh2 (39.Cd2 Txd2 suivi de f2) Dg4 40.Cc2 Dh5 éch 41. Rg1 f2 éch 42. Rxf2 Dh2 mat.

B. Larsen (Danemark)
F. J. Ochoa (Espagne)
Début Anglais

- | | | |
|-----|------|---------|
| 1. | c4 | e5 |
| 2. | Cc3 | C16 |
| 3. | Cc6 | Cc6 |
| 4. | g3 | Fb4! |
| 5. | Fg2 | O-O |
| 6. | O-O | Te8 |
| 7. | d3 | Cc5? |
| 8. | Ca4? | Fc5? |
| 9. | a3 | a5 |
| 10. | Cxc5 | dx5 |
| 11. | Fg5 | h6 |
| 12. | Fx16 | Dx16 |
| 13. | Cd2 | De7 |
| 14. | Ce4 | Fg4 |
| 15. | Cc3 | Cd4! |
| 16. | b3 | Cc6 |
| 17. | Ta2 | Ta8 |
| 18. | Td2 | Fh5 |
| 19. | f3? | Dg5 |
| 20. | Tb2 | f5 |
| 21. | Dc1 | De7! |
| 22. | Tf2 | Fg6 |
| 23. | Db1 | f4 |
| 24. | Fh3 | b5! |
| 25. | Tg2 | Fh7 |
| 26. | Dc1 | b4! |
| 27. | Cb1 | Fxd3!! |
| 28. | exd3 | Cx13ech |
| 29. | Rh1 | Fxd3 |
| 30. | Tb1 | Te8 |
| 31. | Tf1 | Cg5 |
| 32. | Ff5 | f3! |
| 33. | Td2 | e4 |
| 34. | Txd3 | Txd3 |
| 35. | h4 | g6! |
| 36. | Fg4 | e3! |
| 37. | hxg5 | e2 |

Les blancs abandonnent.

Québécois et néo-Québécois tombent d'accord

Il faut libéraliser la politique d'immigration

par Jean-Pierre Charbonneau

Des Québécois et des néo-Québécois intéressés aux problèmes de l'immigration sont convenus, en fin de semaine, au colloque organisé par la Ligue des droits de l'homme, de mettre sur pied un comité de six personnes en vue d'amener la libéralisation de la politique d'immigration du Canada et du Québec.

Les participants ont dénoncé diverses mesures qu'ils jugent discriminatoires en matière d'immigration au Canada. Ils ont surtout posé que les Québécois devaient arrêter leur propre politique d'immigration dans une société faite par eux et pour eux.

"C'est un droit strict de la population québécoise d'élaborer sa politique démographique à l'intérieur d'un projet de société qu'elle aura établi", ont proclamé les participants.

Sur la question de la langue, les délégués en sont restés à des formules plus générales. Ces questions, ont-ils dit, doivent se situer dans un contexte de solidarité entre Québécois et Néo-Québécois. Ce principe de solidarité était justement le thème du congrès. Il a paru nécessaire aux délégués de faire ressortir davantage les traits communs des immigrants et des Québécois plutôt que leurs différences, notamment au niveau linguistique. Ils ont toutefois résolu de demander au gouvernement québécois de clarifier sa politique au sujet de la langue du travail et d'intensifier la qualité et la fréquence de l'enseignement du français dans les COFI (Centres d'orientation et de formation pour les immigrants).

Pour le reste, les participants ont adopté une série de résolutions en vue de faciliter l'entrée des immigrants au pays et d'accorder le statut d'immigrants à ceux qui détiennent des permis de travail sans qu'ils aient à retourner dans leur pays d'origine pour solliciter la résidence.

Dans une autre résolution, les délégués prient le gouvernement canadien de se montrer plus généreux à l'égard des réfugiés politiques. En gros, les délégués ont conclu à la nécessité de raffermir les liens entre les Québécois et les néo-Québécois. Ils posent en principe que c'est la réalité sociale du pays d'accueil qui doit être le fondement de toute politique d'immigration.

C'est du reste dans cette perspective que les congressistes ont traité au même titre de la langue et de la culture, "deux épiphénomènes, disent-ils, qu'il importe de ne pas couper de leurs enracinements concrets, souvent d'ordre socio-politique, qui sont la source réelle des conflits et des affrontements éventuels."



Corps de volontaires

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067 (J.N.).

MOBILIER DE DINETTE, style moderne, tout neuf "Château d'Aujourd'hui", table en bois naturel plaid chromé, 4 chaises rembourrées couleur brigue, pieds et bras en bois naturel. Très belle qualité. Idéal pour couple désireux de s'installer dans appartement moderne. Appelez après 7 p.m. 271-2217. 20-10-75

ANIMAUX À VENDRE

AFGHANS, 4 mois, lignée de champions. \$300. Elevage, Ladogues. Tél.: 473-8423. 1-11-75

CHATONS "Bermese", sable, enregistrés, vaccinés, 2 mois. \$75.00. Tél.: 282-1321. 17-10-75

APPARTEMENTS DEMANDÉS

JEUNE FILLE bien élevée cherche compagnie de langue française qui a un appartement pour partager, préférentiellement au centre-ville. Appelez 653-7477, de 7 à 10-20-75

APPARTEMENTS À LOUER

RUE CHERRIER, 3 1/2 pièces, semi-meublé, \$125 par mois. Personne tranquille. Tél.: 523-0952. 20-10-75

EDOUARD-MONTPÉRIOT: face à l'Université, grand 4 1/2, repeint, cuisine rénover. \$250. Tél.: 738-4614. 18-10-75

PARC LAFONTAINE, vue magnifique, sur le parc, près Cherrier, rez-de-chaussée, 6 pièces, refait à neuf, incluant tapis, poêle et frigo, chauffage et taxe d'eau. Jardin. \$275. Tél.: vendredi de 15 h à 19 h, samedi 12 h à 17 h. 524-1236. 20-10-75

AUTOS À LOUER

LA VOLVO en '76. Louez une voiture de Fort Chamby Automobile. Volvo ou British Leyland. Prix en bas de toute compétition. Tél.: 658-6623 Raymond ou Serge. 10-11-75

AUTOS À VENDRE

VOLVO 142, 1973, antirouille, radio AM-FM, phares à iode, 6 Michelin. Tél.: 678-7841 après 6 p.m. 17-10-75

AUTOS À VENDRE

DODGE Colt 1973, modèle GT, équipement de luxe, radio, pneus neufs, 25,000 miles, comme neuve, particulier. \$2,150. Après 6h: 931-5487. 17-10-75

BUREAUX À LOUER

ESPACE DE BUREAUX
À sous-louer (50 mois)
Option ameublement
1,700 p.c. - 4 places-garage.
Édifice moderne - climatisé.
Tél.: 381-5988
M. Paquin
"Occupation immédiate."
18-10-75

BUREAUX À LOUER

Office Host®

LOUEZ UN BUREAU MEUBLÉ
SANS RESPONSABILITÉ
DE PERSONNEL, DE BAIL
OU D'INVESTISSEMENT

Mlle C. Richard, 729-3218
Office Host Eng.
1100 est, Crémazie
Montréal H2P 2X3
27-10-75

FEMMES DEMANDÉES

Une maison d'édition située dans le parc industriel de Ville d'Anjou requiert les services d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

La candidate devra posséder au minimum trois années d'expérience pertinente, être sténographe bilingue, avoir de l'initiative et une belle personnalité. Nous offrons de bons avantages sociaux. Le salaire est à convenir.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Centre Éducatif et Culturel Inc.,
a/s Mme Myner,
8101 est, Boul. Métropolitain,
Anjou, Qué.
20-10-75

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO

Fonctions:
— Affectée au secrétariat général de l'U.M.Q. plus particulièrement aux dossiers traités par le directeur général adjoint.

Qualifications:
— Âgée d'au moins 25 ans
— Posséder une bonne maîtrise de la langue française

Rémunération:
— Salaire selon qualifications et compétence
— Avantages sociaux usuels.

Les intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 20 octobre 1975 à l'attention de:

M. Jerry Giles
Union des Municipalités du Québec
922 est, rue Liège
Montréal, Qué.
Tél.: 387-2576
18-10-75

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux style Bava- rois, flanc montagne, 5 1/2, cheminée pierre, meubles Thibault, toit cathédrale, location: semaines (aussi saison-ski) Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-11-75

MAISON DE CAMPAGNE, meublée rustique, mi-chemin entre Montréal-Québec, 2 milles route 20, sports: raquette, ski de fond, 20 milles pentes ski. Location période d'hiver. Tél.: 655-4003. 20-10-75

CHALET À VENDRE

ST-SAUVEUR, chalet bungalow, pied pente de ski, 3 chambres à coucher, hiver-été, foyer, rénové dernièrement, meublé avec goût, moquette et nombreux extras. Les propriétaires déménagent et désirent vendre. Privé. Tél.: 937-9447 de 9h à 18h, 336-6799 après 18h. 17-10-75

COLLECTIONS

Je recherche le livre "Suzor Côté", Édition La Frégate. Tél.: 737-6075. 20-10-75

COMMENCEZ UNE COLLECTION

d'œuvres d'art authentiques à des prix avantageux. Des gravures originales à tirage limité, signées et numérotées par des peintres québécois de renom. Pour recevoir une documentation: Arts 2000, C.P. 188, Côte-des-Neiges, Montréal. Tél.: 271-9158. 17-10-75

COURS PRIVÉS

COURS DE PIANO par pianiste diplômé de Moscou. Tél.: 845-0648 M. Parent. (Centre-ville, Peel) 20-10-75

DEMANDES D'EMPLOI

PROFESSEUR forte expérience traduction textes économiques, financiers et généraux, cherche emploi partiel, traducteur anglais vers français.

Tél. après 15h30
935-9562
17-10-75

DÉMÉNAGEMENTS

Hydro-Québec

Votre déménagement s'en vient...

Si le service d'électricité est à votre nom, avez-vous avisé l'Hydro-Québec?

Communiquez sans tarder avec le bureau le plus près de chez vous; c'est important.

17-10-75

BUREAUX À LOUER

Office Host®

LOUEZ UN BUREAU MEUBLÉ
SANS RESPONSABILITÉ
DE PERSONNEL, DE BAIL
OU D'INVESTISSEMENT

Mlle C. Richard, 729-3218
Office Host Eng.
1100 est, Crémazie
Montréal H2P 2X3
27-10-75

FEMMES DEMANDÉES

Une maison d'édition située dans le parc industriel de Ville d'Anjou requiert les services d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

La candidate devra posséder au minimum trois années d'expérience pertinente, être sténographe bilingue, avoir de l'initiative et une belle personnalité. Nous offrons de bons avantages sociaux. Le salaire est à convenir.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Centre Éducatif et Culturel Inc.,
a/s Mme Myner,
8101 est, Boul. Métropolitain,
Anjou, Qué.
20-10-75

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO

Fonctions:
— Affectée au secrétariat général de l'U.M.Q. plus particulièrement aux dossiers traités par le directeur général adjoint.

Qualifications:
— Âgée d'au moins 25 ans
— Posséder une bonne maîtrise de la langue française

Rémunération:
— Salaire selon qualifications et compétence
— Avantages sociaux usuels.

Les intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 20 octobre 1975 à l'attention de:

M. Jerry Giles
Union des Municipalités du Québec
922 est, rue Liège
Montréal, Qué.
Tél.: 387-2576
18-10-75

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Aviz: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être souignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE et tapisserie, intérieur et extérieur. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél.: 731-1031 soir. 1-11-75

RENOVATION/ réparation, foyer pierre-brique: menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077 J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf, Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 689-2547. J.N.O.

GARDERIES

RECHERCHE mère avec enfants 2-5 ans, qui garderait chez-elle, garçon 2 ans, lundi au vendredi, de 8 à 18 heures. Secteur Queen Mary. Tél.: 731-0401, après 19 heures 17-10-75

GARDERIE DE JOUR

Les Pitchounets ouvrent une deuxième garderie le 3 novembre.

Endroit: 6926 Sherbrooke ouest

Âge: 2 à 5 ans

Activités pré-scolaires (bricolage, psycho-motricité, chant, peinture, etc.) Repas chauds.

Heures: 8 h.m. à 6 p.m.

Rens.: appeler Lise Boucher
737-4139
486-2565
20-10-75

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

CUISINIER

pour école privée de filles à Dorval.

Pour plus de renseignements, appeler

636-0900

17-10-75

INSTRUMENTS - MUSIQUE

GUIWARE Classique fait main, avec étui, excellente condition. Tél.: 514-584-2776. 18-10-75

MAISON DE REPOS

FOYER neuf, pour dames, bonne nourriture, médecin. Tél.: 389-0983. 18-10-75

ON DEMANDE

PIANO DEMANDE: Tél.: 272-8285 ou 274-5934. 1-11-75

PERSONNEL

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livret gratuit, appelez COMPUDATE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

HOMMES DEMANDÉS

Une entreprise de Laval, en pleine expansion, se spécialisant dans les procédés de métal est à la recherche du personnel suivant

VENDEUR

— De préférence avec expérience dans la vente de l'acier malléable et de l'acier en général destinés à l'industrie de la fabrication et de la construction.

— Doit être bilingue.

COORDONNATEUR DE PRODUCTION ET VENTES INTERNES

— Prendre les commandes téléphoniques, coordonner le matériel brut qui arrive, ainsi que les horaires de production et de livraison, doit aider au système de contrôle d'inventaire, etc.

— Expérience dans les achats et l'expédition serait un atout.

— Doit être bilingue.

CONTREMAÎTRE DE NUIT

— Surveiller tous les aspects de la production d'une petite équipe de nuit, contrôle de la qualité, matériel, manutention, etc.

— Doit être bilingue.

Rémunération:

Pour tous les postes ci-haut mentionnés le salaire sera jugé d'après l'expérience. Nous offrons une excellente échelle de bénéfices marginaux et cherchons des personnes "dynamiques" qui désirent de l'avancement avec nous.

Écrire à: Dossier 292

Le Devoir

17-10-75

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Office national du film du Canada

National Film Board of Canada

COORDONNATEUR — CONCEPTION DES FORMULES

Poste bilingue

Coordonner la composition et l'impression de formules, ainsi que la mise en page et l'impression des copies originales, en se servant d'appareils de composition graphique spécialisés pour notre atelier d'imprimerie ou en soumettant des ébauches détaillées des différentes formules aux imprimeries commerciales.

Le candidat doit être capable d'esquisser, de dessiner et de faire le lettrage des graphiques et des diagrammes en se conformant aux normes techniques et en utilisant le matériel disponible. Il devra être en mesure de manoeuvrer le "Vari-typer".

Le salaire sera de l'ordre de \$10,000. à \$11,000. selon la compétence.

Le nouveau
Claude Lelouch

Mariage

POUR TOUS

SALLE RENOIR LE DAUPHIN

SAISON 1975-76
730-930
730-930

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

AUX 2 CINÉMAS 14 ANS

Scénario et Réalisation
CLAUDE JUTRA
avec
MONIQUE MILLER
CLAUDE JUTRA
COULEUR

UN MARIAGE QUI FAIT RIRE ET QUI FAIT MAL

PARISIEN: Sur Semaine 5.10, 7.20, 9.30, Samedi, Dimanche & Lundi 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30, Samedi, dernier spectacle à 11.40, LAVAL: Sur Semaine 6.50 & 9.00, Samedi, Dimanche & Lundi 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00, Samedi, dernier spectacle 11.10.

cinémas **Le Parisien 5** **Laval 5**

480 Ste. CATHERINE O. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE

LES GRANDS EXPLORATEURS

GRANDE REPRISE

NAHANNI

Le grand succès de la saison 74/75

VALÉE DES HOMMES SANS TÊTE

par JEAN POIREL

qui commente personnellement son NOUVEAU FILM-COULEUR

SALLE LE PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée
(métro Sherbrooke et autobus 24E)

2 REPRÉSENTATIONS SEULEMENT
17 et 18 octobre à 20.30 hres

Billets \$3.00

En vente à Expo-Mundo, 1151 Alexandre DeSève (métro Papineau) et au Plateau de 13.00 à 20.00 hres à partir du 14 octobre.

POUR TOUS

Informations: 527-9507

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID présente

MUSTANG

POUR TOUS

un film de MARCEL LEFEBVRE
réalisé en collaboration avec Yves Gélinas

HORAIRE: CHATEAU: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, PARISIEN: Sur Semaine 5.30, 7.30, 9.30, Samedi, Dimanche & Lundi 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, LAVAL, GREENFIELD & VERSAILLES: Sur Semaine 7.30 à 9.30, Samedi, Dimanche & Lundi 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Dans tous les cinémas, samedi, dernier spectacle à 11.30 P.M.

A L'AFFICHE: **Le Parisien 5** **CHATEAU O**

480 Ste. Cath. O., 866-3856 St. Denis & Belanger 271-1103

VERSAILLES **GREENFIELD PK.** **Laval 5**

7265 Sherbrooke E. 353-7880 P. Greenfield Park 671-6129 CENTRE LAVAL 688-7776

ÉGALEMENT:

Maska (St. Hyacinthe), Galeries de Granby (Granby), Capitol (Trois-Rivières), Capitol (St. Jean) Cartier (Shawinigan), Palace (Grand Mère), Rhéa (St. Tit), Joliette (Joliette), Rex (St. Jérôme), St. Eustache (St. Eustache).

L'ENSEMBLE PARTHÉNON DE GRÈCE

Dir. artistique: Kaiti Frangedakis

40 danseurs, chanteurs et musiciens.

2 NOVEMBRE 14h30 et 19h30

Billets \$8, \$7, \$6, \$4, \$3

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Mt Trust PVM, Sauvé Frères. Nombre limité de billets à demi-tarif sur \$7: étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.

CHARGEX 932-2234 MASTER CHARGE

SALLE WILFRID-PELLETIER

Denyse Chartier (Pensée de Coufontaine) et Charlotte Boisjoli (Sichel), dans une scène du "PÈRE HUMILIÉ" de Paul Claudel au Théâtre du Nouveau Monde, jusqu'au 2 novembre (publicité)

LIES MY FATHER TOLD ME

POUR TOUS

VEDETTES
YOSHI YADIN
LEN BIRMAN
MARILYN LIGHTSTONE
EN PRIMEUR
JEFFREY LYNAS
DIRECTION
JAN KADAR
RETOUR
EN SCÈNE
TED ALLAN

PRODUCED BY
ANTHONY BEDRICH
HARRY GULKIN
AN ADAPTATION BY JEFFREY LYNAS

3^e SEMAINE!

12.20, 2.15, 4.10,
6.05, 8.00, 9.55

PLACE VILLE-MARIE 866-2644

JODOROWSKY dit lui-même: Je demande à un film ce que beaucoup de gens demandent à la drogue

EL TOPO

18 ans et plus

Sem. 7:15 et 9:30

Cinéma 7 art
3180 rue BELANGER

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID et CLAUDE MICHAUD présentent

LE RETOUR DU GRAND BLOND

POUR TOUS

Avec Pierre Richard

Mireille Darc

Un film de Yves Robert

SEM: 7.30, 9.30
SAM, DIM, LUN: 5.15, 7.00, 8.45, 10.20

VILLERAY

ST-DENIS-JARRY, 388-5577

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID présente

section spéciale

La raison d'Etat justifie-t-elle le meurtre?

un film de costa-gavras

PARISIEN: Sur Semaine 5.05, 7.10, 9.15, Samedi, Dimanche & Lundi 12.50, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15, Samedi, dernier spectacle à 11.20, LAVAL: Sur Semaine 5.55 & 9.00, Samedi, Dimanche & Lundi 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00, Samedi, dernier spectacle à 11.10.

cinémas **Le Parisien 5** **Laval 5**

480 Ste. CATHERINE O. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

BERNARD BLIER

JACQUES DUFILHO

ALIDA VALLI

Ce cher VICTOR

POUR TOUS

un film de ROBIN DAVIS

D'UNE GRANDE AMITIÉ. NAÏT UN DRAME

TOUS LES JOURS:
1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30

FLEUR DE LYS

858 est. Ste. Catherine 288-3303

Les féministes auront leur librairie!

par Marie Laurier

A l'instar de Paris, de Boston, de New York, de Toronto et de Vancouver, Montréal a maintenant sa librairie des femmes. Elle ouvre ses portes ce matin au 375 est, rue Rachel. Dans les rayons, uniquement des livres écrits en français par les femmes sur les problèmes et la situation de la condition féminine. Quelque 500 titres attendent sagement celles et même ceux — mais ces derniers, admis à condition de se renseigner sérieusement sur le féminisme — qui veulent acheter des livres et aussi discuter sur leur contenu.

Trois jeunes femmes ont eu cette idée il y a un mois et déjà le lieu bourdonne d'activité, à en juger par l'animation qui régnait au lancement, hier soir. "Nous avons mis ensemble nos économies, raconte Thérèse Martin, dite Lamartine (tiens, tiens, un nom de poète masculin), pour offrir aux femmes d'ici un carrefour littéraire et de discussion. Toutes nos amies nous ont aidées pour la décoration, l'aménagement, le choix des livres. Notre but n'est pas de faire un commerce, mais de projeter des idées, une éducation sur

la condition féminine telle que vécue et perçue par nos contemporains." Et elle ajoute que l'organisation s'est faite "en toute égalité, sororité et liberté".

Les bouquinistes qui fréquenteront cette mini-librairie devront s'habituer au nouveau langage néo-féministe, ou du moins l'absorber sans contester les opinions très articulées qui émanent tout autant des murs que des exergues des rayons. Ainsi, une responsable me fait remarquer que pour la première fois, on ose coiffer du titre général "phallocratie" un éventaire de bouquins qui racontent "les perversions et les résultats de la domination mâle".

Un peu plus loin, les suffragettes modernes (et fort jolies de surcroît), ont voulu établir une importante différence entre les livres qui traitent de "l'émancipation féminine" proprement dite à la Pierrette Sartin et Evelyne Sullerot au "véritable féminisme" proposé par Simone de Beauvoir, Benoîte Groulx et Germaine Greer.

Quant à la littérature québécoise, les Anne Hébert, Marie-Claire Blais, Michèle

Mailhot, Hélène Rioux pour ne nommer que ces écrivains, sont bien représentées. Encore que le triumvirat compte faire un inventaire très serré pour éliminer des rayons toute oeuvre qui véhiculerait des attitudes sexistes! Ce qui fait que le choix des livres pour enfants reste presque entièrement à faire.

L'originalité de la "Librairie des femmes d'ici" réside également dans l'arrière librairie où les clientes pourront échanger, s'exprimer, discuter avec les protagonistes de tout sujet susceptible de provoquer une meilleure connaissance des revendications féminines et de l'assujettissement dont elles ont été ou sont encore victimes.

"Ce sera une sorte de recyclage, commente Thérèse dite Lamartine. J'ai bien lu pendant vingt ans uniquement des livres d'hommes, je peux bien consacrer autant de temps à parcourir des livres écrits par des femmes!"

Il n'y a pas lieu de s'effrayer de cette mentalité. Car dans les rayons reposent aussi des histoires aussi tranquilles que celles d'Agatha Christie et Anne Suvin.

théâtre

par Adrien Gruslin

Claudiel... une épreuve d'endurance

Les trois heures que dure le spectacle du TNM passent bien lentement malgré d'indéniables qualités, notamment au plan de l'interprétation des protagonistes de la pièce. A l'affiche jusqu'au 2 novembre, "Le Père humilié" nous transporte à Rome, dans les années 1869, 1870 et 1871 au moment où le pape est dépouillé de son domaine temporel par la jeune Italie de Garibaldi.

Ecrit en 1916, ce dernier volet de la trilogie des Coufontaines semble appartenir à l'Antiquité. On se rend compte que les tragédies grecques, sur le modèle desquelles la présente oeuvre

est bâtie, n'ont pas vieilli davantage. Le langage de Claudel, toujours grandiloquent et sans cesse verbeux, possède un lyrisme devenu malhabile aujourd'hui à traverser les feux de la rampe.

La pièce, comme la trilogie, tente de dévoiler les mystérieuses intentions de la "Moira". Les personnages sont mus par un destin qui les incarcère et c'est nécessairement malheureux qu'ils s'acharneront à vivre, ou à éviter leur passion amoureuse. Pensée de Coufontaine, jeune beauté juive aveugle, aimera dès la première rencontre, Orian de Homodarnes

alors qu'on lui a désigné son frère Orso de Homodarnes pour éventuel époux. Dès cet instant, chacun tente en vain d'exercer quelque contrôle sur sa destinée.

La production du TNM a été faite en collaboration avec Radio-Canada. On doit à la société d'état les décors et les costumes de ce spectacle qui sera offert au petit écran la saison prochaine. Tout se loge à l'enfer du deuil, à part au premier acte dans lequel un adroit éclairage vient recréer les jardins du prince Wronsky. De plus, le plancher incliné et les marbres qui semblent en sortir

marquent une réussite esthétique signée Hugo Wuehrich. Comme l'acte nous plonge en pleine fête travestie, les costumes ont beaucoup d'éclat. Je pense en particulier aux somptueuses toilettes des femmes. Ceurs coiffes impressionnent; celle de Pensée de Coufontaine rappelle l'une des nombreuses qu'on a pu voir sur la tête de la belle Didon dans "L'Énéide".

Aux trois actes suivants, la froideur, l'austérité de l'environnement ne réchauffe en rien une ambiance devenue difficile. La stylisation frise parfois le ridicule. Les deux blocs de pierre, tenant lieu de ruines du Palatin, n'ont pas manqué de faire rire le public à l'acte trois. Ces décors auront-ils plus de prestance à la télévision l'an prochain? Impossible à dire mais ici, on ne peut conclure à l'efficacité.

La froideur du décor frappe d'autant plus que le statisme de la mise en scène de Jean-Louis Roux demeure constant. On a véritablement l'impression que les comédiens sont vissés au plancher. La magie des grands plans télévisés atténue sûrement cette fixité peu supportable. Le rythme interminable renforce le statisme. Mais quelle allure prendre dans un drame de Claudel? Quant à la musique, elle s'intègre adéquatement à l'ensemble avec et malgré son modernisme.

Les deux premiers actes retiennent l'attention tandis que par la suite, la fatigue aidant, on décroche à coup sûr. Il nous reste à admirer la justesse des jeux des deux principaux acteurs chez lesquels il y a lieu de parler de performance. Denyse Chartier remplit brillamment le difficile rôle de Pensée de Coufontaine et Marcel Girard en fait presque autant dans la peau d'Orian de Homodarnes.

Ces deux performances, on les admire de l'extérieur, ne pouvant réprimer un baillement de lassitude. Le TNM a tenu sa promesse en offrant au public le dernier volet du Cycle des Coufontaines. Quant au public, il a au moins la consolation de se dire qu'il en a fini avec cette "fameuse" trilogie!

Belline a "vu"

par Angèle Dagenais

Le réveil sera douloureux!

Le célèbre voyant français Belline qui a prédit, entre autres, le résultat exact de grandes compétitions sportives, la découverte du vaccin antipoliomyélite, la fin tragique des frères Kennedy, la Guerre des six jours, les barricades de mai 68, le retour de de Gaulle et sa disparition, est au Québec pour quelques jours pour rencontrer la presse.

Installé à Paris, rue Fontaine dans la maison où vécut l'écrivain visionnaire Villiers de l'Isle Adam, il est consulté par les "grands" de ce monde, hom-

mes d'Etat, hommes d'affaires ainsi que par des gens plus modestes. Sa première cliente fut une prostituée.

Belline, accompagné de sa femme, n'est pas venu au Québec par "business" selon son expression, mais pour "apporter un message d'amour et de paix". Affligé en 1968 par la mort qu'il avait pressentie d'ailleurs deux heures avant l'accident de voiture de son fils unique, il eût par la suite des dialogues avec son fils qu'il a relatés dans un ouvrage intitulé "La troisième oreille", publié chez Robert Laffont. Cette troisième

oreille est celle dont parlent aussi bien les Védas que de nombreux textes ésotériques et sacrés et qui permet d'établir une communication avec l'invisible.

Préfacé par l'éminent philosophe Gabriel Marcel, l'ouvrage de Belline se divise en trois parties. La première est consacrée à la vie de son fils; la seconde est la retranscription des dialogues entretenus avec lui; la troisième complète l'ouvrage par des réponses ou témoignages de personnages qui donnent tous leur point de vue, positif ou négatif, sur les possibilités de survie.

Belline a annoncé la sortie pour le mois prochain de son deuxième livre, chez Laffont également, qui s'intitulera "Un voyant à la recherche du temps futur". Dans cet ouvrage, il relate sa vie de voyant, comment la voyance lui est venue et les expériences "extraordinaires" que ce pouvoir, qu'il qualifie de "naturel", lui a permis d'accomplir.

La voyance selon Belline est un pouvoir de concentration, d'observation et d'attention qui demande parfois l'aide d'un "support" (boule de cristal, jeu de cartes...) pour se manifester. Les voyants ont des périodes fastes et néfastes. "Il y a vingt ans, dit-il, j'étais un voyant incomparable!" Les prédictions sportives qu'il établissait se vérifiaient à 80 pour cent. Il a dû toutefois mettre un frein à ce genre de prédictions parce que les parties en cause étaient conditionnées, dit-il, par l'annonce anticipée des résultats, et Belline tenait à ce que "demeure la merveilleuse incertitude du sport".

Belline explique la récente montée de l'intérêt pour les sciences occultes dans le monde, du fait que la civilisation est en crise. "La violence, le sexe, l'inquiétude du monde vis-à-vis ces phénomènes à tous jours provoqués dans l'histoire une recrudescence de l'occultisme et l'apparition de voyants".

Un voyant ne "voit" pas pour lui-même. C'est ainsi qu'il est allé consulter une voyante aveugle bulgare qui, sachant qu'il s'agissait de Belline, lui a répondu qu'elle ne pouvait rien pour lui; il a alors consulté une voyante brésilienne qui lui a prédit la venue de la "troisième oreille".

Dès le 28 octobre

Billets en vente maintenant

LA MORT D'UN COMMIS-VOYAGEUR

THEATRE PORT-ROYAL 842-2112

tnm 861 0563

84 ouest, ste. catherine

charlotte boisjoli monique mercure
denise chartier gilles renaud
jean dalmain jean-louis roux
hubert gagnon septimiu sever
marcel girard

a l'affiche jusqu'au 2 nov

le père humilié

de paul claudel

en collaboration avec la société radio canada

mise en scène décors costumes
jean-louis roux hugo wuehrich marie andrée lainé
musique jean laurendeau robert leroux lorraine vaillancourt

Demain

WIE, aime moi

un film de Maurice DUGOWSON

avec RUFUS Jean-Michel FOLON Patrick DEWAERE ZOUZOU

"On rit comme aux meilleurs moments des 'Valseuses' mais ici, c'est le cœur qui tient la place du sexe."

"Le film le plus libre, le plus drôle, le plus sensible, le plus naturel. le film le mieux écrit, le mieux joué, le mieux vécu. Tout est vrai." - PARISCORP

"Il faut applaudir des deux mains l'interprétation de RUFUS, FOLON, PATRICK DEWAERE et ZOUZOU qui sont superbes." - LIBERATION

SALLE RESNAIS POUR TOUS

HORAIRE: LUN. & VEN. 7.30 9.30
SAM. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
DIM 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30

Première Ce Soir

LES PRODUCTIONS
BEAU BEC PRÉSENTENT

JEAN-GUY MOREAU

TABASKA!

30 personnages avec les mots de JACQUELINE BARRETTE

OCTOBRE: 16-17-18 et 23 à 9h, 30 pm
24-25 à 7h, pm
\$2.50, \$3.00, \$3.50

Les spectacles sur scène au cinéma

OUTREMONT

RESERVATIONS 277-3186 1248 BERNARD O. 277-0465

élisée

35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. & VEN. 7.30
SAM. DIM. 3.30 7.30

POUR TOUS

avec RUFUS Jean-Michel FOLON Patrick DEWAERE ZOUZOU

"On rit comme aux meilleurs moments des 'Valseuses' mais ici, c'est le cœur qui tient la place du sexe."

"Le film le plus libre, le plus drôle, le plus sensible, le plus naturel. le film le mieux écrit, le mieux joué, le mieux vécu. Tout est vrai." - PARISCORP

"Il faut applaudir des deux mains l'interprétation de RUFUS, FOLON, PATRICK DEWAERE et ZOUZOU qui sont superbes." - LIBERATION

SALLE RESNAIS POUR TOUS

HORAIRE: LUN. & VEN. 7.30
SAM. DIM. 3.30 7.30

KASEKI

un film de MASAKI KOBAYASHI

Entre le roi Arthur et Rick Wakeman

Un spectacle au Forum, c'est toute une aventure. En soi, c'est presque une descente aux enfers. Pourtant, hier soir, le calme, le silence et la gentillesse de la foule étaient tout à fait inattendus pour qui connaît le fluide électrique qui anime habituellement le public rock.

En première partie, UFO n'a pas réussi à détourner l'attention des spectateurs des vendeurs de maïs soufflé et de

crème glacée, et cela malgré des déhanchements qui se voulaient provocants. Le groupe est tout bonnement sorti de scène devant une salle qui s'amüsait à chahuter.

Puis, une attente d'une vingtaine de minutes où chacun scrutait dans le plus grand sérieux la tête de son voisin, histoire de mettre en place le contexte psychologique de la prochaine heure. C'est fou ce

que les entractes sont de première importance dans ce genre de concert. Probablement parce qu'on admet que le spectacle a lieu tant dans la salle que sur scène. Lui tacite d'un milieu qui ne déroge pas à ses règles, non par respect des dites lois, mais plutôt par goût du jeu, par plaisir. Aucune codification imposée, si ce n'est un rituel de l'instantané.

Rick Wakeman, après "Journey to the Centre of the Earth"

et "The Six Wives of Henri VIII", s'impose par un style qu'on qualifie de rock symphonique. Mardi soir, c'est avec l'English Rock Ensemble qu'il donnait son spectacle: huit musiciens qui travaillent dans l'ombre au triomphe d'une vedette. Car, c'est de Rick Wakeman qu'il est question et la place qu'il tient sur scène, au sommet d'un "repositor" dans sa grande cape blanche pailletée, ne laisse aucun doute sur sa présence. Alors que dans son dernier disque "The Myths and Legends of King Arthur and the Knights of the Round Table" il est accompagné d'un orchestre de 48 musiciens et d'un chœur imposant, donnant ainsi une ampleur aux pièces musicales, on le retrouve ici presque seul. Les moments les plus intenses et les plus symphoniques étant ceux disons-le, où il se déchaîne sur ses claviers. Autrement, on a l'impression d'entendre la musique d'introduction à la très célèbre émission de télévision "Guillaume Tell" — le côté un peu pompier du spectacle.

Après avoir travaillé avec "Strawbs" et "Yes", Rick Wakeman a décidé de tracer son propre chemin et c'est son dernier disque "King Arthur" qui confirme le plus sa voie. Une espèce de féerie à partir d'un mythe médiéval, une épopée qui sert à la construction d'une musique pour films de cane et

Octobre est un bon groupe instrumental et leur prochain disque, "Survivance", semble apporter une plus grande solidité musicale encore... et le même chanteur.

C.L.

tnm **Lundi, le 20 octobre à 20 heures** 861-0563
dans le cadre des lundis du T.N.M.

"L'Union Théâtrale de Sherbrooke"
présente

LE MALADE IMAGINAIRE de Molière
dirigé par Lionel Racine

Billets en vente au guichet du T.N.M. 84 ouest, Ste-Catherine Tél.: 861-0563

Comme si Rick Wakeman avait besoin du support d'un déroulement textuel pour inspirer sa musique. Comme s'il avait besoin d'une légende écrite pour confirmer, justifier ses envolées symphoniques. Ce sont là des préoccupations d'hommes de théâtre qui n'ont rien à voir avec le travail à accomplir dans une oeuvre symphonique rock. Ce n'est pas "King Arthur" que nous aimons, c'est la musique de Wakeman.

La Comédie-Française perd son doyen

PARIS (Reuter) — Le comédien Jacques Charon, le doyen de la Comédie-Française, est décédé hier matin, des suites d'une crise cardiaque.

Né le 27 février 1920 à Paris, il s'inscrit en 1939, avec la complicité de sa soeur, qui ne le quittera plus jusqu'à sa mort, au cours de Julien Bertheau. Il prépara et réussit le concours du Conservatoire où il s'inscrivit dans la classe de Mme Dussane.

“C'est alors, raconta-t-il, que j'eus la chance extraordinaire de jouer avec les plus grands. Edouard Bourdet, l'administrateur de l'époque,

recherchait deux ou trois jeunes pour remplacer les sociétaires mobilisés, parmi lesquels Renaud Mary, Gerard Oury et moi".

En 1941, il est engagé comme pensionnaire au Français. En 1947, il devient sociétaire.

Ses rôles préférés: "Sganarelle", "Monsieur de Pourceaugnac", "Tartuffe", "Orgon". Il monte "Tartuffe" et tout le grand répertoire de la Comédie française et met en scène de très nombreuses pièces de théâtre sur les boulevards, sans compter sa participation à une quinzaine de films.

Attentif aux nouveaux moyens de communication, il n'oublie pas le petit écran, où il tourne "La belle Hélène" avec Daniel Sorano, Robert Hirsch, "Trente millions de gladiateurs", "Tartuffe" et participe également à des émissions de variétés.

Jacques Charon se disait paresseux mais était un bourgeois de travail. Après avoir mis en scène pendant l'été "Peau de vache" de Barillet et Gredy, tourné "La poudre aux yeux", il avait commencé à répéter le rôle de maître Puntilla dans la pièce de Berthold Brecht, que la Comédie-française jouera l'année prochaine.

Le bon petit plat d'Octobre

Au Café Campus, la recette est simple: faire asseoir un maximum de gens dans un minimum d'espace, puis gaver progressivement de musique la foule qui n'a d'autre choix que d'écouter. Alors, le fruit est bien mûr prêt à être consommé. Les musiciens d'Octobre n'avaient plus qu'à entrer en scène.

déniable même si, par moments, on souhaiterait une participation plus grande des autres instrumentistes.

Octobre est un bon groupe instrumental, ce n'est pas là une chose à cacher. Mais chanter est un autre problème. Les qualités poétiques de leurs chansons sont assez douteuses, proches du «lyrisme à cinq sous» de nos chanteurs de charme. Les grands sentiments, les belles envolées d'une adolescence en mal d'absolu, ça manque de mordant. Dites de surcroît par un bonhomme (le pianiste toujours) qui affiche des airs de Casanova, pour mieux assurer son succès auprès des petites filles,

ce n'est pas sérieux. Quand on joue du piano de façon admirable, point n'est besoin de jeter un oeil du côté de la chansonnette sirupeuse. D'ailleurs, les moments qui passent le mieux sont ceux qui, comme dans "Les vivants", font appel à une certaine sécheresse sarcastique qui permettent d'échapper à ce personnage romantique que le pianiste se plaît à vouloir être.

Octobre est un bon groupe instrumental et leur prochain disque, "Survivance", semble apporter une plus grande solidité musicale encore... et le même chanteur.

C.L.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

cinéma

CBFTM 6		CBMT 6		ANJOU: 7617 des Galeries d'Anjou 353-5960 "Le Bagarreur": 6.15, 9.55 "Les flux ne dorment pas la nuit": 8.00		"The Jan Canishians": 7.00 "Special sur scene Jean Guy Moreau": 9.30	
9.10	Ouverture et horaire	9.10	Friendly giant	9.10	ATWATER I: Niverni Metro Alsace N109 835-4246 "Hoster (Cognin)": 1.10, 1.35, 1.50, 7.20	9.10	PALACE: 698 Ste-Catherine O 866-6901 "Jaws": 12.25, 2.45, 5.40, 7.00, 9.15
9.15	Les Orléans	9.15	Mon ami	9.15	ATWATER II: Niverni Metro Alsace N109 831-3313 "The other side of the mountain": 7.10, 9.1	9.15	PARENTH: 4500 Ste-Catherine (Salle B) "Mustang": 5.30, 7.30 (Salle H): "Pour le meilleur et le pire": 5.10, 7.30, 9.30 (Salle H): "Les fous du cirque": 5.55, 9.30 (Salle V): "Section spéciale": 5.05, 7.10, 9.30 (Salle V): "Master jumbifist": 5.25, 7.35, 9.45
9.45	Les 100 tours de centour	9.30	Quebec School Telecast	9.20	AVENUE: 1224 ave Greene Westmont 927-2340 "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.30, 4.50, 7.00, 9.30	9.45	PIERROT: 1500 St-Denis 845-3222 "J'ai comme un cheval fou": 12.25, 1.50, 4.10, 6.00, 7.55, 9.30
9.45	En mouvement	10.30	Mr. Dressup	9.30	BEAVER: 5017 ave Park 277-0025 "Doctors from Copenhagen": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Love secrets of the Kama Sutra": 1.30, 2.30, 4.30, 7.10, 10.00	9.45	PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-8555 "The way we were": 7.15, 9.15
10.00	Les Chabouks	11.00	Seamus Street	9.30	BERRI: 1280 Ste-Elisabeth 215-1575 "Lepeke le raid": 2.25, 6.05, 9.45 "L'Amouriste": 12.40, 4.40, 8.00	9.45	PLACE VILLE-MAIRE: Grand (Cinema) 577-1000 "The 400 Blows": 12.45, 2.20, 4.15, 6.00, 7.15, 9.15
10.15	Minute Moustache	12.00	The Bob McLean Show	9.30	BJOU: 5030 "Apocryph 377-9131 "La sexualité chez les adlescents": 1.10, 4.40, 9.30, 9.25 "Tamara": 2.25, 5.25, 8.20	9.45	PLACE VILLE-MAIRE: Petit (Cinema) 577-1000 "The 400 Blows": 12.45, 2.20, 4.15, 6.00, 7.15, 9.15
10.30	Comix-Express	1.00	The Larry Soltan Show	9.30	CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Le Parrain": 12.45, 4.15, 8.05	9.45	PIAZA: 6506 St-Hubert 724-6150 "Le diénu aux tropes": 12.10, 2.50, 9.30, 9.15 "Les vengeurs de l'ave Maria": 12.30, 4.15, 8.00, 9.15
11.00	Les recettes de Juliette	1.30	Any Woman Can	9.30	CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "La chair de l'enchevêché": 1.10, 4.10, 6.40, 9.15	9.45	PISSCAT: 4015 St-Laurent 577-0025 "L'arc plan": 12.30, 1.30, 6.00, 8.50 "Pro Sho": 12.40, 4.40, 7.25, 10.10, 9.15
11.00	Quentin Darnard	2.00	Coronation Street	9.30	CINEMA TEAT: 1910 Bélanger E. 722-0302 "El Toro": 1.17, 1.35, 9.30	9.45	RIVOLI I: 6006 St-Denis 277-4129 "Terreur de l'ave Maria": 12.30, 4.15, 8.05, 9.15
12.00	Skippy, le kangourou	2.30	The Edge of Night	9.30	CINEMA LONGUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	RIVOLI II: 6006 St-Denis 277-4129 "Frissons": 2.45, 6.15, 9.40 "7 heures de panique": 1.00, 4.25, 7.50
12.30	Les Coqueches	3.00	The Take Thirty	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	ST-DENIS: 1590 St-Denis 845-3222 "L'arc plan": 12.30, 1.30, 6.00, 8.50 "Pro Sho": 12.40, 4.40, 7.25, 10.10, 9.15
12.30	Téléjournal	3.30	Celebrity coks	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O 862-1118 "The Antichrist": 12.30, 2.50, 7.15, 9.15
12.30	Femme d'aujourd'hui	3.30	Urban Vision	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	SNOWDON: 5225 Devereux 482-1322 "The Antichrist": 12.30, 2.50, 7.15, 9.15
2.30	Cinéma: "Les oufs de l'autruche" (comédie - Un Français 1957)	3.30	What's new	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	VAL ROYNE: 6150 Guelph 224-2555 "726 824": 1.45, 4.40, 7.40, 9.15
4.00	Bobino	3.30	The Partridge Family	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	VENDOME: Place V-Victoria 878-2902 "The life and times of Savatara Holmström": 12.25, 1.50, 4.25, 5.00, 6.25, 7.50, 9.15
4.30	Le club reboucheur	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2902 "Terreur sur le Britannic": 8.00 "Prate du monde": 1.15, 10.00
5.00	Le monde en Liberté "Les Bies de Farne"	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	VILLERAY: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
5.30	Ce soir	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	WESTMONT SQUARE: 1 Westmont 931-1477 "3 days of the Condor": 12.30, 2.30, 4.25, 6.45, 8.10, 9.15
7.00	Sur la côte du pacifique	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORK: 1407 Ste-Catherine 877-8578 "Molanga": 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 8.55
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	City at Six	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	Time With Noel Harrison	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne	3.30	The bank Wagon	9.30	CINEMA LONQUEVILLE: 1 Place Longueuil 877-7033 "Ganne la gachette": 1.15 "Le Langarier": 12.40, 4.15, 8.05, 9.15	9.45	YORKVILLE: 4500 Ste-Catherine 398-9777 "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.00
7.30	Le travail à la chaîne</						

sur scène

[illegible]

PATRIOTE EN HAUT Les mines électriques... "Le stress". Du mercredi au vendredi. 20 h 30 à 21 h 30. Dim: 18 h 30 à 20 h.

LA POUDRIÈRE (le Sie-Helène) "La nuit est la nuit". Du mercredi au vendredi. 20 h 30 à 21 h 30. Dim: 18 h 30 à 20 h 30.

LA CHASSE de J. K. Rowling. Du mercredi au vendredi. 20 h 30 à 21 h 30.

LA FEMME D'UN JOUR de D. Lauder. Du mercredi au vendredi. 20 h 30 à 21 h 30.

LA FEMME D'UN JOUR 1297 Pageant. 525-1211. Helvéc.

LA FEMME D'UN JOUR: Vyon Deschamps 20h30

LA FEMME D'UN JOUR: M. O. St-Catherine 861-6653 "Le pere humilite"

Paul Chandel Mardi au vendredi, 20 h 30h 17 et 21 h. Dim: 19 h "relache" lundi.

THEATRE. POIT-ROUSSE: "Vis le noir, tu le blanc" de David Wasserman d'après le roman de...

THEATRE. D'ATON S. 100 ave de Pins E. 845-7227 "Qu'on se taise" de Paul Buissonneau tous les surs 10h55 10h45

THEATRE. DU RUDE-AUTRE 4664 rue St-Denis. 844-1793 "L'Etat du libre-échange" de...

Paul Chandel Mardi au vendredi, 20 h 30h 17 et 21 h. Dim: 19 h "relache" lundi.

Plaisirs de la Table

À Magog, une bonne adresse

***L'Auberge
de L'Étoile***

Près du Mont Orford,
face au lac Memphremagog

Tous les sports de saison

Réservations: (819) 843-6521

 Restaurant
Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hrs
Sam. dim. de 5 à 11 hrs
354 QUÉST. BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hotelbana 279.4211



Au Bouvillon

SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau

Montréal
Tél. : 733-2125

Unique au Canada

L'équipage du Vieux Rafiot

proposé de 8.30 heures aux petites heures

Victuailles en abondance
Amphore de vin rouge
Spectacle bidon
Accordéon musette et danse
Service en patin à roulettes

Un seul prix par personne incluant:
Gueuleton — vin —
taxe et service compris

Reservations et renseignements:
288-7770

FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS

LE VIEUX RAFIOT

406, rue Saint-Sulpice, coin Saint-Paul.
Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT



"Le Sabayon"
LA MAISON DE ZORBA

Suivez les pas de danse de
SIRYAKI et
DIELANDA



SOUPER-CLUB
DIVERTISSEMENTS
TOUS LES SOIRS

DINERS D'AFFAIRES
SERVIS TOUS LES JOURS
DE 11 A.M. - 6 P.M.

666 ouest. Sherbrooke
(coin University)
Promenade des Magasins

RÉS. : 288-0373
288-3372

Chez Son Père
5316, avenue du Parc, 272-8224

**DINER D'AFFAIRES
TABLE D'HÔTE**
Menu diététique à partir de \$4.00
pour emporter \$3.25

Salons privés pour 4 à 40 convives sans aucun frais.
Ouvert du lundi au vendredi de midi à minuit.
Samedi de 8h à minuit, fermé le dimanche.

Pour réservation, demander le maître d'hôtel: M. Alphonse

Le Disco Bar Le Père Mousse - 273-2536
Ouvert de 9 P.M. au jeudi au samedi.

Le mardi et mercredi pour les réceptions privées sur réservation seulement.
téléphoneur à 272-8224

**au
poulet
doré**

**340 est, sainte-catherine
288-2441**

DES DEMAIN

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente

un film de
Clément Perron

PARTIS POUR LA GLOIRE

Ils vivent paisiblement jusqu'au
jour où... la mobilisation
générale est décrétée.
Ils refusent d'aller se
battre de "l'autre bord"
et résistent par tous
les moyens, avec
courage, humour,
colère, ou même
fantaisie...
...C'ÉTAIT LE
15 AOÛT 1942!

Jacques Thisdale André Mélançon Marc Legault André Cartier
Jean Marie Lemieux Rachel Caillier Louise Ladouceur une production de
Roland Bédard Yolande Roy Serge L'Italien l'Office
Claude Gauthier Jean Pierre Masson Jean Mathieu national du film
du Canada

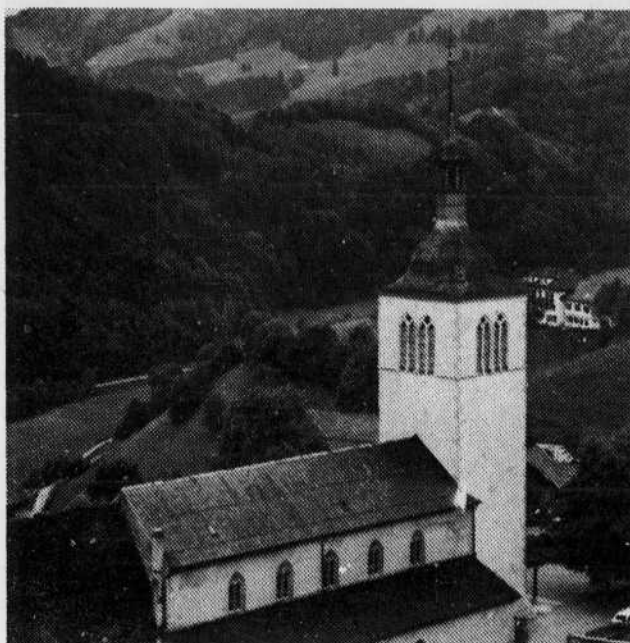
BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115 **VERDUN** 3841 WELLINGTON 768-2092

BÔÎTE À FILMS À ST-JEAN	DU NORD À ST-JÉRÔME	LE PARIS À VALLEYFIELD	LE PARIS À ST-HYACINTHE
-----------------------------------	-------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

Chalamala danse encore en verte Gruyère

Le Moyen-Orient
Vol quotidien
British
airways

La Gruyère est une de ces verdoyantes régions comme la Suisse en compte tant, mais qui, par une des bizarreries propres au tourisme moderne, est injustement sous-estimée, voire ignorée. Son nom est certes passé au langage commun grâce au fromage renommé qu'elle produit, mais au point que le gruyère a relégué dans l'ombre la Gruyère. Car, le gourmet qui savoure à quelque mille kilomètres de là son "gruyère d'Emmenthal" ignore sans doute tout de l'aberrante confusion géographique qu'implique une telle appellation pour un Suisse. Et pour peu qu'il navigue son sextant touristique rive sur les trois étoiles des guides, il ne verra jamais la "verte Gruyère" et il aura tort.



L'église de Saint Théodule, à Gruyères. Au fond, les contreforts du Moleson.

■ Harmonique des Préalpes

Formant la partie méridionale du canton de Fribourg, à la frontière linguistique qui sépare les Suisses francophones et germanophones, la Gruyère doit sa richesse et sa variété de paysages à la conjonction harmonieuse de deux composantes typiques de la Suisse: un "plateau" fait de grasses prairies alternant avec des collines boisées et des Alpes aux cimes abruptes, aux petites vallées encaissées mais verdoyantes jusqu'à des altitudes respectables (plus de 2000 mètres). Mais ici, ces Alpes aux neiges éternelles ne sont encore que Préalpes; elles n'ont pas subi la dernière poussée sauvage du quaternaire qui hérissa de nombreux pics à plus de 4000m. En outre, les moraines du glacier du Rhône qui, lors de plusieurs glaciations, ont envahi le plateau, ont raboté avec précision les roches, laissant derrière elles des alpages aux douces formes arrondies. Et l'homme a apporté une dernière touche reposante en créant dans la vallée principale, où la Sarine étirait ses méandres, un lac artificiel qui s'intègre admirablement à ce relief paisible et "civilisé".

■ Bénichon en Gruyère

Les motifs d'une visite ou d'un retour en Gruyère ne manquent pas d'une saison à l'autre. Des splendides champs de neige propices au ski alpin comme au ski de fond ou de randonnée de l'hiver habituellement tardif (vers Noël) aux pâturages jonchés de boutons d'or, de narcisses aux lourds parfums enivrants du joli mai; des pittoresques troupeaux montant à l'alpage dans le bruyant carillon des clochettes chamarrées qu'arbore au cou avec ostentation chaque animal, de ce même concert qui d'une montagne à l'autre animent les nuits d'été, avant de regagner la plaine avec l'automne et ses brumes. Et une fois les récoltes rentrées, dans un grand souffle païen (qui suit non sans une certaine ironie la fête d'action de grâce), la Gruyère plonge dans les pantagruéliques festins de la "Bénichon" (probablement une contraction de "bénédiction" en patois local), qui dans des temps immémoriaux était un hommage aux bienfaits de Cérès avant d'être imparfaitement récupérée par le rite catholique. Rabelais n'aurait certes pas dédaigné cette bouillie frénétique qui s'empare de la région durant trois jours entiers passés à boire, manger, danser et rire.

De vieilles grands-mères au coin du feu vous conteront les fastes d'antan: les grandes balancoires installées dans les aires de granges, où des bandes de jeunes inlassablement propulsaient à hauteur des poutres du toit des jeunes filles en longue robe (Watteau et Fragonard ne sont pas les seuls à avoir découvert les plaisirs de l'escapade); les ponts de danse dressés près des auberges où se rencontraient une fois l'an les grandes familles; des repas plantureux aux cinq viandes et trois desserts du midi à ceux plus restreints de deux viandes du soir, des "cuchales" (variété de galette au beurre, lait, farine, oeuf et sucre, plus quelques autres ingrédients "secrets" propres à chaque boudoir) qu'on tartinaient des piquantes "moutardes de bénichon", un régal issu d'une savante alchimie de miel, d'anis, de moutarde en poudre, de jus de poire longuement distillé et bruni, etc. Et comme si les trois jours de bombance de la Bénichon ne satisfaisaient pas les appétits voraces du Gruyérien, le "Retrotzon" venait quinze jours plus tard parachèver cet hymne à la terre et la bonne chère en un dernier défilé à l'hiver et ses rigueurs.

Certes, la Bénichon n'a plus le lustre d'antan, car si les principales composantes culinaires existent toujours, l'opulence contemporaine a enlevé un peu de conviction aux acteurs. Pourtant, si vous cherchez bien dans quelque petit village retiré, vous retrouverez des festivités dignes du rituel ancestral. Le Grand Pan viv toujours en Gruyères; si vous le rencontrez, vous verrez alors cette Gruyère des légendes où coulaient le lait et le miel, où d'adorables petits lutins écremaient amoureuxment les intarissables étangs de lait onctueux et faisaient cuire le gruyère si justement renommé.

Belle Luce pleure encore

Les itinéraires à ne pas manquer sont légion; en voici quelques-uns: Le plus simple est de rayonner depuis Bulle, petite ville industrielle, capitale du district; de là vous pouvez gagner en peu de temps des sites forts divers. D'abord, fière sur sa colline, la petite bourgade de Gruyères, toute entière blottie à l'intérieur des murailles de son superbe château du 12ème siècle, agrandi au 15ème. En pénétrant par la rue pavée sur la place principale, bordée de maisons anciennes (15ème-17ème siècle) et d'un vieux calvaire, on a l'impression que le temps s'est arrêté: que Chalamala, le fou des comtes de Gruyères, danse encore sur la place, que la Belle Luce pleure encore à son donjon en attendant son comte harcelé par ses créanciers, que les

par
GILBERT GRAND

troupes bernoises qui assiègent le château sont mises en déroute par un troupeau de bœufs aigüillonnés par les femmes du lieu. Tout près de la porte Saint-Germain, il ne faut pas manquer le Vieux Chalet, un restaurant installé dans un ancien grenier, où l'on sert des fondues inoubliables, surtout celle au vacherin, délicat fromage qui ne supporte malheureusement pas l'exportation. Et si, c'est l'été, demandez des fraises ou framboises à la crème fraîche du coin, un dessert inégalable. Rien que d'y penser, j'en ai l'eau à la bouche!

Il faut aussi visiter le musée gruyérien à Bulle, dont les riches collections permettent un survol éclairant des coutumes de la région; il faut longer les calmes rives du Lac de la Gruyère, au milieu duquel émergent encore les ruines du château d'Ogoz (ancien nom de la Gruyère), puis escalader par des sentiers ombragés les flancs du Mont Gibloux, au sommet duquel, selon la légende, la sorcière Catillon, brûlée au 17ème, fit jaillir une source, encore visible de nos jours. Le point de vue est remarquable par temps clair, puisqu'on peut

voir le plateau suisse de Genève à Soleure, du Jura aux Alpes françaises.

Il faut remonter la vallée de la Sarine vers le Pays d'En-Haut au relief plus tourmenté jusqu'aux gorges de la Tine et plus loin au barrage de l'Hongrin.

Il faut aussi prendre la vallée latérale de la Jogne, dans laquelle de multiples torrents sauvages viennent se jeter. C'est la région des chalets d'alpage éparpillés aux flancs de la montagne, où l'on vous servira des "tommes" de lait de chèvre au petit goût aigrelet typique.

Si une heure de marche ne vous effraie pas, le chalet du Régiment vous attend au pied d'une impressionnante chaîne de montagnes au nom bien mérité: les Gastlosen (les Inhospitalières). Depuis Bellegarde, un petit chemin vous y conduira en serpentant dans la forêt, les herbages et les rocaillies. Si vous prenez le flanc opposé, c'est une Chartreuse qui vous attend à plus de mille mètres d'altitude. Ces efforts vous inciteront sûrement à vous arrêter sur le chemin du retour au Vieux Chalet de Crésuz, où vous savourerez la



La Grand-rue de Gruyères. A l'ombre du clocher, le Vieux Chalet.

cuisine fribourgeoise (du porc fumé surtout) servie plutôt quatre fois qu'une.

La Gruyère, quel endroit rêvé pour relire Rabelais et Les réveries d'un promeneur solitaire dites-vous, mais en prenant son temps pour faire durer le plaisir et le séjour!



Bellegarde, dans la vallée de la Jogne.

CROISIÈRES AUX ANTILLES HIVER 1976 Aquarius

UN CHOIX DE 11 MAGNIFIQUES CROISIÈRES
— DU 1er JANVIER AU 11 MARS 1976 —

7 NUITS À BORD DE L'AQUARIUS ET 7 NUITS À L'HÔTEL HOLIDAY INN DE MONTEGO BAY, JAMAÏQUE

ITINÉRAIRE DE LA CROISIÈRE : Montego Bay (Jamaïque); LA CEIBA (Honduras); BELIZE (Belize); PUERTO MORELOS (Yucatan); GEORGETOWN (Grand Cayman); MONTEGO BAY.

PRIX PAR PERSONNE en devises américaines base cabine double et chambre double à l'hôtel.

Catégorie de cabines : 1 2 3 4 5 6 7
PRIX : \$853 \$913 \$973 \$1033 \$1118 \$1203 \$1318

RÉDUCTION POUR CABINE CHAMBRE TRIPLE

Le prix comprend :

- Le transport aérien entre Montréal et Montego Bay via Air Canada.
- La cabine réservée (selon la catégorie précitée) pour 7 nuits à bord du M.S. Aquarius.
- Logement pour 7 nuits à l'hôtel Holiday Inn de Montego Bay.
- Pension complète à bord de l'Aquarius.
- Les transferts entre l'aéroport, l'hôtel et le quai.
- La manutention des bagages et les pourboires aux porteurs.
- Taxes et service à l'hôtel.
- Taxes portuaires et taxe canadienne de départ.
- Les services d'un accompagnateur à bord du navire.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas à l'hôtel Holiday Inn de Montego Bay.
- Les pourboires (sauf pour la manutention des bagages).
- Les excursions à terre lors des escales.
- Les frais de nature personnelle.
- Les primes d'assurances et/ou la protection-annulation.

DEPLIANT DISPONIBLE SUR DEMANDE

SPÉCIAL : Croisière de 14 nuits durant le temps des fêtes de Noël et du Nouvel An (renseignements sur demande)

AUTRES SUGGESTIONS POUR L'AUTOMNE 1975

EXTRÊME-ORIENT

Du 6 au 30 novembre

JAPON : Tokyo - Hakone - Toha - Kyoto et Expo 75 à Okinawa
HONG KONG : Sa baie éblouissante aux mille lumières et le shopping toujours aussi attrayant.
BALI : L'île verdoyante d'Indonésie, mythe des danses étranges.
SINGAPOUR : À la limite de l'Orient et de l'Occident.
THAÏLANDE : Bangkok - Pagodes, temples, palais scintillants sous le soleil.
HONOLULU : Etape de repos et de farniente avant le retour à Vancouver et à Montréal.

TOUTES CES MERVEILLES EN 24 JOURS POUR \$2,260

AMÉRIQUE DU SUD

Du 8 au 29 novembre

Le voyage du genre le plus complet
Colombie - Équateur - Pérou - Bolivie
Paraguay - Argentine - Brésil
21 jours - 7 pays \$1,665

VOYAGE DE NOËL

Du 20 décembre au 4 janvier

Colombie - Pérou - Argentine - Brésil
15 jours - 4 pays \$1,355

LES VOYAGES

HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans.
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8

La métro à notre porte — Station McGill/Alison

Bureau ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h

Le jeudi jusqu'à 21 h — Le samedi de 9 h 30 à 13 h



les plus connus
n'offrent pas
toujours les vacances
les plus intéressantes!

SABENA vous offre des "GRANDES VACANCES" de soleil et de découvertes en Afrique.

Sabena n'est peut-être pas le plus connu des transporteurs aériens. Mais si vous voulez sortir des sentiers battus, nous avons en plein ce que vous cherchez. Pour vos prochaines "Grandes Vacances", pourquoi ne pas aller à la découverte de la Tunisie, de l'Égypte ou de l'Afrique de l'Est? À ces trois endroits, le soleil est roi. L'inattendu quotidien. Le dépassement et l'émerveillement assurés. Si vos goûts sont différents, Sabena peut encore vous satisfaire, car nous pouvons vous amener presque n'importe où en Europe, en Afrique ou au Moyen-Orient. Les "Grandes Vacances" Sabena, c'est toujours intéressant!

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages. Ou faites-nous parvenir le coupon reporter ci-dessous. Nous vous enverrons toute la documentation sur les destinations qui vous intéressent. Ou encore, téléphonez à (514) 861-2631 (Montréal), (418) 692-1742 (Québec).

LA TUNISIE

22 jours à compter de \$883.00.

DEPART GARANTI

Découvrez les villages blancs, les marchés ensoleillés, les sites archéologiques et la population hospitalière de la Tunisie, autre pays francophone. Ce prix étonnamment bas comprend billet d'avion, chambres d'hôtels 4 étoiles, climatisées, (2 personnes par chambre) et deux repas par jour. 2 semaines à l'hôtel Khafel à Sousse et une semaine à l'hôtel Dar Djerba à Djerba.

L'ÉGYPTÉ

17 jours à compter de \$1,255.00.

G.I.T. 14-21 jours. Groupes de 7 et plus. Comprend billet d'avion, chambre d'hôtel de première classe (2 personnes par chambre) et 2 repas par jour. Visitez Le Caire et sa vie trépidante. Dendérah la superbe Louxor et la Vallée des Rois Assouan et son barrage. Voyez le Nil, le plus long fleuve du monde. Admirez les pyramides et 50 siècles d'histoire, sans que le confort et la bonne chère soient laissés pour compte.

L'AFRIQUE DE L'EST

20 jours à compter de \$1,550.00.

G.I.T. 14-21 jours. Groupes de 6 et plus. Ce Jet Safari vous permettra d'admirer des centaines d'espèces d'animaux sauvages en liberté totale. Explorez Nairobi et ses bords. Le cratère Ngorongoro, surnommé "le paradis terrestre", la beauté spectaculaire des parcs nationaux du Kenya. Comprend billet d'avion, chambre d'hôtel de 1ère classe ou lodges en safari (2 par chambre), repas (sauf à Nairobi et Bruxelles) et escale à Bruxelles au retour. Prolongation vers l'Afrique du Sud facultative.



Directeur
"Les Grandes Vacances"
Sabena
Case postale 747
Pointe-Claire, Qué. H9R 1H1

Veuillez me faire parvenir plus de renseignements sur ces voyages que j'ai indiqués et vos autres voyages. Grandes Vacances

☐ La Tunisie ☐ L'Afrique de l'Est ☐ L'Égypte ☐ Les Grandes Vacances

NOM _____ TEL _____

ADRESSE _____ PROV _____

VILLE _____ CODE _____

AGENT DE VOYAGES _____

TRAVELAIDE vous offre toujours le meilleur des services

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9 h. à 9 h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL*
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

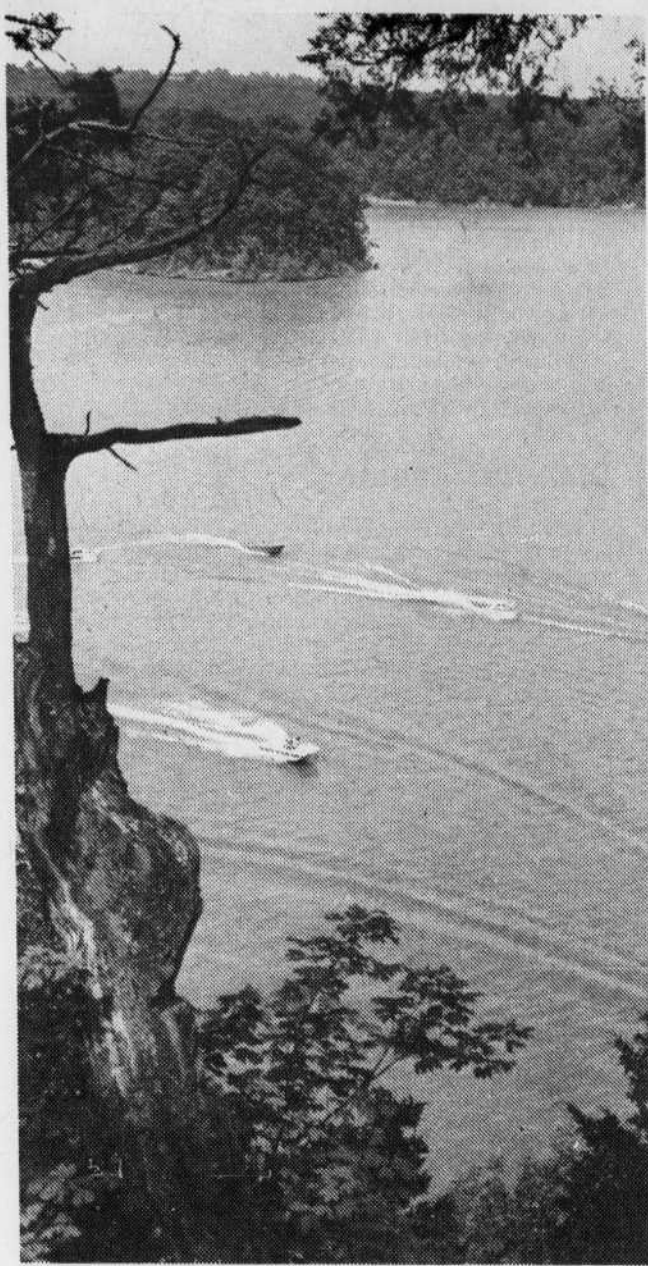
PLAZA ST-HUBERT*
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755
metro beaubien

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, ST-DENIS (angle Mt-Royal)
Métro Mt-Royal — 845-8225

* Succursales : ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi : 9 p.m. Samedi : 6 p.m.

Les bateaux-rétro du lac Cumberland

par
MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale



La vogue du "house-boating" a pris sur le plus grand lac artificiel du monde, libre de glace en hiver.

CUMBERLAND LAKE, Kentucky — Au sud du Kentucky se situe un immense lac. C'est le lac Cumberland, qui a 101 milles de long (160 kms). Et le comble, c'est que c'est un lac artificiel, causé par le barrage de la Wolf Creek, érigé en 1938, afin de contrôler les inondations de la rivière Ohio et du fleuve Mississippi. Il a fallu un million et demi de verges cubes de béton et 10 millions de verges cubes de terre pour ériger ce gigantesque barrage.

Le résultat ne fut pas seulement pratique, en mettant une muselière aux extravagances de la nature enclavée à l'intérieur du lac, mais également remarquable au point de vue écologique pour cette partie très boisée du Kentucky.

Les habitants y ont gagné, les touristes aussi, car ils pourront connaître l'expérience unique de participer à cette vogue qui prend de plus en plus d'ampleur chez nos voisins du sud et qui est le "houseboating".

■ Le prix d'un chalet

Le "houseboat", ou maison flottante si on tient à traduire le terme, est au Kentucky l'équivalent d'un chalet. Au lieu de s'acheter une villa, les gens se procurent un house-boat pour à peu près le même prix, suivant la longueur du bateau, son confort, le nombre de chambres et le luxe de son ameublement.

La formule est excellente pour le lac Cumberland qui, étant un réservoir, n'est pas soumis à des vents violents et dont les multiples baies, anses, coins et recoins font d'excellents ports accessibles très rapidement, où que l'on vogue sur le lac.

Lors d'un récent voyage au

Kentucky, notre groupe de journalistes eut l'occasion de passer une journée à bord d'un house-boat et chacun de nous a été séduit par la formule.

Tout d'abord, l'apparence des house-boats est insolite. Ils semblent renier tout modernisme et confort avec leurs lignes carrées qui nous ramènent 50 ans en arrière, quand M. Ford fabriqua sa première voiture; ou encore, ils nous rappellent "l'African Queen" que Humphrey Bogart et Katherine Hepburn rendirent célèbre.

Mais cette apparence extérieure vieillotte qui invite à la relaxation, est démentie par l'intérieur du bateau qui se compare nettement à l'intérieur d'un yacht moderne, ou à un chalet miniature.

Une cuisine ultra-moderne, une ou deux chambres à coucher, une salle de bain et une terrasse couverte à l'arrière font partie du plan intérieur de ce chalet voguant. Mais le grand avantage de ce bateau à toit plat réside dans le fait que tout cet espace peut être utilisé comme terrasse. On y met des pliants (pas trop légers afin que le vent ne les emporte pas), ou on s'installe sur des couvertures. Les adulateurs du soleil ne pourraient jamais rêver d'un endroit plus propice au bronzage, à la solitude, même pas sur un grand bateau de croisière.

■ Au jour ou à la semaine

Le rêve de chaque Kentuckien n'est donc pas de posséder son chalet, mais bien son house-boat. La douceur du climat le permet: même en hiver, le lac ne gèle pas. On laisse donc son bateau amarré dans un dock et on le sort en week-end, passant deux jours à bord.

Le jour ils voguent lentement... très lentement, et c'est là sans doute le plus grand charme de cette nouvelle vogue. Ils arrêtent le moteur de temps à autre pour se baigner, croisent des amis qui possèdent également un house-boat, amarrant les deux bateaux, se visitent, prennent des mint-juleps ensemble. Et puis, le soir venu chacun choisit son anse et, amarrant le bateau à un tronçon ou à une pointe rocheuse, passe la nuit sur le lac.

La formule est séduisante et fait regretter qu'on ne puisse l'appliquer chez nous sans peut-être sur le Richelieu, pendant la trop courte belle saison.

Mais ce qu'on peut faire, c'est se rendre à Louisville. Ensuite louer une voiture, suivre sa carte routière en mettant le cap vers le sud jusqu'au parc du lac Cumberland, et là faire l'expérience du houseboating.

Car ces bateaux se louent à la journée (minimum de 2 jours), pour un week-end ou pour la semaine. Des bateaux de 45 pieds de long reviennent à \$75,00 par jour en cours de semaine, pour les fins de semaine et jours de fête à \$90,00 par jour. Pour la semaine, le loyer est de \$450,00. Des bateaux de 50 pieds de long coûtent environ \$100,00 de plus par jour avec un spécial de quatre jours, du lundi au jeudi: \$325,00.

Le lac Cumberland

Le lac Cumberland est le plus grand lac du centre des États-Unis: c'est aussi un des plus poissonneux et sa profondeur moyenne est de 90 pieds, tandis qu'il couvre quelque 1255 milles de côtes (2080 Kms).

La vue que l'on découvre à bord d'un de ces bateaux-rétro comme on pourrait aussi les appeler, est celle d'un paysage grandiose. Tout autour se dressent des forêts et aucune habitation ne vient troubler la paix ambiante de ce parc.

Seuls les house-boats voguent sans faire de bruit. De temps à autre on croise un voilier ou un canot à moteur qui sert d'ex-

cuse à un skieur nautique. Ailleurs sur le lac, on remarque des house-boats "parqués" où enfants et parents s'en donnent à cœur joie dans leur piscine de

101 milles de long (160 kms).

■ La nature à la porte

La pêche est particulièrement bonne, pour ne pas dire miraculeuses, dans le lac. On y trouve

la truite et l'achigan de forte taille. Sans parler d'une barbotte de 208 livres... et d'une truite de 26 livres et 10 onces qui y furent pêchées et qui constituent des records aux États-Unis.

Un auteur américain a déjà décrit le lac Cumberland comme étant plus semblable à un paysage suisse qu'à un pay-

sage américain. Il n'avait pas tout à fait tort. Mais n'étant pas Américain et n'aimant pas les comparaisons, je préfère dire que le lac Cumberland est une révélation, surtout par le fait qu'il ait donné à l'homme de reculer les aiguilles du temps pour retrouver dans la lenteur et la joie ce que le progrès et la vitesse lui avaient enlevé.



"Nous prolongeons nos étés... aux Bermudes!"

"Nos étés canadiens sont si courts, hélas! Mais depuis les trois dernières années, nous les prolongeons... nous descendons aux Bermudes. Toute la famille.

Les Bermudes, c'est un petit coin de paradis! Les gens, les plages, les boutiques, le golf, le tennis... Bref, les Bermudes, c'est le prolongement de nos étés."

Aux Bermudes, nous nous faisons une grande joie de revoir nos nombreux amis canadiens chaque année.

Joignez-vous à eux... et à nous!

Passez vite chez votre agent de voyages ou envoyez-nous le coupon ci-dessous pour recevoir nos brochures-couleurs gratuites où vous trouverez une foule de renseignements de dernières mains sur les Bermudes, ses hôtels, ses activités, ses transports, son climat.

MD-5-75

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Postez à: Département du tourisme des Bermudes, 85 Richmond Street West, Toronto, Ontario M5H 2C9

Les Bermudes

La douceur de vivre

Pour vos vacances dans le Sud... c'est TRAVELAIDE

BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours			
VILLE LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 688-5310	VILLE LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777	PLAZA ST-HUBERT 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière, entrée St-André 273-7755 Métro Beaubien	CENTRE VILLE MEZZANINE EDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 a.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-7277 Métro Peel

L'AUTOMNE-HIVER... de Vacances-Familles

Vacances-Familles, pour sa programmation automne-hiver, propose des mini-vacances qui coïncident avec les fins de semaines (week-end). Nous vous suggérons de partir le vendredi après votre travail vers la destination choisie. Ainsi, vous disposerez du temps nécessaire pour faire connaissance avec la famille et entreprendre une bonne nuit de repos. Le lendemain et le jour suivant, vous pourrez vous adonner aux activités pour lesquelles vous vous êtes déplacés.

Qu'est-ce qui vous intéresse?... un séjour à la ferme, une petite auberge familiale sympathique, un centre de villégiature approprié ou encore un chalet, une institution privée ou une pension. Faites votre choix!

Au niveau des activités proprement dites, c'est la même chose: choisissez! Nous vous proposons en octobre, soit une fin de semaine à la chasse dans le Bas Saint-Laurent, soit une fin de semaine d'équitation à la ferme dans les Can-

tons de l'Est ou encore la campagne dans la Beauce; pour novembre, nous vous proposons une tournée dans diverses régions du Québec où vous pourriez découvrir à votre rythme soit l'architecture québécoise dans Montmorency ou Charlevoix, soit l'artisanat pratiqué par des gens de chez-nous dans l'Islet ou soit y faire une tournée gastronomique régionale et apprécier des mets typiquement québécois ou encore cotoyer à votre choix, des sites historiques un peu partout à travers le Québec; pour décembre, si la neige veut bien se mettre de la partie, une fin de semaine en raquette à la campagne, ou du ski de fond; et pour la période des fêtes un Noël communautaire ou un Jour de l'An traditionnel.

Cette programmation mise de l'avant par Vacances-Familles n'a pour autre but que de favoriser l'accessibilité des vacances au plus grand nombre possible de familles vacancières en toutes saisons.

... boonoonoos pour boogooyagga

OCHO RIOS — En Jamaïque, il existe une expression colorée qui signifie plaisant ou charmant. C'est "boonoonoos". On y utilise aussi un autre mot, presque aussi long,

qui signifie bon à rien. C'est "boogooyagga".

Les jamaïquains de la région touristique de la côte nord d'Ocho Rios offrent aux gens qui se sentent boogooyagga, beaucoup de boonoonoos. On ne demande à personne de prononcer ces mots, seulement d'en profiter.

... ski de pré-Noël en Vorarlberg

13 centres de ski de la province Vorarlberg, y compris Lech, Zuers et les centres de sports d'hiver du Montafon offrent des forfaits spéciaux pour la saison avant Noël. En général, les arrangements commencent avec la première semaine du décembre, et comprennent 7 nuits de logement et le carnet de ski hebdomadaire. Des cours de ski peuvent aussi être réservés. Les prix tout compris sont de \$60,00 à \$100,00 environ. Pour renseignements sur les différents centres, contacter (514) 866-1104.

Le boonoonoos de Ocho Rios consiste en une série d'événements hebdomadaires de style jamaïquin en plein air. Un exemple, la fête de la Dunn's River, tenue chaque jeudi soir aux pieds des fameuses chutes de cette rivière. Sur la plage, à l'endroit où les chutes atteignent la mer, les gens commencent à se réunir vers 7:30 p.m. pour un buffet et un barbecue en plein air. Il y a un combo musical jamaïquin qui joue toute la soirée pour la danse et fournir l'ambiance nécessaire à l'escalade des chutes, éclairées lorsque la lune n'est

pas de la fête. Vous pouvez profiter de cette fête à la Dunn's River pour \$13,60 par adulte et \$7,50 par enfant.

Tous les mardis après-midi, Boonoonoos est une partie de thé aux magnifiques jardins de Shaw Park, situés bien au-dessus du niveau de la mer. Un concert par le Jamaican Military Band aux costumes rouges clairs de Zouaves, un défilé de mode et un thé et des sandwiches de style anglais sont inclus dans le prix d'admission.

Les nuits jamaïquines sur la White River, offrant une promenade en canot à la lueur de torches, constituent la toute dernière addition au programme Boonoonoos. Les "nuits" débutent à 7:30 p.m. tous les dimanches, à l'embouchure de la White River. Le coût pour les nuits sur la White River est de \$14,80 par adulte et \$8,00 par enfant.

Qui a découvert Saint-Emilion?



M. Aimé Galarneau et son épouse.

"Nous n'avions jamais goûté au Saint-Emilion qu'en bouteille, nous écrit M. Galarneau. Mais découvrir cette région plantée dans la Gironde a été pour nous tout simplement merveilleux. Six jours que nous ne sommes pas prêts d'oublier! Pour vous montrer à quel point Saint-Emilion est attachant, nous avons rencontré, là-bas, une dame Taylor de Calgary avec son époux, sa fille et la fille de l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande. Ces gens-là étaient venus à Saint-Emilion parce que les jeunes filles avaient vu ce nom sur une carte de France et qu'elles avaient fait la relation avec le vin... Imaginez-vous qu'elles sont restées là-bas tout l'été et qu'elles y ont travaillé en passant d'émerveillement en émerveillement.

"Saint-Emilion est un village médiéval absolument charmant. Une équipe d'environ 200 personnes des Beaux-Arts et du gouvernement français travaille actuellement à restaurer tous les monuments et maisons historiques. Il y a le clocher de la Place, dont les travaux de construction ont débuté au XIe siècle pour se terminer au XIIIe siècle. Il y a aussi, sous l'Hostellerie de Plaisance où nous logions, une église médiévale construite à

même le roc solide. Saint-Emilion regorge de ces richesses historiques qui enchantent le visiteur.

"Parmi nos autres découvertes les plus belles, il y a le Périgord, la Dordogne, juste en bordure du Massif central. C'est absolument époustouflant. Pourtant, peu de Canadiens connaissent cet extraordinaire coin de France.

"Comme tout le monde, nous séjournons tous les jours un certain temps à Paris, mais il faut absolument voir la France, sans se précipiter, pas à pas...

"Bien sûr que j'adore voyager par Air France. Le service est digne de tous les éloges: la nourriture, gastronomique, et je ne parle pas des vins..."

Aimé Galarneau

Consultez Air France ou votre agent de voyages.



AIR FRANCE

aux quatre coins du monde

Marijuana comme médicament

BOSTON (AFP) — La marijuana est le meilleur médicament contre la nausée et les vomissements qui affligent les cancéreux qui suivent un traitement de chimiothérapie, c'est la conclusion d'un rapport publié hier par le "New England Journal of Medicine" par un groupe de chercheurs de l'école de médecine de l'université de Harvard.

A la suite de test effectués auprès d'un groupe de 15 malades qui suivaient le traitement chimique, il ressort que l'usage de la marijuana, prise en capsules, a réduit d'au moins

50 pour cent les à-côtés nocifs de ce traitement dans 12 des cas. Parmi ces derniers, la nausée avait complètement disparu chez cinq d'entre eux. D'autre part, un faux remède, consistant en fait d'une matière inoffensive, n'avait produit aucun effet sur un deuxième groupe de 14 malades. Ni médecins ni patients ne savaient lesquels des malades recevaient la marijuana.

Selon un des chercheurs, le Dr. Stephen Salan, environ 75 pour cent de cancéreux suivant un traitement chimiothérapeutique souffrent de nausées et de vomissements et dans 90 pour cent des cas les drogues conventionnelles ne leur donnent aucun soulagement.

Trafic de "pakistanaise"

COPENHAGUE (AFP) — Des pilules à 85 pour cent de morphine, envoyées par le gouvernement ouest-allemand au Bangla Desh dans le cadre de son programme d'assistance ont été découvertes en la possession de trafiquants de drogue, au début de cette semaine à Copenhague.

L'arrestation de neuf personnes dont trois femmes, lundi dans la capitale danoise, a permis de mettre au jour ce trafic qui aurait rapporté plus d'un million de couronnes à ses auteurs (environ 700.000 francs français). L'un de ces derniers, un Danois de 50 ans, Svend Egon Hansen, a reconnu avoir

vendu 22.000 de ces pilules à des toxicomanes et a déclaré les avoir reçues d'un Américain, Luther Wesley Royal, 31 ans, qui a également été arrêté.

En outre, une descente de police dans un club "porno" de Copenhague, le "Focus", a permis la découverte de 390 de ces pilules, dites "pakistanaise", parce que c'est probablement dans ce pays qu'elles ont été détournées de leur destination et renvoyées en Europe. La drogue se trouvait, avec une somme de 60.000 couronnes dans une serviette que la police estime appartenir à Luther Wesley Royal.

Enfin une perquisition chez l'ami de ce dernier a amené la découverte d'un autre stock de "pakistanaise", de 40.000 couronnes, et d'un peu d'héroïne.

Bien mal acquis

LONDRES (AFP) — La police du comté d'Essex a lancé hier un appel à des cambrioleurs les prévenant que leur butin mettrait leur vie en danger. Il ne s'agit pas, contrairement à ce qu'on pourrait supposer, de déchets radio-actifs mais de figurines chinoises porteuses d'un maléfice depuis leur disparition d'un temple en Chine en 1971.

Les sept figurines volées hier matin à M. Arthur Watt, collectionneur de Little Waltham, dans l'Essex, auraient provoqué la mort violente de huit membres de la famille depuis leur acquisition à la fin du siècle dernier en Chine par sa mère. L'une des victimes avait été balayée par une lame au pont du porte-avion "Ark Royal" et une autre tuée par une voiture.

"Les voleurs sont d'habitude superstitieux, a déclaré un policier, il est possible qu'ils rendent leur butin". Les figurines sont estimées à 4.000 livres.

Sollicitude pour les caryatides

ATHÈNES (AFP) — Les caryatides, colonnes en forme de statues féminines, et les frises de la partie droite du Parthénon sur la colline de l'Acropole d'Athènes seront enveloppées d'une couverture en matière plastique pour être protégées contre l'usure causée par la pluie et la pollution, a décidé le ministre grec de la Culture, M. Constantin Trypanis, à la suite d'un rapport de spécialistes de l'UNESCO.

Les experts, après avoir examiné les monuments de l'Acropole, ont indiqué que les dégâts que ces monuments ont subis au cours des trente dernières années, notamment par les gaz d'échappement des voitures et l'humidité, sont plus importants que ceux dus à l'usure des siècles.

Le ministre a ajouté que, sur avis des experts de l'UNESCO, certains monuments ou parties de monuments comme les "Cores" de l'Erechtheion, temple d'Athéna et de Poséidon, sur l'Acropole seront remplacés par des copies en plâtre. Les originaux seront transportés dans des musées.

Le mariage Taylor-Burton

GABORONE (Botswana) (AFP) — Deux hippopotames et un rhinocéros ont été les témoins de la petite fête qu'on a donnée, sur les berges de la rivière Chobe, Elizabeth Taylor et Richard Burton après leur mariage secret célébré vendredi dans une réserve d'animaux au nord du Botswana.

La cérémonie de mariage avait duré vingt minutes. Mme Burton, qui était la seule femme présente, était vêtue d'une robe verte bordée de dentelle d'ivoire, pendant, réserve d'animaux oblige, des plumes de pintades alors que son mari était vêtu d'une harmonie de rouge et de blanc du meilleur effet. Le mariage s'est déroulé très simplement: le couple a répondu "oui" à la question de M. Masalia, le commissaire du district, qui lui demandait si le mariage rendait bien compte des conséquences de leur union. Après avoir également demandé à chacun d'eux s'il acceptait de prendre l'autre pour époux, M. Masalia les a déclarés, une nouvelle fois, mari et femme, et ils se sont passés leurs alliances.

Pluies au Venezuela: 17 morts

CARACAS (AFP) — De fortes pluies qui s'abattent sur le Venezuela depuis le début de la semaine ont provoqué la mort de 17 personnes et la disparition d'une dizaine d'autres au moins, selon des chiffres officiels. 1.500 personnes ont été blessées ou sont sans abri.

Ces pluies, selon les spécialistes de la météorologie pourraient continuer de tomber sur le pays jusqu'à la fin du mois.

Défection d'un jazzman

HANOI (AFP) — Le compositeur soviétique de musique de jazz Raivo Tammik a demandé à bénéficier du droit d'asile en R.F.A., a révélé hier le porte-parole du ministère de l'Intérieur de Basse-Saxe.

Raivo Tammik avait obtenu un visa de sortie des autorités soviétiques pour rendre visite à sa belle-mère, près de Luebeck (Basse-Saxe). Le musicien et sa femme, Chris, qui a également demandé l'asile politique, sont actuellement domiciliés à Hanovre.

Tammik, qui est un des musiciens soviétiques de jazz les plus réputés, et qui a composé la musique de nombreux films, avait déjà demandé à rester en R.F.A. au mois de juin. Aucune décision à ce sujet n'a encore été prise par les services ouest-allemands compétents.

Gorille et toile

MELBOURNE (AFP) — Un gorille de cinq ans, Rigo, est la vedette d'une exposition de peinture qui s'est ouverte mardi à Sydney et dont le bénéfice est destiné aux enfants paralysés. Rigo expose une toile très abstraite qu'il a exécutée en quinze minutes au zoo de Melbourne. Ses propriétaires racontent qu'en cherchant l'inspiration il a avalé la moitié de la peinture — heureusement non toxique — qu'on avait mise à sa disposition et dévoré deux pineaux.

Paul VI: priorité à l'habitation

NATIONS UNIES (AFP) — Le pape Paul VI approuve chaleureusement les objectifs de la Conférence des Nations unies sur l'habitat, qui doit se tenir à Vancouver en juin 1976, et demande que l'établissement de "conditions minimales pour une vie décente pour tous" reçoive une nouvelle priorité.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de la conférence, M. Enrique Penalosa, le pape Paul VI souligne que le problème de l'habitation est l'un des plus importants et les plus urgents auxquels l'humanité est confrontée, et cite "le contraste lamentable" qui existe entre les demeures luxueuses des riches et les taudis des pauvres. Le droit à un logement convenable est un des droits fondamentaux de l'homme, dit Paul VI, évoquant la justice sociale, et les besoins spirituels de l'homme, qui vont au delà de la simple protection contre les éléments. "Parmi ceux-ci, il est nécessaire, dit Paul VI, d'assurer la possibilité d'une vie privée, tranquille et intime qui est indispensable à la vie personnelle et familiale. Les familles doivent avoir un logement proportionnel au nombre de leurs enfants pour permettre le développement spirituel et culturel de tous leurs membres sans limiter les naissances. D'autres besoins touchent aux échanges humains, pour un enrichissement approfondi des grandes villes, villes et villages.

Enfin, Paul VI a cité les effets adverses de la spéculation immobilière qui aggrave les conditions existantes, au profit des spéculateurs.

Étude sur la perdrix grise

Le Centre de recherches écologiques de Montréal (CREM) effectue une étude sur la perdrix grise d'Europe (encore appelée perdrix hongroise). L'étude comporte deux étapes: une étude de la distribution et une étude de caractérisation des sites et de la reproduction de l'espèce.

Les chasseurs et les observateurs d'oiseaux (bird-watchers) sont invités à participer à l'étude de la distribution de la perdrix grise en envoyant leurs observations effectuées à l'automne 1975 et aux dates ultérieures à: M. Jacques Chabot, Centre de Recherches Écologiques de Montréal, 4101 Est. rue Sherbrooke, Montréal, P. QUEBEC H1X 2B2 Tel.: 872-6670. Il faut indiquer: la date de l'observation (la plus précise possible); la localité (la plus proche) et le comté; le nombre de perdrix grise d'Europe vues; et enfin, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'observateur.

S'il s'agit d'un chasseur, on le prie d'expédier une aile des oiseaux abattus.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mars, 1974 par lequel Industri-Aire Products (1970) Ltd., a transféré et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré dans le Bureau d'Enregistrement de Montréal le 22ème jour de mars 1974 sous le No. 437260. Banque de Montréal, le 9 octobre 1975."

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du dixième jour de septembre 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LUMINAIRE DE VILLE BROSSARD LEE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de CHAMBLY le sixième jour d'octobre 1975, sous le numéro 437333. Ce neuvième jour d'octobre, 1975 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-03529-756
CHARLES BEDARD, gentillhomme, demeurant et domicilié au 20-64e Avenue à Pointe-aux-Trembles, district judiciaire de Montréal, Province de Québec, demandeur

vs.
GEORGES HUGHES, défendeur

AVIS
Le défendeur, GEORGES HUGHES, pour lequel une copie de la déclaration a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

CLAUDE DUFOUR, Procureur, Montréal, le 7 octobre, 1975

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. 500-12-05416-755
DAME SARAH LYTLE MURRAY, de Ville d'Anjou District de Montréal, requérante,

versus
RONALD MURRAY, autrefois résidant dans la Ville de Ste-Adèle, Province de Québec, et présentement de lieux inconnus, défendeur.

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz



CITÉ DE COTE SAINT-LUC APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Mme J. O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, mardi le 28 octobre, 1975. Les documents nécessaires pour l'approvisionnement d'un CHASSE-NEIGE, SOUS CAMION (Neuf), peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, à Côte Saint-Luc, Québec. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc pour un montant égal à 10% de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 28 octobre, 1975, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, au 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc. La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier,
A.E. KIMMEL.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUSMISSION POUR CONTRAT NO. 12-1416" concernant

TRANSFORMATIONS À L'IMMEUBLE ADMINISTRATIF RÉGIONAL SAINT-LAMBERT, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Transports Canada, 19ème étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la Voie maritime, Suite 312, église de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert P.Q. J4P 3N7, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, vendredi, le 7 novembre 1975.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au Secrétaire Immeuble Transports Canada, 19ème étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, Immeuble de la Voie maritime, Suite 312, boîte postale 97, Saint-Lambert, P.Q. J4P 3N7, contre le versement de cent dollars (\$100.00) montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans les délais susmentionnés.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25.000 dollars si la somme de 250.000 dollars en conformité des conditions de la formule de soumission ou une garantie de soumission représentant 1 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents, relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos instructions. La langue dans laquelle l'adjudicataire aura présenté sa soumission sera adoptée pour le contrat et sa gestion.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 16 octobre 1975

Le Secrétaire
L.E. Béland

AVIS AUX CREANCIERS

Avis vous est donné que le 17 novembre 1975, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, district de Montréal, afin d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Dame Suzanne Loiselle domiciliée au 160-6e Avenue à Richelieu, district de St-Hyacinthe et Armand Trépanier domicilié au 1690 Manitou, ferme Ste-Thérèse, Fabreville, district de Montréal, consistant en un contrat de mariage passé le 12 juin 1975 devant Me Lucien Pénin, notaire.

DUGUAY & SALOIS
1030 Chertier
Suite 304
Montréal, Québec

Demande de Permis Spécial

Laurentien Autoubs Eng. demande à la Commission des transports de Québec l'autorisation d'effectuer le transport d'écloires d'au plus de dix (10) ans fréquentant les écoles suivantes pour la période scolaire 1975-76: Cartierville Day Care Centre, Herta Kindergarten, District 081, School Neighborhood House, Susan's Day Care, Weston School, Curzon Nursery, LaSalle Pre-School Centre, Erika Nursery, territoire: St-Laurent, Nouveau-Bordeaux, Cartierville, Parc Extension, Mont-Royal, Snowdon, Hampstead, Montréal Ouest, N.D.G., Côte St-Luc, Ville St-Pierre, Outremont, Westmount, Lachine, Verdun, LaSalle, Montréal, Côte des Neiges, et retour. Ainsi qu'École Sépharade de Montréal, territoire: Chénery, Laval, St-Laurent et retour. Tout intéressé peut produire son opposition à la Commission des transports du Québec dans les quatre (4) jours suivant la première parution.

Première Parution: le 15 octobre 1975.
Deuxième Parution: le 16 octobre 1975.
Troisième Parution: le 17 octobre 1975.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
NO. 500-12-05416-755
DAME SARAH LYTLE MURRAY, de Ville d'Anjou District de Montréal, requérante,

versus
RONALD MURRAY, autrefois résidant dans la Ville de Ste-Adèle, Province de Québec, et présentement de lieux inconnus, défendeur.

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

Par ordre de la Cour
L'intimé, RONALD MURRAY, est requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Division des Divorces de Montréal, Québec. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires, qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 30ème jour de septembre 1975
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Lebovics, Cytirynbaums & Schwartz

AVIS AUX CREANCIERS
Avis vous est donné que le 17 novembre 1975, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, district de Montréal, afin d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Dame Suzanne Loiselle domiciliée au 160-6e Avenue à Richelieu, district de St-Hyacinthe et Armand Trépanier domicilié au 1690 Manitou, ferme Ste-Thérèse, Fabreville, district de Montréal, consistant en un contrat de mariage passé le 12 juin 1975 devant Me Lucien Pénin, notaire.

DUGUAY & SALOIS
1030 Chertier
Suite 304
Montréal, Québec

Demande de Permis Spécial

Laurentien Autoubs Eng. demande à la Commission des transports de Québec l'autorisation d'effectuer le transport d'écloires d'au plus de dix (10) ans fréquentant les écoles suivantes pour la période scolaire 1975-76: Cartierville Day Care Centre, Herta Kindergarten, District 081, School Neighborhood House, Susan's Day Care, Weston School, Curzon Nursery, LaSalle Pre-School Centre, Erika Nursery, territoire: St-Laurent, Nouveau-Bordeaux, Cartierville, Parc Extension, Mont-Royal, Snowdon, Hampstead, Montréal Ouest, N.D.G., Côte St-Luc, Ville St-Pierre, Outremont, Westmount, Lachine, Verdun, LaSalle, Montréal, Côte des Neiges, et retour. Ainsi qu'École Sépharade de Montréal, territoire: Chénery, Laval, St-Laurent et retour. Tout intéressé peut produire son opposition à la Commission des transports du Québec dans les quatre (4) jours suivant la première parution.

Première Parution: le 15 octobre 1975.
Deuxième Parution: le 16 octobre 1975.
Troisième Parution: le 17 octobre 1975.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. 500-12-05416-755
DAME LAURETTE LALONDE, Requérante

vs.
OVLIA HOULE, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé OVLIA HOULE, est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 6 octobre 1975
(s) A. BEAULIEU
Registraire adj.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. 500-12-05416-755
DAME LAURETTE LALONDE, Requérante

vs.
OVLIA HOULE, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé OVLIA HOULE, est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 6 octobre 1975
(s) A. BEAULIEU
Registraire adj.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé OVLIA HOULE, est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 6 octobre 1975
(s) A. BEAULIEU
Registraire adj.

Les Red Sox créent l'égalité en Série mondiale

Luis Tiant surmonte tous les obstacles

CINCINNATI (AP) — Dwight Evans a réussi un triple de deux points puis a lui-même compté l'un des cinq points des siens au cours d'une remontée en quatrième manche, alors que les Red Sox de Boston ont créé l'égalité en Série mondiale en remportant une victoire de 5-4 contre les Reds de Cincinnati, hier soir au stade Riverfront.

Le lanceur Luis Tiant a été sérieusement éprouvé tout au long de la rencontre mais il est toutefois sorti vainqueur de cette confrontation épique qui a été marquée de nombreux rebondissements.

La cinquième partie de la série aura lieu ce soir à Cincinnati avant de se poursuivre samedi prochain à Boston.

Evans, dont le circuit de deux points à la 9e manche mardi avait créé l'égalité, a à nouveau réussi un coup décisif au cours d'une remontée qui a procuré à Tiant une avance qu'il a su préserver. Il a en outre bénéficié d'une solide défense brillamment menée par le voltigeur de centre Fred Lynn. Celui-ci a en effet réussi un attrapé spectaculaire en cueillant le dos au marbre la balle frappée par Ken Griffey avec deux coureurs sur les sentiers à la dernière reprise.

Les Reds ont presque chassé Tiant du monticule des la première manche avec deux points. Mais le lanceur cubain, qui a limité les Reds à neuf coups sûrs, s'est ressaisi jusqu'à ce que ses coéquipiers ne marquent contre le partant Fred Norman, à la quatrième manche.

Carlton Fisk a commencé cette manche avec un simple et fut imité par Lynn. Rico Petrocelli a ensuite été retiré au champ intérieur, mais Norman a aussitôt suivi avec un mauvais lancer, faisant ainsi avancer les coureurs d'un but. Evans a alors expédié un lancer de Nor-

man au champ centre-droit, précédant même au troisième-but le relais de Cesar Geronimo.

Rick Burleson a suivi avec son 7e coup sûr de la série, rompant ainsi l'égalité. Alerte, Burleson s'est même rendu au

deuxième-but avant le relais de George Foster.

Le gérant Sparky Anderson a aussitôt sommé Pedro Borbon

en relève, mais celui-ci ne fit guère mieux que son prédécesseur. En effet, Tiant obtint un simple, son second de la série

même s'il n'a frappé qu'en une occasion cette saison en raison du règlement du frappeur désigné dans la Ligue américaine.

Borbon a joué de malchance lorsque Juan Beniquez a tenté de retenir son élan. Il a à peine touché à la balle, prenant ainsi la défensive des Reds de court, ce qui permit en outre à Burleson de marquer.

Après un deuxième retrait, Carl Yastrzemski a réussi un simple chanceux qui fit compter Tiant avec le 5e point.

Celui-ci éprouva de sérieux problèmes par la suite mais il put cependant limiter les Reds à deux autres points et remporter sa seconde victoire de la série.

Après un deuxième retrait, Carl Yastrzemski a réussi un simple chanceux qui fit compter Tiant avec le 5e point.

Celui-ci éprouva de sérieux problèmes par la suite mais il put cependant limiter les Reds à deux autres points et remporter sa seconde victoire de la série.

baseball

Série Mondiale

(série 4 de 7)

Samedi

Boston 6, Cincinnati 0

Dimanche

Cincinnati 3, Boston 2

Mardi

Cincinnati 6, Boston 5, 10 m.

Hier soir

Boston 5, Cincinnati 4

Ce soir

Boston, Lee (0-0),

à Cincinnati, Gullett (0-1), 20h30

Samedi

Cincinnati à Boston, 13h

Dimanche

Cincinnati à Boston, 13h

(si nécessaire)

Cincinnati

Boston

g p moy.

2 1 1.667

1 2 .333



La glissade de Juan Beniquez des Red Sox de Boston n'a pas empêché l'habile arrêt-court des Reds de Cincinnati, Dave Concepcion, de compléter le double-jeu avec le retrait de Carl Yastrzemski, au cours de la 3e manche du quatrième match de la Série mondiale.

Jim Day est disqualifié deux fois

Abigail Hoffman rate l'or de justesse

MEXICO (AFP — PC — AP) — Abby Hoffman, de Toronto, et Joan Wenzel ont remporté respectivement hier les médailles d'argent et de bronze au 800 mètres féminin. Les épreuves de piste et pelouse en étaient hier à leur troisième journée.

Abigail Hoffman a failli remporter son troisième titre panaméricain hier, mais Kathleen Weston, des USA, l'a devancée avec un temps de 4 minutes 93 secondes. Abby a couru son meilleur 800 mètres aux Jeux Panaméricains, mais l'Américaine fut la plus rapide, elle avait remporté le 800 mètres en 1963 et 1971.

Jim Day, de l'équipe équestre canadienne, a été hier la victime d'un imbroglio, alors qu'il a été disqualifié pour irrégularité à la pesée. Les officiels de l'équipe ont protesté en faisant valoir qu'aucun règlement ne ratifiait pareille disqualification. Après qu'on eût rendu à Day le droit de participer aux épreuves, le centaure ontarien fut à nouveau disqualifié pour avoir parcouru le terrain d'épreuve après son tour; les officiels canadiens se firent entendre à nouveau, alléguant cette fois que si Day avait monté après son tour, c'est que les juges le lui avaient fait

perdre au cours de sa première "élimination". Les résultats de Day ne pesaient tout de même pas lourd dans la balance des résultats finaux, ses trois coéquipiers ayant réussi de bonnes performances. On additionne les trois meilleurs résultats d'une équipe pour déterminer les gagnants, et le Canada est d'ores et déjà assuré de l'argent dans les épreuves équestres.

D'autre part, le Brésilien Joao Oablo de Oliveira, la grande révélation des Jeux Panaméricains, a pulvérisé le record du monde du triple saut

avec un bond de 17 mètres 89.

Le jeune Brésilien originaire de Sao Paulo avait déjà gagné la médaille d'or au saut en longueur avec un bond de 8 mètres 19, lundi. A 21 ans, il a amélioré de 45 cm l'ancien record mondial que détenait depuis le 17 octobre 1972 le Soviétique Viktor Saneiev. Oablo de Oliveira a réalisé une performance qui rappelle le saut légendaire de Bob Beamon aux Olympiques de Mexico en 1968, dès sa deuxième tentative. Au cours de cette compétition, l'Américain Tommy Haynes a battu le record des États-Unis avec un saut de 17 mètres 20.

Au lancer du disque, les Américains ont remporté les médailles d'or et d'argent: le policier John Powell, détenteur du record mondial dans cette discipline, a établi un record des Jeux avec une projection de 204,7 pieds pour mériter l'or, tandis que son compatriote Jay Silvester, avec un lancer de 196,3 pieds, s'assura le bronze; le Cubain Julian Morrison, pour sa part, méritait la médaille d'argent, avec un lancer de 196,5 pieds, soit à peine plus

que son plus proche rival.

Un autre Cubain, Robert Urrutia, a poursuivi le balayage de l'équipe cubaine en haltérophilie, ce qui fait que les Cubains ont maintenant amassé le maximum possible de quatre médailles d'or dans cette discipline. Cependant, à cause d'une confusion qui a régné un peu partout, la fiche des Cubains a toujours été établie de façon erronée, des victoires n'y figurant pas en de nombreuses occasions.

Victoire décisive des Pingouins, 8-4

Pittsburgh malmène les Leafs

TORONTO (PC) — Les Pingouins de Pittsburgh ont marqué cinq buts sans riposte et le défenseur Ron Stackhouse a compté le but de la victoire en deuxième période, dans une partie où les Penguins ont infligé aux Maple Leafs de Toronto une défaite de 8-4.

Rick Kehoe, avec deux buts, Lowell MacDonald, Bob Kelly, Lew Morrison, Syl Apps et Harvey Bennett ont compté les autres filets des Penguins.

Blaine Stoughton, Ian Turnbull, Darryl Sittler et la recrue Patrick Boutelette ont répliqué de la part des vaincus. Les Penguins ont maintenant une fiche de trois victoires alors que les Leafs n'en ont qu'une seule.

Aucune des deux équipes ne s'est manifestée trop fortement à la défensive, préférant le jeu de passe et le patinage de vitesse. Les Leafs ont eu l'avantage au chapitre des lancers, puisqu'ils en ont décoché 34, contre 31 pour les Penguins. Cependant, à cause de lancers erratiques et des difficultés à manœuvrer la rondelle, ils ont raté de nombreuses occasions de remporter une victoire.

A New York, les Rangers ont disposé des Flames d'Atlanta 3-1. Walt Tkaczuk a compté le but de la victoire, en deuxième période, grâce à une passe parfaite de Greg Polis.

Rodrigue Gilbert a donné aux Rangers une priorité d'un but en déjouant Philippe Myre vers la fin du premier engagement. Jean Ratelle a été l'auteur du dernier but des Rangers, cependant que Curt Bennett marquait l'unique filet des Flames.

Rangers 3, Flames 1

1ère période
1-RANGERS: Gilbert (2) 14:39
2-ATLANTA: Bennett (2) 17:29
Punitions: Banc A purgé par Comeau 1:33, Banc R servie par Polis 3:18, Kea A 8:28, Quinn A 15:54.

2ème période
3-RANGERS: Tkaczuk (1) 18:58
Punitions: Banc A purgé par Comeau 1:33, Banc R servie par Polis 3:18, Kea A 8:28, Quinn A 15:54.

3ème période
4-RANGERS: Ratelle (2) 15:57
Punitions: Quinn A 13:21, Kysow A mineure, inconduite 14:50, Park R 16:20.

Lancers par
Atlanta: 3 8 8-23
Rangers NY: 9 14 17-40
Gardiens: Myre (A): Davidson (R). Assistance—17,500.

Association Mondiale

N.-Angleterre 8, Edmonton 4

1ère période
1-N.-A.: Clime (1), Harley, Webster 2:10
2-N.-A.: Webster (1), Abrahamson 5:17
3-EDMONTON: Patenaude (3), Baird, Ullman 6:44
4-EDMONTON: MacDonald (2) 15:22
Punitions: Joly (E) 0:09, Carlyle (E) 9:32, Selwood (NA) 18:18.

2ème période
5-EDMONTON: Ullman (2), Long, Baird 6:08
6-EDMONTON: Baird (1), McAneeley, Ullman 16:41
Punition: Swain (NA) 4:43.

3ème période
7-N.-A.: Earl (1), Swain 7:29
8-N.-A.: Byers (1), Lay, Harley 12:24
Punition: Selwood (NA) 6:44.

Prolongation
9-N.-A.: Clime (2), Webster, Abrahamson 6:52
Punition: MacGregor (E) 5:16.

Tirs aux buts:
Edmonton: 9 16 8 0-33
N.-A.: 8 18 14 8-48
Gardiens: Worthy (E): Hoganson (NA). Assistance: 7,120.

Compétitions internationales de boxe

Dix-sept pays sont déjà engagés

Dix-sept pays ont déjà confirmé leur participation aux compétitions internationales de boxe Montréal 1975, qui seront présentées au centre sportif Paul-Sauvé, du 27 novembre au

1er décembre prochain: ce sont les États-Unis, le Ghana, les Pays-Bas, la Suède, la Jamaïque, le Japon, l'Ouganda, la Suisse, les Bermudes, Cuba, Taïwan, l'Irlande, la Nigéria, la Hongrie, le Kenya et le Canada.

Le prix d'entrée a été fixé à \$2, \$4 ou \$5 pour les préliminaires et les demi-finales, présentées en soirée, et \$4, \$5 et \$6 pour les finales.

Le président des compétitions, M. Joe Kramer, a par ailleurs annoncé que le réseau américain de télévision ABC avait conclu avec le COJO une entente assurant la retransmission des combats.

WARD SMITH, demi-défensif des Alouettes de Montréal, a subi hier une opération qui a permis de remplacer un os brisé de son bras droit. Smith, qui a

été victime de cette fracture lundi dans la victoire de 24-13 des Alouettes contre les Argonauts de Toronto, ne pourra revenir au jeu d'ici la fin de la saison. Tony Proudfoot le remplacera, cependant que le vétérinaire Gene Gaines agit comme demi de sûreté à la place de Proudfoot.

LES CRUSADERS de Cleveland, de l'AMH, ont engagé Juhani Tamminen, l'un des plus brillants joueurs de hockey finlandais. Le directeur général des Crusaders, Jack Vivian, a refusé de dévoiler l'entente intervenue entre l'équipe et la Fédération finlandaise de hockey sans laquelle l'acquisition de Tamminen n'aurait pu être réalisée. Celui-ci a été le deuxième meilleur marqueur des siens l'an dernier avec 53 points en 36 parties.

Silvio Leonard est écarté des 200m

MEXICO (AFP) — Le Cubain Silvio Leonard, qui a remporté mardi le 100 mètres en 10.15 secondes des 7èmes Jeux panaméricains qui se déroulent à Mexico, souffre d'une entorse à la cheville droite à la suite d'une chute qu'il a effectuée après la ligne d'arrivée.

Emporté par son élan, le sprinter cubain, qui avait laissé entendre qu'il battrait le record du monde de la distance, n'a pas su se ralentir et est tombé dans un fossé profond de trois mètres.

Le docteur mexicain Bautista qui lui a passé une radiographie, a indiqué que Leonard ne pourra pas participer au 200 mètres et au relais 4 x 100 mètres. Mais le kinésithérapeute de la délégation cubaine a déclaré de son côté que grâce à

un traitement spécial, Leonard pourrait être guéri en deux ou trois jours.

'Leonard a expliqué hier matin qu'au cours du 100 mètres, une vieille douleur à l'aine, qu'il croyait définitivement guérie, s'était réveillée et que c'était pour cette raison qu'il n'avait pu se freiner après l'arrivée.

'J'étais sûr de battre le record du monde, a-t-il déclaré. J'ai déjà obtenu plusieurs chronos de 9.85 à l'entraînement. Malheureusement, je ressentis au départ une contraction à la cuisse gauche venant d'une lésion que je croyais guérie. Je pensais une seconde à abandonner. C'est celle-ci — et non la joie — qui me fit sauter à l'arrivée et, emporté par mon élan, je culbutais par-dessus la grille dans le fossé'.

Victoire des Lions, 25-15 Vancouver surprend les Rough Riders

OTTAWA (PC) — Le quart Peter Liske s'est moqué de la défensive des Rough Riders d'Ottawa en première demie et a conduit les Lions de la Colombie-Britannique à une victoire surprise de 25-15, hier soir, dans la Ligue canadienne de football.

Liske, permettant aux Lions d'accumuler des gains de 311 verges en première demie, a dirigé des passes de touché à Jim Young et Ross Clarkson; Brian Berg a ajouté deux convertis et un placement de 27 verges et Eric Guthrie a réussi un simple de 47 verges quand ils ont donné une avance de 18-0 aux Lions en première demie.

Young a capté une autre passe de touché au début du quatrième quart et a réussi le converti, complétant ainsi le pointage pour les Lions.

Le centre arrière Art Green a marqué les deux touchés des Riders. Gerry Organ a réussi un converti et Tom Clements a

Lions 25, Riders 15

1er quart
C.-B.: touché de Young, passe de Liske, 3 vps, transformé par Berg 14:56

2ème quart
C.-B.: touché de Clarkson, passe de Liske, 70 vps, transformé par Berg 5:23
C.-B.: simple de Guthrie, 47 vps 8:27
C.-B.: placement de Berg, 27 vps 14:57

3ème quart
OTTAWA: touché de Green, course de 4 vps, transformé par Organ 9:20

4ème quart
C.-B.: touché de Young, passe de Liske, 7 vps, transformé par Berg 0:56
OTTAWA: touché de Green, course d'une verge, transformé de Clements 8:12

C.-Britannique 25 11 0 7-25
Ottawa 15 0 0 7-15
Assistance — 19,002.

football

Ligue Canadienne

Hier soir

Colombie-Britannique à Ottawa

Samedi

Hamilton à Calgary, 22h30

Dimanche

Toronto à Montréal, 13h30

Ottawa à Winnipeg, 15h30

Edmonton à Saskatchewan, 15h30

MEILLEURS POINTEURS

(match d'hier soir non compris)

Section Est

t c pl s pts

Organ, Ott. 0 31 22 5 102

Sweet, Mon. 0 25 23 5 100

Andrusyshyn, T. 0 16 24 10 98

Sunter, Ham. 0 12 20 8 80

Evanshen, Ham. 10 1 0 0 62

Green, Ott. 10 0 0 0 60

Rodgers, Mon. 9 1 0 0 56

Section Ouest

EDMONTON 13 10 3 0 345 285 20

SASKATCHEWAN 14 9 4 1 329 270 19

WINNIPEG 13 6 6 1 248 275 13

CALGARY 13 5 8 0 309 286 10

C.-BRITANNIQUE 14 5 9 0 256 31 10

Dalla Riva, Mon. 7 2 0 0 46

Ferrughelli, Mon. 6 0 0 0 36

Gabriel, Ott. 6 0 0 0 36

Ligue Nationale

Lundi

Washington 27, St-Louis 14

Dimanche

Baltimore à N.-Angleterre

Miami à Jets de N.Y.

Chicago à Pittsburgh

Green Bay à Dallas

Washington à Houston

Philadelphia à St-Louis

Oakland à Cincinnati

Cleveland à Denver

Atlanta à Los Angeles

Detroit à Minnesota

Kansas City à San Diego

N.-Orléans à San Francisco

Lundi prochain

Giants de N.Y. à Buffalo

LIGUE CANADIENNE

Section Est

t c pl s pts

OTTAWA 14 3 8 5 0 323 249 18

MONTREAL 3 8 5 0 310 261 16

TORONTO 13 3 9 1 206 264 7

HAMILTON 13 3 9 1 210 335 7

Section Ouest

EDMONTON 13 10 3 0 345 285 20

SASKATCHEWAN 14 9 4 1 329 270 19

WINNIPEG 13 6 6 1 248 275 13

CALGARY 13 5 8 0 309 286 10

C.-BRITANNIQUE 14 5 9 0 256 31 10

Section I

PHILADELPHIE 3 3 0 0 18 10 6

ISLANDERS NY 4 2 0 2 16 7 6

RANGERS NY 4 1 2 1 9 11 3

ATLANTA 3 1 2 7 7 2 2

ATLANTA 3 1 2 0 7 7 2

Section II

VANCOUVER 4 2 2 0 12 3 4

CHICAGO 4 1 1 2 10 8 4

KANSAS CITY 3 1 1 0 5 6 3

ST-LOUIS 3 1 1 8 9 3

MINNESOTA 2 0 2 0 7 12 0

Section III

BUFFALO 2 2 0 0 12 3 4

CALIFORNIE 3 2 1 0 10 9 4

TORONTO 3 1 2 0 9 17 2

BOSTON 1 0 1 1 7 12 1

Section IV

MONTREAL 4 3 1 0 28 11 6

PITTSBURGH 3 3 0 0 19 11 6

LOS ANGELES 3 1 2 0 6 20 2

DETROIT 4 0 2 2 7 14 2

WASHINGTON 4 0 4 0 13 23 0

Association Mondiale

Section Canadienne

t c pl s pts

QUÉBEC 3 2 1 0 18 13 4

WINNIEG 2 2 0 0 9 3 4

CALGARY 2 1 1 0 5 6 2

EDMONTON 4 1 3 0 16 19 2

TORONTO 2 1 1 0 9 10 2

Section est

CINCINNATI 1 1 0 0 1 0 2

INDIANAPOLIS 3 1 2 0 15 12 2

N. ANGLETERRE 2 1 1 0 5 9 2

CLEVELAND 1 0 1 0 0 1 0

Section ouest

MINNESOTA 2 2 0 0 6 1 4

PHOENIX 3 2 1 0 10 11 4

HOUSTON 2 1 1 0 8 6 2

SAN DIEGO 2 0 2 0 7 10 0

DENVER 1 0 1 0 1 7 0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

t c pl s pts

SHAWINIGAN 7 3 3 1 41 36 7

SOREL 8 3 4 1 36 41 7

CHICOUTIMI 7 3 4 0 31 35 6

TROIS-RIVIÈRES 8 2 5 1 35 47 5

QUÉBEC 8 2 5 1 34 55 5

Section Ouest

SHERBROOKE 7 6 1 0 53 33 12

CORNWALL 6 5 1 0 46 23 10

HULL 8 4 4 0 37 35 8

MONTREAL 7 3 2 2 46 39 8

LAVAL 8 3 5 0 43 46 6

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN

SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAN BELZILE C.A.

ROBERT ST-JEAN C.A.

GILLES SPERANO C.A.

2345 est, Bélanger

Voyageur acquiert les Autobus Drolet

La compagnie Voyageur Inc. vient d'ajouter une autre compagnie à son parc d'autobus avec l'acquisition des Autobus A. Drolet de Québec, une entreprise qui dessert les régions de Charlevoix et la Côte Nord.

La transaction, dont le montant n'a pas été révélé et qui demeure sujette à l'approbation

de la Commission des transports du Québec, a été confirmée hier par le secrétaire de A. Drolet Ltée, M. Jean-Marie Drolet.

Cette entreprise est la propriété de M. Cyrille Drolet et des membres de sa famille. Elle possède douze autobus long courrier et exploite un service de transport de passagers entre les villes de Québec et Baie-Comeau.

Cette région était l'une des dernières à ne pas être sillonnée par les mastodontes aux couleurs bleu et vert.

Power Corp. par l'entremise de Canada Steamship Lines et Entreprise Transport Provincial dessert maintenant la plupart des villes d'importance du Québec sauf quelques municipalités dans la région des Bois Francs (Drummondville...).

Entreprise Provincial est également propriétaire de Carrier & Frères de Montréal et Voyageur Colonial d'Ottawa. C'est à partir de cette dernière entreprise que le principal actionnaire de Power, M. Paul Desmarais a érigé son empire financier et industriel.

Au cours de la même transaction, Voyageur a acquis Voyage Drolet, une agence de voyage appartenant à la famille Drolet, et un restaurant situé à Baie-Comeau.

Crédit à la consommation : \$22 milliards

Chaque consommateur canadien doit, en moyenne, \$1,000 aux institutions prêteuses. En effet, le crédit à la consommation vient de franchir le cap des \$22 milliards. Au mois d'août dernier, les montants consentis par les banques, les compagnies d'assurance et les compagnies de finance ont grimpé de 15,6% par rapport au mois d'août de l'an dernier.

Ces firmes, qui produisent des rapports mensuels, avaient un encours de \$17,8 milliards.

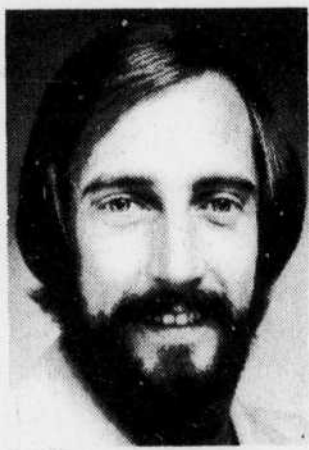
Les autres institutions de crédit, les Caisses populaires et les détaillants qui ne fournissent que des rapports trimestriels, ont prêté aux consommateurs \$4,6 milliards à la fin de juin dernier, une progression de 11,5% par rapport au même mois en 1974.

La valeur totale du crédit à la consommation au Canada atteignait \$21,8 milliards le 30 juin dernier, une hausse de 13,5% sur l'an dernier. Les augmentations récentes portent à \$22 milliards l'endettement des consommateurs canadiens.

DONNEZ UNE FOIS POUR TOUS



AIDER C'EST AGIR



PUBLICITÉ HILL

JACQUES TÉTRAULT
Mme Denyse Maheux, vice-président et directeur général de Publicité Hill, la succursale de Montréal de Gordon Hill Advertising Limited, annonce la nomination de Jacques Tétrault au poste de chef de groupe/cadre. M. Tétrault a une vaste expérience des produits emballés. Il a été chef de publicité au bureau de Montréal d'une agence internationale.

La Banque Mercantile du Canada

Dividendes nos 21 et 22

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de douze cents et demi par action pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1975 et un dividende supplémentaire de vingt-cinq cents par action pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1975 sur le capital-actions versé de la Banque sont déclarés, tous les deux payables le ou après le vendredi 28 novembre 1975 aux actionnaires inscrits le 31 octobre 1975 à la fermeture des bureaux. Les actions souscrites mais non entièrement payées à la fermeture des bureaux le 31 octobre 1975 prendront part à ces dividendes dans une proportion égale à celle du montant total alors payé quant à ces actions sur le prix de souscription de ces actions.

Par ordre du Conseil d'administration
Le secrétaire
G.S. LYNCH
Montréal, le 8 octobre 1975

PEUGEOT 504

SEDAN

VERSION ESSENCE OU DIESEL

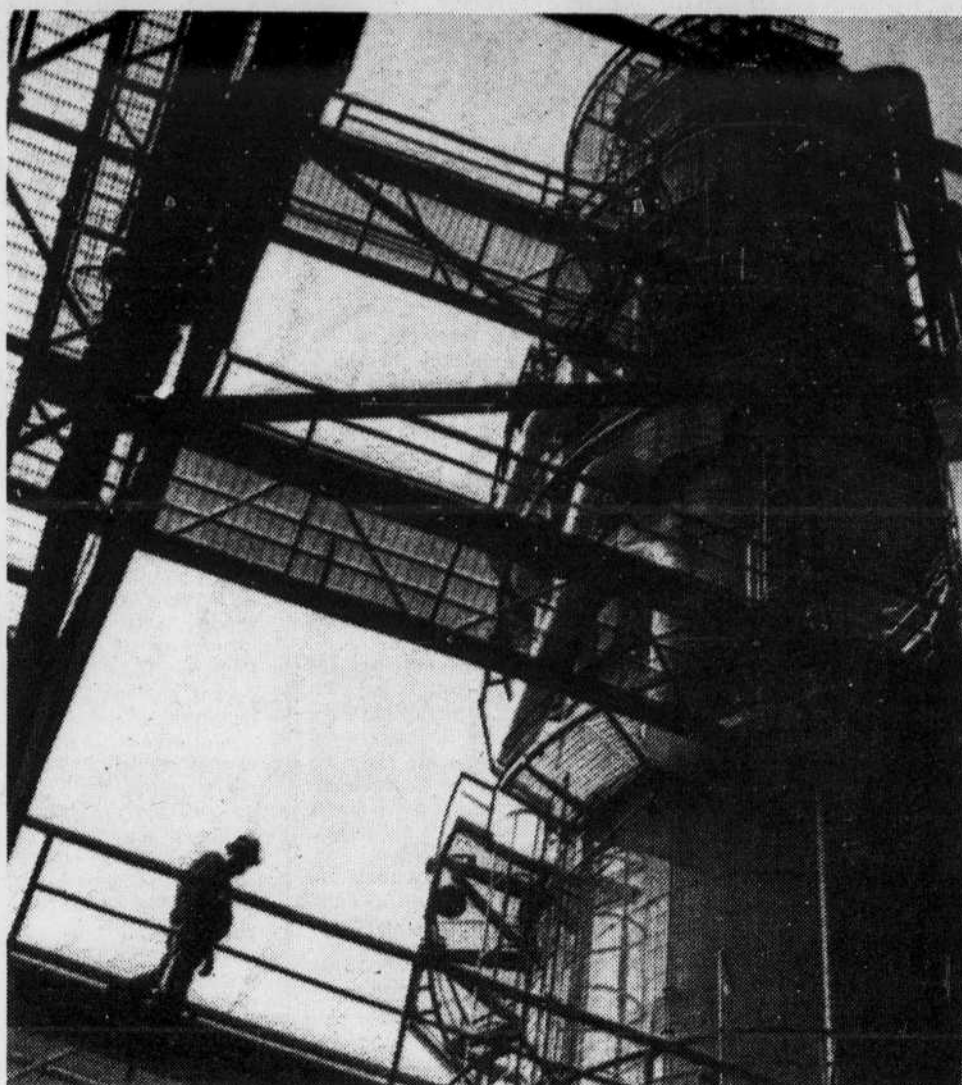
1976



PEUGEOT
la voiture qui gagne à être connue.

G.T. Auto Enrg.

1740, boul. Labelle, coin boul. St-Martin
(Chomedey) Laval, Tél.: 331-6554



Le surveillant des opérations de transformation du pétrole brut se promène sur la passerelle d'une unité de raffinage située dans l'Est de la métropole. Le brut est conduit dans des canaux de raffinage qui permettront la formation des différents dérivés du pétrole: essence, kérosène, mazout, carburants lourds...

La situation de Dominion Textile s'améliore

R.H. Perowne, président du conseil et chef de l'administration de Dominion Textile Limited, a fait part hier aux actionnaires de la compagnie réunis en assemblée générale de l'amélioration des activités canadiennes de la compagnie.

Selon M. Perowne, le ton général des affaires de la compagnie est considérablement plus soutenu qu'il ne l'a été au cours des quinze derniers mois, ce qui est, à bien des égards, contraire aux perspectives dressées l'an dernier. Au cours des huit dernières semaines, a-t-il précisé, notre volume de commandes en carnet dans la plupart des secteurs a excédé celui

de la même période l'an dernier.

"Pour la première fois depuis plus d'un an, nos stocks de produits finis ont baissé; parallèlement, nos expéditions ont commencé à monter et, ce qui est de prime importance pour l'efficacité de notre entreprise, un grand nombre de métiers à filer et à tisser sont remis en marche là où l'année dernière nous procédions à des mises à pied et à des réductions d'activité manufacturière".

Concernant l'acquisition de DHJ, M. Perowne a cependant souligné qu'au cours du pre-

mier trimestre du nouvel exercice qui est maintenant terminé, la compagnie a enregistré des pertes de \$470,000 sur des ventes de \$41,3 millions pour une période qui traditionnellement n'est pas reconnue comme l'une des plus fortes de l'année. L'an passé DHJ et ses filiales ont subi des pertes de près de \$25 millions pour leur exercice financier qui s'est terminé le 31 mai 1975. Ces chiffres sont exprimés en valeur américaine.

Pour ce qui est de Dominion Textile, les ventes consolidées ont atteint \$104 millions au

cours du premier trimestre terminé le 30 septembre 1975. Ces ventes qui incluent maintenant DHJ constituent une augmentation substantielle par rapport aux \$64 millions du premier trimestre de l'an dernier. Sans DHJ, les ventes indiqueraient une baisse de 5%.

Le bénéfice net de \$543,000 représente 7 cents par action comparativement à 17 cents pour la même période l'an dernier. Sur une base comparable aux résultats de l'an dernier, c'est-à-dire si on n'avait pas tenu compte des pertes de DHJ, le bénéfice de ce premier

Dominion Corset centralise sa distribution au Québec

QUEBEC (PC) — La compagnie Dominion Corset a décidé de déménager sa division de fabrication de lingerie de Toronto à Matane, au Québec.

La nouvelle a été confirmée par le vice-président exécutif de l'entreprise, M. Randall E. Innis, qui a précisé que l'ensemble de la distribution se fera désormais à partir de Québec.

"Nous espérons ainsi avoir un meilleur contrôle de nos opérations, et partant une plus

grande efficacité", a déclaré M. Innis.

La division de Toronto avait été acquise pour \$150,000 en 1971 dans une tentative pour diversifier les opérations, mais elle n'a pas répondu aux espoirs de la compagnie.

Aux dires des dirigeants de l'entreprise, cette division était devenue une véritable Tour de babel. Il s'y parlait plus de 14 langues et le roulement du personnel atteignait 95 pour cent.

Dominion Corset exploite déjà à Matane une fabrique de soutien-gorge qui emploie quelque 70 personnes et où le taux de rotation du personnel n'est que de 5 pour cent.

L'entreprise prévoit que la nouvelle division, une fois implantée à Matane, emploiera 75 personnes et atteindra un chiffre d'affaires d'environ \$1 million.

Le déménagement nécessitera des déboursés de l'ordre de \$100,000.

La CVMQ interdit Midepsa Industries

Parce que les actions de Midepsa Industries ont fait un bond "anormal" de \$0,07 à \$0,16 au mois de juillet dernier, la Commission des valeurs mobilières du Québec a demandé à tous les courtiers de cesser de transiger les titres de cette entreprise dirigée par MM. E.J. Suttie et G.A. Allison de Montréal.

Sans qu'aucun changement d'importance n'apparaisse dans l'horizon de la compagnie, le cours des titres "MD" a grimpé de \$0,02 à \$0,16 depuis le début de l'année. La CVMQ soupçonnerait une firme torontoise, Anglo Keno, de vouloir

s'approprier le contrôle de cette compagnie sans annoncer publiquement son dessein.

Anglo Keno, une firme immobilière qui a des propriétés minières près de Washington et dans la région de Thunder Bay, a acquis récemment un bloc de 18,5% d'actions de Midepsa. Ces titres ont été, en partie, cédés par Denison Mines, malgré un avis défavorable de la direction de Midepsa. Cette dernière entreprise possédait jusqu'en 1972 un important gisement de phosphate et de potasse au Pérou mais le gouvernement de Lima a mis la main sur cette propriété en raison du refus de Midepsa d'entreprendre des travaux. Midepsa réclame donc

\$11,5 millions. Le seul élément d'actif de Midepsa est un bloc de 10,000 actions de Kaiser Aluminium & Chemicals de la Californie.

Anglo Keno a nié avoir l'intention de prendre le contrôle de Midepsa mais se propose de changer la direction de l'entreprise pour injecter des fonds supplémentaires.

La Loi des valeurs mobilières mentionne que toute personne ou entreprise qui se propose de prendre le contrôle d'une entreprise doit présenter une offre publique d'achat à tous les actionnaires et non à quelques-uns seulement. Il est interdit d'accumuler les titres par des achats répétés sur le marché.

Locataires demandés à la Bourse de Londres

Le Stock Exchange, atteint par la récession, recherche des locataires pour occuper ses nombreux bureaux vides. L'administration de la Bourse de Londres a annoncé que le quart des bureaux dans son immeuble de 26 étages, au coeur de la

City, étaient vides et désormais ouverts aux firmes autres que celles des courtiers et agents de change.

Le Stock Exchange précise tout de même qu'il n'acceptera que des locataires "au-dessus de tout soupçon".

Carling O'Keefe poursuit l'aventure US

La compagnie Carling O'Keefe de Toronto entend poursuivre son aventure dans l'industrie américaine de la bière avec la signature, au début de cette semaine, d'un accord en vue de l'acquisition de deux brasseries appartenant à National Brewing de Baltimore. Filiale à 50% de Rothmans of Pall Mall, Carling O'Keefe possède déjà cinq établissements aux États-Unis; les opérations de ces filiales ont entraîné des pertes de \$9,4 millions en 1974.

Pendant ce temps, les ventes au Canada s'amélioreraient et rapportaient des bénéfices de \$4,6 millions. En plus des marques O'Keefe, Black Label Carlsberg et Heidelberg, la

compagnie vend les vins Jordan.

Quelle est la stratégie de Carling qui cherche à s'imposer sur un marché dominé par les grands brasseurs de Milwaukee? Pour une entreprise américaine, les pertes des brasseries pourraient combler, du

point de vue fiscal, des gains dans d'autres domaines. Mais Carling O'Keefe n'a aucun autre élément d'actif aux USA. Au Canada, elle possède, à l'extérieur du secteur des alcools, la firme Star Oil & Gas, un producteur de gaz naturel et de pétrole en Alberta et en Alaska.

L'an dernier, Rothman's a réduit de \$71,6 millions la valeur aux livres de ses intérêts dans Carling. En 1969, la firme britannique avait payé \$14 l'action de Carling qui aujourd'hui se transige à moins de \$3 après avoir atteint un plancher à \$1,91, au début de l'année.

L'Agence de tamisage bloque la vente de Maurice Rousseau

L'Agence d'examen de l'investissement étranger a bloqué la vente de la compagnie Maurice Rousseau & Co. de Québec à Corbett's Ltd de Calgary, une filiale de Genuine Parts Co. d'Atlanta.

Maurice Rousseau & Co est

un distributeur de pièces d'automobiles qui possède trois magasins dans la région de Québec.

L'organisme fédéral a, par ailleurs, donné le feu vert pour la vente de quatorze entreprises canadiennes à des intérêts étrangers.

Une firme américaine Ambassador Bridge n'a pu toutefois mettre la main sur Transit Co. de Windsor en Ontario. Transit Co. détient des droits sur la section canadienne du pont Ambassador reliant les villes de Windsor et Détroit.

Baisse du prime rate

ST. LOUIS (AFP) — Une petite banque du Middle West, la Southwest Bank de St. Louis, a réduit hier son taux d'intérêt privilégié de 8 à 7 3/4 p.c.

Cette baisse reflète le tassement des taux d'intérêt enregistré depuis quelque temps aux États-Unis. Il est cependant encore trop tôt pour savoir s'il s'agit là d'un mouvement de repli provisoire ou d'une véritable tendance à la baisse.

PAIEMENTS MENSUELS pour HYPOTHÈQUES

6-27%, 50 ans, \$100,000. 640 pages, format de poche \$6.00. Disponible chez Eaton, W.H. Smith et autres librairies à Montréal ou écrire à: GALL, C.P. 6666-A, Toronto, Ontario.

GESTION PAR OBJECTIFS

Votre organisation gagnera en dynamisme si ses objectifs et ceux de son personnel sont CLAIRS et EXPLICITES.

L'idée fondamentale qui sous-tend la GESTION PAR OBJECTIFS est simple. Il faut la comprendre, l'accepter, et savoir la mettre en pratique.

Nous offrons une session intensive où vous pourrez apprendre ou revoir les notions et la méthodologie de ce système de gestion avec GERALD LEFEBVRE et GASTON SAUVE:

À Montréal,
les 30 et 31 octobre 1975
à compter de 9:00 A.M.,
à l'Hôtel Holiday Inn,
Station de métro Longueuil,
Salle Iberville

Coût: \$200. par participant.

Date limite d'inscription: 24 octobre, 1975.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements, téléphonez à:

R.D.O. Inc.
2250 rue Guy, Suite 305
Montréal
Tél.: (514) 935-7329 ou 935-3284

comptez sur
Canon

..pour Canada métrique



le PALMTRONIC FC80 métrique et autres conversions automatiques... dans la paume de votre main!

appelez
GE
861-9401

MONTREAL CHICAGO
ALLER RETOUR
AVEC AIR FRANCE? VOL EN B747
AVEC PLAISIR!
départ: 14h40
retour: 17h30
ON A VOTRE VOYAGE.

OBLIGATIONS d'ÉPARGNE du CANADA



Profitez-en dès aujourd'hui

9.38%

rendement annuel moyen à l'échéance.

Entrez nous voir ou appelez-nous!

Greenshields

4 Place Ville-Marie
861-3831

Le contrôle des prix ne devrait pas s'appliquer au secteur de l'habitation

par Michel Nadeau

Le secteur de l'habitation ne doit pas être touché par le programme anti-inflationniste, selon le président de l'Association des constructeurs d'habitations du Québec, M. Fernand Alain.

«La contraction des dépenses publiques ne devra pas ralentir la croissance de la construction résidentielle car le logement correspond à un besoin essentiel des familles de notre pays», a affirmé M. Alain qui participait hier au lancement de la Semaine de l'habitation dans la métropole.

L'habitation est un secteur-clé qui fait vivre des centaines de milliers de travailleurs et plusieurs industries de matériaux. Plus que jamais, il est indispensable de relancer les activités de construction résidentielle.

De plus, le constructeur lavallois a déclaré que le prix des maisons continuerait de s'accroître mais à un rythme moindre que celui des deux dernières années.

«Au cours des prochains mois, les effets de la hausse du prix du baril de pétrole se feront sentir sur une foule de produits utilisés dans la construction: plastiques, briques, isolants, appareils, chauffage etc...»

Les augmentations de salaires, même si elles demeurent dans les limites autorisées, contribueront, elles aussi, à une hausse des coûts.

A Ottawa, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald a mentionné mardi que le secteur de l'habitation recevrait un traitement particulier en ce qui concerne le contrôle des prix.

Ottawa est convaincu que le meilleur moyen de résoudre la crise actuelle de l'habitation au pays est d'augmenter l'offre de logements et de terrains viables. Cet accroissement ralentirait alors la croissance des prix des maisons.

Au niveau des habitations multifamiliales, les autorités fédérales demandent aux provinces de n'appliquer un

contrôle qu'aux logements existants. Les loyers réclamés pour des logements neufs devraient être soumis aux conditions du marché au moins pour les cinq premières années.

En ce qui concerne les transactions de maisons déjà construites, le programme est muet. Pour ce qui est des maisons neuves, Ottawa devra faire face à de sérieux problèmes.

Il est difficile de calculer, sur une base de pieds carrés, l'addition de nouveaux coûts des matériaux. Les modèles d'habitation varient d'une année à l'autre de même que les matériaux utilisés.

Aussi, M. Macdonald a admis qu'il était impossible de contrôler vraiment les hausses de prix de maisons en raison de la multiplicité des facteurs qui entrent en ligne de compte.

Donc, c'est surtout au niveau des profits des entreprises de construction que les hommes de M. Jean-Luc Pépin tenteront de déjouer des augmentations inflationnistes.

Les constructeurs ne s'objectent pas à cet examen mais insistent, par contre, pour que le gouvernement fédéral maintienne et étende les diverses formules d'aide à l'habitation.

M. Alain aurait reçu l'assurance d'Ottawa que le boni de \$500 versé aux acheteurs d'une première maison serait augmenté au cours des prochaines semaines. Le ministre aux Affaires urbaines, pourrait annoncer des modifications à ce programme lors de sa visite dans la métropole lundi prochain alors qu'il s'adressera aux membres du Canadian Club.

«Nous demandons également au gouvernement fédéral de prolonger d'un an la loi sur l'amortissement et les subventions aux logements au même titre que les maisons. Les constructeurs sont en effet très bien placés pour bâtir autant de logements qu'il en faudra et ce, aux meilleures conditions».

Ces derniers propos de M.

Alain ont été contestés par les journalistes qui ont cherché à éclaircir l'ambiguïté de la position des constructeurs:

• d'un côté, on affirme qu'il y a pénurie grave de logements.

• de l'autre, les constructeurs doivent stimuler la vente par de nombreux efforts publicitaires et une campagne telle que la semaine de l'habitation où un prix de \$10.000 sera attribué aux visiteurs de maisons-modèles dans la région.

De plus en plus coûteuses, les maisons construites par les constructeurs rejoignent-elles les possibilités financières du public? La véritable crise en serait-elle une de financement en raison du taux élevé des prêts hypothécaires qui dépassent maintenant 12%?

Le président de l'Association de Montréal des constructeurs, M. Gérard Gazeille soutient pour sa part que les municipalités sont en bonne partie responsables de cette mutation du marché vers des résidences plus luxueuses.

«Pour accroître leurs revenus fiscaux, les villes n'ont rien fait pour la construction de maisons à prix modiques. Les constructeurs doivent alors choisir entre la maison de grand prix et l'immeuble à appartements où la densité est très élevée».

Pour ce qui est de cette dernière option, M. Gazeille a rappelé: «La Régie des loyers a modifié ses règlements en ce qui concerne les édifices construits après 1974 mais nombre de constructeurs et d'investisseurs craignent qu'une fois que le taux de vacances aura remonté, de nouvelles restrictions de loyers seront imposées par un amendement gouvernemental».

Enfin, le président Gazeille est d'avis que la maison unifamiliale deviendra de moins en moins accessible au cours des prochaines années et qu'il faut déjà se résoudre à se loger dans des maisons en rangée ou dans des condominiums. «La spéculation foncière que le gouvernement québécois tolère de plus en plus pourrait être la principale cause de l'augmentation du prix des maisons à Montréal au cours des prochaines années».

L'expert a rappelé que les pays communistes sont politiquement stables, ont un taux de développement économique satisfaisant, ne semblent pas si durement touchés par l'inflation que les occidentaux et, en pratique, garantissent officiellement tous les prêts.

Selon M. Wilhelms Hendricks, directeur de la Société General Finance and Merchandise Trust avec siège à Vienne, certains accords seront trilatéraux et incluront la participation technologique de certaines firmes occidentales.

C'est ainsi que le Koweït et la Lybie ont financé le projet de construction d'un oléoduc de près de 750 kilomètres à travers la Yougoslavie, la Hongrie et l'Union soviétique. Ce sont sans doute des aciéries occidentales qui seront chargées de fournir le matériel de construction de cet oléoduc.

L'Iran qui échange du gaz naturel contre des camions soviétiques négocierait actuellement le financement d'une fabrique géante de pâte à papier en Pologne. Selon M. Hendricks, ce financement s'élèverait à environ cent millions de dollars soit près du tiers du coût total du projet. On sait que l'Iran a déjà investi des capitaux énormes en Europe occidentale notamment dans la firme Krupp et dans la société automobile Paimler-Benz en Allemagne fédérale.

Trudeau rencontrera les membres de la Chambre provinciale

par Pierre O'Neill

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, viendra à Montréal rencontrer les membres de la Chambre de Commerce de la province de Québec et les éclairer sur le sens des mesures anti-inflationnistes.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Montréal, le président de la Chambre a indiqué que le chef du gouvernement canadien avait accepté de participer au dîner-causerie du mardi 28 octobre à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

De cette rencontre avec M. Trudeau, la Chambre de commerce attend des précisions devant améliorer la compréhension de ses membres sur les mesures annoncées.

Entre-temps, la Chambre assure le gouvernement fédéral de la collaboration des hommes d'affaires du Québec tout en soulignant que ces mesures «portent un sérieux coup à la liberté d'entreprise, à la liberté de commerce et aux libertés individuelles».

La Chambre rappelle que sa compréhension de l'état de l'économie l'avait incité, depuis un an déjà, à inviter les Canadiens à vivre selon leurs moyens. «Mais le gouvernement a décidé d'introduire des mesures plus draconiennes qui visent ce même objectif et nous allons demander à nos membres de jouer le jeu».

La principale critique de la Chambre tient au fait que M. Trudeau a laissé une plus grande marge de manoeuvre à son gouvernement qu'aux autres agents de l'économie vi-

sés par ses contraintes.

Le président de la Chambre, M. Paul-Gaston Tremblay note à cet égard que le premier ministre n'a pas été très spécifique quant aux objectifs de compression des dépenses gouvernementales. «Il prévoit une limite à l'augmentation de la masse salariale des fonctionnaires, le gel des effectifs et des diminutions de frais de l'administration interne. Nous aurions souhaité des objectifs plus précis».

Conscient du rôle qui lui incombe dans le nouveau contexte économique dont le profil est appelé à changer avec le train de mesures anti-inflationnistes, la Chambre de Commerce de la province lance une invitation aux hommes d'affaires du Québec et à tous les agents de développement économique à participer à ce «carrefour d'opinions» avec le premier ministre du Canada.

Le président de la Chambre a profité de cette rencontre avec les journalistes pour prier les postiers du Canada de surseoir à l'utilisation de la grève comme moyen de pression pour hâter le règlement du conflit qui les oppose au ministère des Postes.

Selon M. Paul-Gaston Tremblay, l'exercice de ce droit de grève en pareille conjoncture économique occasionnerait des dommages considérables à la population et prévient que l'état actuel de l'économie ne permet pas de paralyser le service postal.

Les pays de l'Est reçoivent aussi une part des pétrodollars

PARIS — (New York Times News Service) — Les pays arabes exportateurs de pétrole ont commencé à investir dans les pays du bloc communiste une partie des énormes bénéfices tirés de l'or noir.

Les informations sur ce sujet

sont fragmentaires et difficiles à obtenir mais, d'après les experts en économie spécialisés dans les échanges commerciaux avec les pays de l'Est les états exportateurs sont engagés dans au moins une demi-douzaine de projets nouveaux au-delà du ri-

veau de fer.

Ce sont autant d'investissements dont seront privés les Occidentaux, notamment la Grande-Bretagne. Une statistique établie par les Américains montre en effet que durant le premier semestre de cette an-

née, le transfert en livres anglaises des pétrodollars n'a atteint que trois pour cent contre 12,50 pour cent pendant la même période l'année dernière.

Selon les experts, ce changement est motivé par deux facteurs: d'abord diversifier les investissements pour des raisons économiques et ensuite établir des relations plus cordiales avec l'Union Soviétique et ses satellites.

«Du point de vue financier et bancaire, cette démarche est parfaitement logique a déclaré un expert de Paris, en plaçant une partie de leurs fonds en Europe de l'est les pays exportateurs de pétrole jouent la carte de la sécurité car, dans ces régions, les risques financiers ou politiques sont négligeables».

L'expert a rappelé que les pays communistes sont politiquement stables, ont un taux de développement économique satisfaisant, ne semblent pas si durement touchés par l'inflation que les occidentaux et, en pratique, garantissent officiellement tous les prêts.

Selon M. Wilhelms Hendricks, directeur de la Société General Finance and Merchandise Trust avec siège à Vienne, certains accords seront trilatéraux et incluront la participation technologique de certaines firmes occidentales.

C'est ainsi que le Koweït et la Lybie ont financé le projet de construction d'un oléoduc de près de 750 kilomètres à travers la Yougoslavie, la Hongrie et l'Union soviétique. Ce sont sans doute des aciéries occidentales qui seront chargées de fournir le matériel de construction de cet oléoduc.

L'Iran qui échange du gaz naturel contre des camions soviétiques négocierait actuellement le financement d'une fabrique géante de pâte à papier en Pologne. Selon M. Hendricks, ce financement s'élèverait à environ cent millions de dollars soit près du tiers du coût total du projet. On sait que l'Iran a déjà investi des capitaux énormes en Europe occidentale notamment dans la firme Krupp et dans la société automobile Paimler-Benz en Allemagne fédérale.

Photo ILS: un service de l'Office d'expansion économique qui travaille pour vous.

Si vous songez à une implantation ou à un agrandissement de vos installations sur l'île de Montréal, Photo ILS (Industrial Listing Service) peut vous aider. Il s'agit d'un fichier central de données mis sur pied par des gens qui connaissent leur ville et ses ressources, en collaboration avec les courtiers en immeubles de Montréal.

Pour plus de détails, communiquez avec Claude Piché, Commissaire Industriel, Office d'expansion économique, Communauté Urbaine de Montréal, Tour de la Bourse, 800 Carré Victoria, suite 3904, casier postal 55, Montréal H4Z 1A8. Téléphone: 872-6996.

Photo ILS: l'Office d'expansion économique Communauté Urbaine de Montréal.

Quand vous en avez assez de servir les mêmes digestifs... servez du sentiment



Une des délicieuses façons d'offrir Irish Mist... l'Irish Mist Coffee:

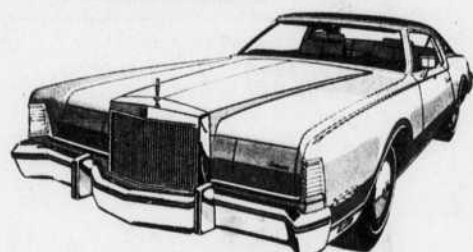
Dans un gobelet,
1 oz d'Irish Mist,
3 oz de café noir chaud,
1 cuillerée
de crème fouettée.
Ne pas mélanger.

Pour d'autres recettes, écrivez à:
Service aux consommateurs
a/s Walter Trudeau
Les Distilleries Corby Ltée
Case Postale 308
Succursale B.
Montréal

Ça vous brasse jusqu'au fond de l'âme

Distillé et embouteillé en Irlande par The Irish Mist Liqueur Co. Ltd.

LOUER VOTRE AUTO 1976 POURQUOI PAS ?



MARK IV 1976 avec les équipements suivants: Moteur 460-V8, Freins à disques aux quatre roues, climatiseur à commande automatique de la température, glaces teintées (toutes), Radio AM-FM-Stereo, groupe de serrures de commodité, antenne à commande électrique, glaces latérales à commande électrique, volant inclinable, régulateur de vitesse, couvre-roues, pneus à plis radiaux à flanc blanc, sièges "Twin Comfort Lounge" à commande électrique, dégivreur électrique de glace arrière, toit en vinyle.

\$270.60 par mois

Aussi disponibles: Modèles 2 portes avec les équipements suivants:

Transmission automatique, servo-freins, servo-direction, couvre-roues.	
COUGAR XR-7	\$136.55
MONTEGO MX BROUGHAM	125.10
MONARCH	127.05

LOCATION À LONG TERME



Cette offre valable pour 15 jours
• Location nette pour 36 mois
• Dépôt non remboursable \$250.00
• Pas de frais additionnels de parcours pour les premiers 45,000 milles
• Assurances, entretien, plaques aux frais du locataire

Lanthier & Lalonde
location ltée

4391, avenue PAPINEAU
526-4411
JIM THOMAS, ROBERT LEMIEUX

À l'homme d'Affaires et aux Entreprises

Changez de formule pour NOËL ET LE NOUVEL AN en offrant un cadeau raffiné, distingué, nouveau...



Commandez maintenant, belles céramiques italiennes peintes à la main, garnies de bonbons et chocolats extra-fins.
Grand choix — salle exposition

Prendre rendez-vous:

ECCL. 310 Benjamin-Hudon

St-Laurent

Tél.: 332-9747